

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

Rapport Annuel de Performance 2021

Exposé des motifs :

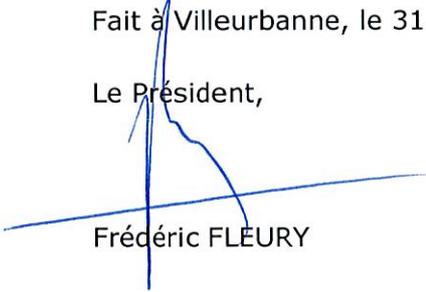
Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le Rapport Annuel de Performances (RAP) 2021.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 23
Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 31 mars 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Rap 2021

2021

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE



Lyon 1

SOMMAIRE

1. Présentation du projet annuel de performance 2021	7
1.1. Contexte académique	7
1.2. Le rapport annuel de performance 2021, un jalon de l'élaboration du contrat quinquennal 2022-2026	8
1.3. Le rapport annuel de performance, une obligation réglementaire.....	9
2. L'université Claude Bernard Lyon 1 en quelques chiffres	10
3. Poursuivre le développement d'une offre de formation attractive, dans un environnement de travail propice à la réussite.....	12
3.1. Les ambitions de l'UCBL en matière de formation.....	12
3.2. Les résultats et réalisations de l'UCBL en matière de formation	12
Déployer des dispositifs pédagogiques permettant de favoriser la réussite des étudiants et l'accomplissement de leurs projets personnels et professionnels	12
1. Déployer des passerelles entre les cursus de formation.....	13
2. Diversifier l'offre de formation dans les domaines de compétence de l'UCBL, afin de répondre aux attentes des étudiants et à leurs projets.....	14
3. Encourager le tutorat.....	14
4. Encourager l'innovation pédagogique et les pédagogies adaptées.....	15
5. Généraliser les évaluations des expériences d'apprentissage.....	15
6. Déployer un dispositif d'orientation « Atelier des métiers »	16
Développer les liens et les collaborations avec les lycées pour renforcer le continuum -3 / +3.....	16
1. Promouvoir l'offre de formation auprès des lycéens.....	16
2. Déployer des dispositifs de type « Cordée de la réussite »	17
3. Augmenter l'implication de l'UCBL dans les « campus des métiers et des qualifications »	17
Dynamiser la vie des campus et renforcer les liens entre les campus et la ville.....	18
1. Formaliser un schéma directeur de la qualité de vie des étudiants sur les campus et de la promotion sociale (<i>action en cours</i>)	18
2. Développer des actions en lien avec la culture et l'art	18
3. Développer des actions de pratiques physiques et sportives.....	18
4. Proposer aux étudiants une offre de services numériques en lien avec la formation et la vie de campus (<i>action en cours</i>).....	18
Poursuivre le développement de l'offre de formation continue et tout au long de la vie (FTLV)	19
1. Décliner l'offre de formation en blocs de compétences	19
2. Promouvoir l'offre de formation continue	19
Renforcer l'exposition et l'ancrage des cursus de formation avec la recherche.....	20
1. Encourager les stages dans les laboratoires	20

Renforcer l'offre de services numériques en soutien à la formation et aux activités pédagogique	20
1. Développer l'usage des outils numériques pour l'enseignement hybride (action en cours) 20	
2. Constituer une bibliothèque de cours et de ressources pédagogiques en ligne	20
3. Doter les enseignants et les équipes pédagogiques d'équipements numériques et audiovisuels de haut niveau	21
4. Développer les pédagogies immersives (réalité virtuelle, réalité augmentée...) notamment en soutien aux travaux pratiques	21
Poursuivre la politique de rénovation immobilière et d'aménagement des espaces pédagogiques	21
1. Élaborer un schéma directeur pour la rénovation des espaces pédagogiques formels (action en cours)	22
2. Poursuivre l'aménagement des espaces pédagogiques informels	22
3. Poursuivre l'équipement des salles d'enseignement en matériel audiovisuel et de communication à distance (action en cours)	22
4. Référencer les salles d'enseignement équipées en matériels audiovisuels sur le système ADE 22	
Développer et adapter l'offre de services en matière de documentation pour répondre à l'évolution des besoins et des usages	23
1. Pérenniser les horaires étendus des bibliothèques universitaires	23
2. Élargir le guichet numérique pour accéder à l'ensemble des fonds documentaires	24
Encourager et accompagner les initiatives étudiantes	24
1. Utiliser la CVEC comme levier pour encourager les initiatives étudiantes	24
2. Favoriser l'engagement étudiant	25
Contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants	26
1. Promouvoir les actions du Service de Santé Universitaire (SSU) auprès des étudiants	26
2. Offrir une qualité de service aux étudiants	26
Favoriser les mobilités étudiantes entrantes et sortantes	27
1. Développer les partenariats avec les établissements de formation au sein de l'Union Européenne (UE) et hors UE	27
2. Renforcer la pratique de langues étrangères et notamment la langue anglaise	28
Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants	29
1. Développer l'apprentissage dans les cursus de formation	29
2. Poursuivre le déploiement de la plateforme d'offre de stage de l'établissement	30
3. Encourager l'entrepreneuriat étudiant (Action en cours)	30
Créer et animer un réseau des anciens (alumni)	30
1. Constituer un annuaire des anciens diplômés (action en cours)	30

2.	Proposer une offre de services aux anciens diplômés (action en cours)	30
4.	Promouvoir une recherche d'excellence, interdisciplinaire, contribuant au rayonnement de l'établissement.....	31
4.1.	L'ambition de l'université en matière de recherche	31
4.2.	Les résultats et réalisations de l'Université en matière de recherche	31
	Améliorer la coordination des acteurs du site (UCBL, organismes de recherche, SATT, filiales)	31
	Encourager la valorisation de la recherche par le dépôt de brevet et par la création d'entreprises	31
1.	Améliorer et amplifier la lisibilité de l'offre de services en matière d'ingénierie de projets 31	
2.	Encourager la création d'entreprises, notamment par la mise en place de formations. ..	32
3.	Accompagner le dépôt de brevet.....	32
	Renforcer la politique partenariale avec les industriels et les acteurs socio-économiques	33
1.	Renforcer et promouvoir les plateformes de l'établissement et les compétences associées auprès des acteurs du monde économique.....	33
2.	Mettre en place une politique de communication ciblée auprès des pôles de compétitivité et des partenaires économiques régionaux.	33
	Renforcer l'attractivité notamment internationale des formations doctorales de l'établissement	34
1.	Renforcer la communication autour de l'offre des contrats doctoraux.....	34
2.	Fournir une version anglaise des sites web des écoles doctorales et des documents associés.	34
	Œuvrer pour la diffusion et la valorisation des publications, des données scientifiques et du patrimoine scientifique de l'établissement	34
1.	Systématiser le dépôt des publications dans HAL	35
2.	Respecter la conformité des signatures établissement	35
	Permettre aux enseignants-chercheurs de consacrer plus de temps à leurs missions de recherche et faciliter la gestion des unités de recherche.....	35
1.	Mettre en réseau les responsables administratifs des unités de recherche afin de fluidifier le pilotage administratif de la recherche (réunions périodiques, formations...)	36
2.	Organiser des rencontres régulières entre unités de recherche et direction centrale afin de fluidifier les processus de gestion (action en cours)	36
3.	Favoriser la participation des enseignants-chercheurs aux programmes de mobilité internationale	36
	Simplifier le dialogue de gestion avec les tutelles et les procédures de suivi et d'exécution budgétaire.....	36
1.	Mettre en place un Système d'Information (SI) recherche (action en cours)	36
2.	Outiller le dialogue de gestion partagé avec chacune des tutelles (action en cours)	36

Renforcer la mutualisation des plateformes de recherche au sein de l'établissement.....	37
1. Favoriser la mutualisation des ressources numériques (calcul et stockage) pour la recherche dans un mésocentre (action en cours)	37
2. Mettre en place un modèle de financement incitatif à la mutualisation des plateformes (action en cours)	37
Augmenter les ressources propres de la recherche à travers une politique incitative (ANR, ERC, PIA...)	37
1. Favoriser l'intéressement sur les projets de recherche	38
2. Mettre en place un système de décharges pour le portage de projets de recherche	38
5. Consolider les outils de pilotage et la démarche qualité	39
5.1. L'ambition de l'université en matière de pilotage	39
5.2. Les résultats et réalisations de l'Université en matière de pilotage.....	40
Moderniser et dématérialiser les processus, les outils de travail et de transmission de l'information	40
1. Mettre en œuvre un système de parapheur électronique (action en cours)	40
2. Mettre en place une (GED) dans une logique de travail collaboratif et de travail à distance	40
3. Mettre en place des espaces de travail partagés virtuels	40
Garantir l'autonomie de l'établissement par une gestion financière maîtrisée	41
1. Développer les ressources propres, notamment la taxe d'apprentissage, formation continue, contrats de recherche	41
Améliorer les délais de traitement de toutes les demandes d'actes administratifs.....	42
1. Offrir aux usagers une qualité de service conforme au référentiel Marianne	42
2. Dématérialiser les demandes de cumul d'activités (action en cours)	42
3. Raccourcir les délais de traitement des dossiers de recrutement et de paye des vacataires (action en cours)	42
4. Dématérialiser l'ensemble du processus de conventionnement de stages, intégrant la signature électronique (action en cours)	42
Rationaliser les processus de scolarité dans le cadre d'une démarche qualité	42
1. Mettre en place un calendrier annuel de gestion des opérations de scolarité (action en cours).....	42
2. Formaliser et dématérialiser les processus de scolarité dans le cadre d'une démarche qualité (action en cours).....	42
3. Mettre en place des formations aux procédures de scolarité (action en cours).....	42
4. Mettre en place des outils de suivi de l'ensemble des opérations de scolarité (action en cours).....	42
5. Mettre en place un dialogue de gestion pour les opérations de scolarité (action en cours)	42

Améliorer les pratiques en matière de recrutement et de cadre d'exercice des enseignants-chercheurs et des chercheurs.....	42
1. Faire évoluer les pratiques en matière de recrutement en conformité avec les critères du label HSR4R.....	42
Finaliser le dispositif de maîtrise des risques de l'établissement.....	43
1. Mettre en place le nouveau comité d'audit interne	43
2. Doter l'établissement d'une cartographie des risques mis à jour régulièrement (action en cours).....	43
3. Déployer un programme pluriannuel d'audit par le comité d'audit interne (action en cours).....	43
Généraliser un dispositif de déclinaison de la performance basé sur le dialogue de gestion ...	43
1. Déployer le dispositif de dialogue de gestion sur toutes les fonctions stratégiques de l'établissement	43
2. Mettre en place des revues de gestions régulières entre les composantes et les directions centrales.....	44
6. Construire un établissement exemplaire en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.....	45
6.1. L'ambition de l'UCBL en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale	45
6.2. Les résultats et réalisations de l'UCBL en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale	45
Améliorer les conditions de travail des personnels et des étudiants	45
1. Mettre en œuvre l'accord cadre Qualité de Vie au Travail (QVT).....	45
2. Poursuivre le développement de l'offre de formation pour les personnels	46
3. Accompagner les temps de parentalité et articuler les temps de vie professionnel et personnel (action en cours).....	46
Améliorer l'environnement de travail des personnels et des étudiants	46
1. Développer les activités sportives et culturelles à l'attention de l'ensemble des personnels et des étudiants	46
2. Structurer la communication sur les dispositifs d'accompagnement et d'aides sociales à destination des personnels et des étudiants à travers un portail intranet unique (action en cours).....	47
Lutter contre toutes les formes de discriminations et notamment celles liées au genre.....	47
1. Objectiver les formes et les situations de discriminations	47
2. Élaborer et communiquer le bilan annuel des actions menées	49
Favoriser l'inclusion des personnels et des étudiants en situation de handicap	49
1. Poursuivre le déploiement du programme agenda d'accessibilité programmée	49
2. Encourager les personnels en situation de handicap à se déclarer auprès de l'administration	50

3. Encourager les étudiants en situation de handicap à se déclarer auprès de la « mission handicap ».....	50
4. Poursuivre l'aménagement de postes de travail adaptés (action en cours)	50
5. Sensibiliser l'ensemble des agents de l'UCBL au dispositif d'inclusion des personnels en situation de handicap	50
Renforcer la sécurité sur les campus.....	51
1. Mettre en place le dispositif d'hypervision	51
2. Étendre les contrôles d'accès aux salles, aux bâtiments.....	52
3. Renforcer les exercices en lien avec la sûreté et la sécurité des infrastructures et des personnes.....	52
4. Renforcer le dispositif de sécurisation des zones à régime restrictif (action en cours)	52
5. Mettre en place un PC de crise (action en cours)	52
Agir en faveur du développement durable et de la réduction de l'empreinte environnementale	52
1. Mettre en place une politique incitative pour la maîtrise des consommations de fluides, notamment en faisant appel à des économes de flux	52
2. Mettre en place un marché dédié à la collecte et au tri des déchets (action en cours)	53
3. Favoriser les modes doux de déplacement au sein et entre les campus.....	53
4. Mettre en œuvre l'axe stratégique « achats avec dispositions environnementales » du plan d'actions achat voté par le conseil d'administratif	53
5. Mettre en place un plan de sensibilisation aux éco-gestes	53
6. Mettre en place un réseau de correspondants développement durable dans les composantes, laboratoires et services (action en cours).....	54
7. Mettre en place un bilan carbone annuel au niveau de l'établissement ayant vocation à être décliné par structure (composante/laboratoire/service).....	54
8. Promouvoir les actions de formation en lien avec le développement durable et la réduction de l'empreinte environnementale	54

1.1. Contexte académique

L'université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) a été créée en 1970. L'établissement associe, depuis l'origine, les Sciences, la Technologie, la Santé et le Sport. En 2020-2021, l'UCBL a accueilli plus de 46 515 étudiants, soit près du tiers des 174 000 étudiants de la métropole de Lyon.

En 2021, l'établissement compte 2 838 enseignants-chercheurs et enseignants, dont 719 exercent également en milieu hospitalier, ce qui en fait le plus grand établissement de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) en Sciences, Technologie, Santé et Sport. Au sein des composantes et services de l'université, 1 746 personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, et personnels de Santé et de Service (BIATSS), assurent les missions de soutien et d'appui à l'enseignement et à la recherche. Du fait des compétences élargies, depuis le 1er janvier 2009, l'UCBL fonctionne actuellement avec un budget de 442,3 millions d'euros, dont 304,3 millions (69%) sont dédiés aux dépenses de masse salariale.

L'UCBL est une université multidisciplinaire organisée autour de 17 composantes : dix unités de formation et de recherche (UFR) et départements-composantes, cinq instituts, une école d'ingénieur et un observatoire (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). L'établissement est implanté sur 14 sites et dispose de 158 bâtiments constituant 465 000 m² de bâti sur 82 ha de terrain, localisés dans le Grand Lyon (93,8% des surfaces), à Bourg-en-Bresse (3,5%), à Saint-Étienne (2,3%) et dans le Var (0,4%).

Membre de la COMUE Université de Lyon (UdL), composée de douze établissements membres et de 24 établissements associés, l'UCBL est activement engagée dans la dynamique de structuration du site Lyon-Saint-Étienne tant dans son volet académique, que dans son volet institutionnel. En lien avec l'ensemble des acteurs du territoire : citoyens, associations, entreprises et collectivités locales, l'UCBL est également un établissement moteur dans le développement et la valorisation du site Lyon-Saint-Étienne.

L'UCBL est un établissement majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche de la région AURA. Elle accueille plus du quart des étudiants inscrits dans le supérieur de l'académie de Lyon (Ain-Rhône-Loire). Son bassin de recrutement postbac est très large et va bien au-delà de l'académie de Lyon. L'attractivité des formations de l'UCBL se confirme chaque année avec des flux excédentaires en provenance des académies limitrophes pour l'entrée en premier cycle (Grenoble et Clermont), mais également avec beaucoup de candidatures extérieures à l'académie de Lyon.

L'ancrage de l'UCBL avec son territoire est très fort, tant au niveau de l'accueil des étudiants, que de leur insertion professionnelle. En répondant aux attentes du monde socio-économique, l'UCBL est ainsi un acteur important dans le développement économique et industriel métropolitain et régional. La politique de développement de ses campus au sein de la métropole lyonnaise, et au-delà avec les campus de Bourg-en-Bresse et de Roanne, contribue également au maillage et à la structuration du territoire. Il existe une articulation forte entre l'UCBL et la métropole lyonnaise autour de plusieurs programmes en lien avec la formation, la vie étudiante, l'aménagement des campus. Les liens avec la région AURA sont également très forts avec de nombreux programmes d'investissement et de soutien à la formation (CPER, COMESUP...) qui contribuent au développement de l'UCBL.

L'UCBL est reconnue pour l'excellence de sa recherche qui couvre l'ensemble des domaines des sciences et technologies, de la santé, ainsi que quelques domaines des sciences humaines et sociales.

Ces activités de recherche se déclinent du plus fondamental aux applications les plus novatrices qui sont à l'origine de nombreux partenariats industriels et alimentent la recherche translationnelle, notamment dans le secteur de la santé. La recherche partenariale est l'une des plus productives de France avec 13 M€ de contrats annuels.

La qualité et le rayonnement de sa recherche placent l'UCBL dans les tous premiers établissements universitaires français de rang mondial. Elle est classée 10ème université française au classement ARWU de Shanghai en se situant dans le top 200-300 des universités mondiales, ceci malgré l'absence de regroupement de site. Elle a produit 6 930 publications en 2020, ce qui correspond à 6,4% des publications internationales de la production scientifique française sur la période 2016-2018. À ce titre, l'UCBL se place dans les cinq premières universités françaises au classement de Leiden sur le nombre des publications. Dans le domaine de la valorisation, l'UCBL enregistre d'excellents résultats. Elle est classée deuxième université dans le classement pour le dépôt de brevets industriels et au 38ème rang du palmarès national des déposants de brevets auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI, classement 2019).

L'UCBL est membre de l'association des Universités de recherche françaises (Udice). Elle porte avec les autres établissements de l'Udice deux ambitions majeures :

- la conception d'une grande université attractive, opérateur de recherche, responsable, bénéficiant d'une réputation d'excellence et d'innovation, et dotée d'un fort rayonnement international ;
- la construction d'une offre de formation et des axes de recherche d'excellence, en adéquation avec les attentes et les mutations de la société.

1.2. Le rapport annuel de performance 2021, un jalon de l'élaboration du contrat quinquennal 2022-2026

En 2021, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) a évalué l'activité de UCBL sur la période 2016-2020. Cette évaluation s'est basée sur un dossier d'autoévaluation élaboré par la gouvernance et les services de l'établissement, ainsi que d'un ensemble d'auditions qui se sont déroulées en octobre 2021. La publication du rapport d'évaluation du HCERES est attendue pour le début de l'année 2022.

Dans ce cadre, lors du conseil d'administration du 23 juillet 2021, la gouvernance de l'établissement a présenté les axes stratégiques exposés dans le dossier d'autoévaluation à destination du HCERES. Cinq axes stratégiques ont été retenus

- Développer une offre de formation attractive et inclusive préparant aux métiers de demain dans un environnement de travail propice à la réussite étudiante ;
- Promouvoir une recherche d'excellence, interdisciplinaire, contribuant au rayonnement de l'établissement ;
- L'international, levier d'ouverture et de transformation ;
- Consolider les outils de pilotage et la démarche qualité pour la réussite de la stratégie d'établissement ;
- Construire un établissement exemplaire en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Ces cinq axes sont en cohérence avec le travail réalisé dans le cadre du projet annuel de performance 2021 (PAP 2021). Ces axes stratégiques seront également les fils directeurs du contrat quinquennal de l'UCBL pour la période 2022-2026.

Le PAP 2021, tout en prolongeant les actions contenues dans l'ancien contrat quinquennal 2016-2020, a ouvert une réflexion sur de nouveaux axes de développement et établi de nouveaux objectifs pour l'établissement. Cette nouveauté sur le fond s'est aussi traduite sur la forme, avec

- L'affichage de quatre objectifs stratégiques, ce nombre réduit permettant une meilleure lisibilité des priorités de l'UCBL ;
- La déclinaison des objectifs stratégiques en 34 objectifs opérationnels, en partie nouveaux ;
- L'identification de 105 leviers d'actions qui constituent autant d'actions concrètes et mesurables, suivies via des indicateurs pour les actions quantifiables et un plan d'action pour les autres actions.

La structure du rapport annuel de performance 2021 (RAP 2021) sera identique à celle du PAP 2021. En particulier, il s'agit d'analyser la pertinence des nouvelles pistes de développement et d'action envisagées dans le PAP 2021, et ainsi de nourrir la réflexion pour la définition du nouveau contrat quinquennal 2022-2026.

1.3. Le rapport annuel de performance, une obligation réglementaire

Le code de l'éducation précise, article R719-52, que le budget de l'établissement comporte en annexe un PAP :

« Le Projet Annuel de Performance (PAP) de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs. Ces indicateurs qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement ».

L'atteinte des objectifs et cibles définis dans le PAP est mesurée dans le RAP, document annexé au compte financier de l'établissement. Le compte financier permet au Conseil d'administration de l'université d'apprécier sa situation financière et patrimoniale, notamment à travers la comparaison entre la prévision et l'exécution budgétaire. Le RAP présente aux administrateurs une analyse de la performance en croisant les objectifs fixés lors du PAP, les moyens alloués pour atteindre ces objectifs, et les résultats obtenus au terme de cette démarche.

2 – L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 EN QUELQUES CHIFFRES

Les étudiants : (Effectifs d'inscrits pour l'année universitaire 2020/2021)



46 515
Étudiants



55,9 % 44,1 %

10 678 Diplômés



8 551 Boursiers



6 836 Bacheliers



5 345 Etrangers (**11,5%**)
(Dont 760 UNION EUROPÉENNE)



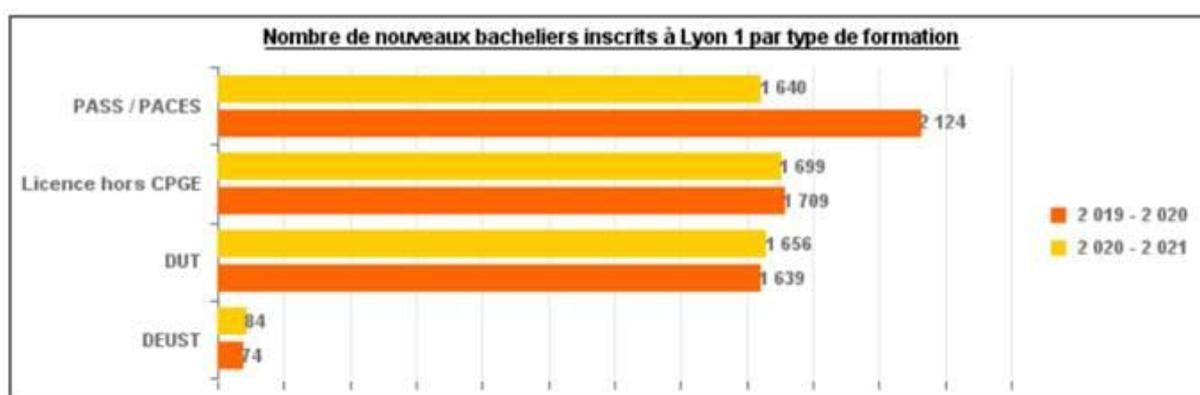
2 576
48,2 %



2 769
51,8 %

153

NATIONALITÉS



16

Mention de Licence

48

Mention de master

11

DUT

65

Parcours de
Licence
professionnelles

7

Filière
d'ingénieurs

10

Diplômes
de santé

2 112 inscrits en alternance

La recherche :



66

LABORATOIRES DE
RECHERCHE

1 578 Doctorants
(33 % Etrangers)



1 419

Enseignants-
Chercheurs

115 Post
Doctorants



6 930

publications
en 2020

6,5 M€

Budget global de la
recherche

13
ERC

(EUROPEAN COUNCIL
RESEARCH)

18
IUF

16 Juniors/2 seniors



1ÈRE BU FRANÇAISE CERTIFIÉE QUALITÉ

Des horaires d'ouverture étendus
(Le soir et le week-end)

86,25 heures d'ouverture hebdomadaire

Le patrimoine :



- **14** sites
- **162** bâtiments
- Surface totale foncière : **83,6 hectares**
- Surface totale bâtie en m² : **494 941 m²** (Surface hors d'œuvre nette - SHON)

Les personnels :

4584 agents



- **2 838 enseignants-chercheurs et enseignants** (dont 719 qui exercent en milieu hospitalier)
- **1 746 personnels BIATSS** (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Service et de Santé) (hors étudiants salariés)



- **173** Personnels UCBL en situation de handicap (BOE)

Le budget :



442,3 M€

Compte financier 2021 en droits constatés

dont **304,3 M€** de masse salariale

3 – POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE, DANS UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE A LA REUSSITE

3.1. Les ambitions de l'UCBL en matière de formation

L'UCBL souhaite conforter et développer une offre de formation initiale et continue attractive, innovante, facilitant l'insertion professionnelle et favorisant la réussite de tous les publics. La crise sanitaire Covid19, qui a fortement impacté le déroulement des enseignements en 2020 et 2021, a entraîné le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et l'utilisation de nouveaux outils numériques au service des projets pédagogiques.

L'apprenant évolue dans un espace pédagogique global et cohérent. Il s'agit grâce à une pédagogie renouvelée de l'accompagner au mieux dans sa progression, pour sa formation intellectuelle et vers son insertion professionnelle.

3.2. Les résultats et réalisations de l'UCBL en matière de formation

Déployer des dispositifs pédagogiques permettant de favoriser la réussite des étudiants et l'accomplissement de leurs projets personnels et professionnels

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019 (2018-2019)	Cible 2020	Valeur 2020 (2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (2020-2021)
Taux de passage de la L1 à la L2 (nouveaux bacheliers)	%	41 %	49,4 %	43 %	60,2 %	50%	50,9%*
Taux de réussite au master en 2 ans	%	63 %	63 %	64 %	62 %	66%	59,9%
Taux de réussite au DUT en 2 ans	%	74 %	71%	74 %	72%	77%	NC ¹
Nombre d'étudiants en médecine des deux facultés classés dans les 500 premiers aux Épreuves Classantes Nationale	Nb	43	39	45	36	43	48

* hors LAS / hors oui-si

Le taux de passage de la L1 à la L2 a connu une augmentation importante entre 2017 et 2019 qui est confirmée en 2021. À noter que l'année 2020 est singulière avec des taux exceptionnellement haut du fait d'une adoption de modalités de validation en 2020 plus favorable que les autres années en lien avec la crise sanitaire. En 2021, le taux de réussite constaté est de 51%, en progression de 1,5 point par rapport à 2019 et de 9,2 points par rapport à 2018.

La progression du tutorat (cf. infra) peut expliquer en partie la trajectoire de cet indicateur.

Depuis 2019, ce taux de passage est calculé sur le périmètre des nouveaux bacheliers hors cursus oui-si, et depuis 2021, hors cursus LAS.

¹ NC : Non connu à la date d'observation / SO : Sans objet / ND : Non défini

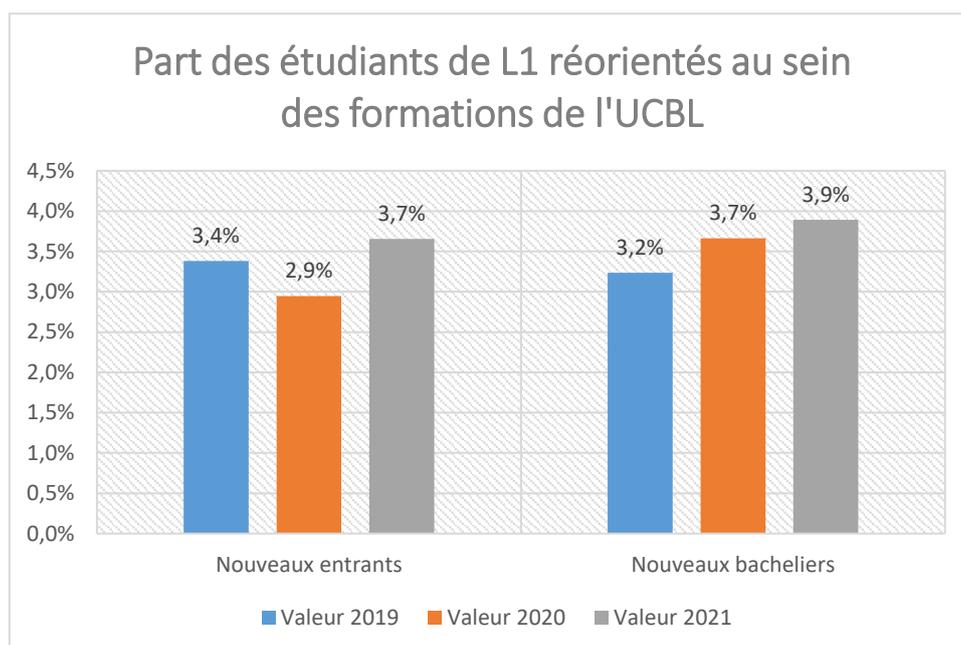
1. Déployer des passerelles entre les cursus de formation

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021*
Part des étudiants en L1 réorientés au sein des formations de l'UCBL (nouveaux entrants)	%	3,4 %	2,9 %	3,7 %
Part d'abandons en cours de cursus en L1 (nouveaux entrants)	%	22,2 %	25,2 %	24,3 %
Part des étudiants en L1 réorientés au sien des formations UCBL (nouveaux bacheliers)	%	3,2 %	3,7 %	3,9 %
Part d'abandons en cours de cursus en L1 (nouveaux bacheliers)	%	22,1 %	24,2 %	27,3 %

* **Valeur 2021** : Nouveaux entrants et nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2020-2021

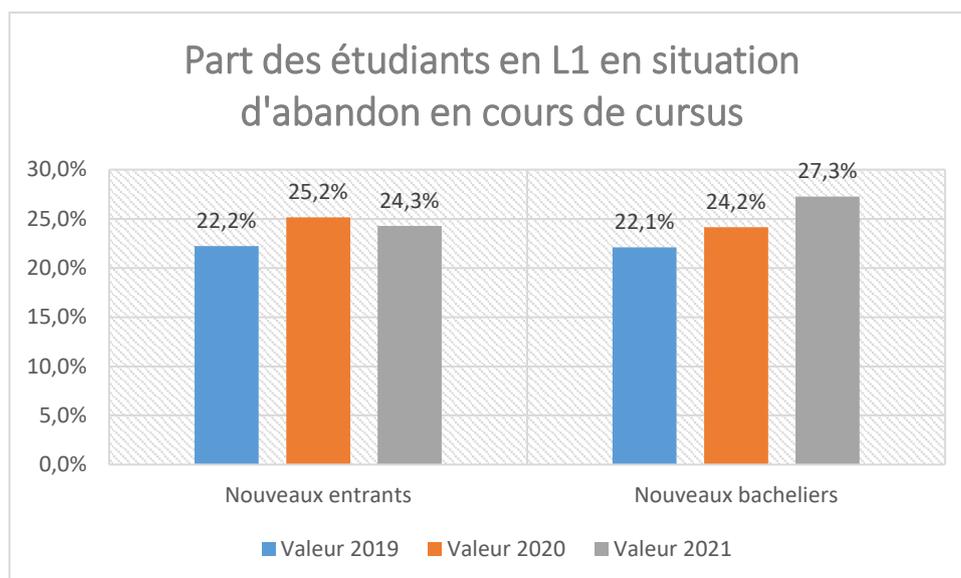
Pour l'année universitaire 2020-2021, 1 751 étudiants nouveaux entrants étaient inscrits en L1 maths-info, physique chimie – sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et de la terre et STAPS (hors LAS et hors oui-si), dont 1 233 nouveaux bacheliers.

Ainsi, en 2021, environ **4%** des nouveaux entrants en licence ont été réorientés dans une autre formation de l'UCBL.



En parallèle, **un étudiant nouvel entrant sur quatre** abandonne sa formation en cours d'année. Un étudiant est considéré en situation d'abandon lorsqu'il ne se présente pas aux examens (défaillance).

Sur la population particulière des nouveaux bacheliers, on observe une augmentation du taux d'abandon, peut-être imputable à la situation sanitaire et à son impact sur les modalités d'organisation des cours.



2. Diversifier l'offre de formation dans les domaines de compétence de l'UCBL, afin de répondre aux attentes des étudiants et à leurs projets

En 2021, l'offre de formation de l'UCBL s'est étoffée, proposant aux étudiants de nouvelles perspectives pour la réalisation de leurs projets.

C'est ainsi que dans le cadre de la réforme nationale des études de santé, des cursus dits « Licence Option Accès Santé » ont été ouverts, ainsi qu'un parcours spécifique accès santé (PASS), décliné en 7 options disciplinaires. Ces cursus (LAS et PASS) ont pour but de diversifier les voies d'accès aux études de santé pour les étudiants.

De même, une nouvelle attestation d'études universitaires (AEU) a été créée : l'AEU dite « UE librement choisie », qui permet à n'importe quel étudiant de suivre une UE complémentaire de l'offre de formation de l'UCBL.

3. Encourager le tutorat

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'heures de tutorat en licence	Nombre	16 000	13 596	16 000	9 510	16 000	18 322

Dans le contexte de crise sanitaire, un effort important a été fait par l'établissement pour accompagner ses étudiants. À ce titre, le ministère a mis en place une enveloppe financière spécifique pour accompagner l'UCBL : 33 K€ pour le soutien au tutorat étudiant.

Dans le cadre des activités de tutorat, en 2019, l'UCBL a rémunéré 337 étudiants pour un montant total de 193 K€, en 2020, 341 étudiants pour un montant de 180 K€ et, en 2021, 833 étudiants pour un montant de 344 K€.

Cette progression du tutorat peut être un facteur explicatif de la progression du taux de passage de la L1 à la L2.

4. Encourager l'innovation pédagogique et les pédagogies adaptées

En 2020-2021, l'appel à projets Pratiques Pédagogiques Innovantes CFVU/iCAP a été ouvert en continu, avec plusieurs « prestations de service », pour répondre à de la création de ressources pédagogiques et fournir des services d'accompagnement de projets pédagogiques.

Sur l'année universitaire 2020-2021, cela représente :

- 15 illustrations
- 15 animations
- 28 vidéos
- 15 modules pédagogiques.

L'ensemble de ces réalisations et services représentent un total de 931 jours/hommes.

5. Généraliser les évaluations des expériences d'apprentissage

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Pourcentage de diplômes (niveaux L, M, autres diplômes) dont les formations font l'objet d'une évaluation (totale ou partielle) de la part des étudiants (IC 6)	Pourcentage	30 %	36 %
Pourcentage d'unités d'enseignements évaluées	Pourcentage	30 %	25 %
Taux de réponse aux enquêtes d'évaluation des expériences d'apprentissage et de diplômes	Pourcentage	30 %	34 %

En matière d'évaluation des expériences d'apprentissage, l'objectif de l'établissement est que toutes les unités d'enseignement et tous les diplômes soient évalués au moins deux fois sur la durée du contrat quinquennal 2022-2026. Ainsi, le PAP 2022 prévoit un objectif de 50% d'évaluation des UE et des diplômes. Cet objectif sera le même chaque année afin de garantir l'évaluation annuelle et systématique d'une UE sur deux.

Pour accompagner cette démarche, l'établissement a déployé le logiciel Evasys en fin d'année 2020. L'évaluation des expériences d'apprentissage a permis de faciliter et de généraliser ce processus. Le taux de réponse aux enquêtes est très satisfaisant (8 points au-dessus de la cible). Si la cible est atteinte, et même dépassée, en matière d'évaluation des diplômes, l'évaluation des UE est un peu en retrait par rapport aux ambitions du PAP. Ceci peut s'expliquer par le fait que 2020-2021 était l'année de déploiement du dispositif, avec une évaluation partielle des UE de l'automne 2020.

La prochaine étape du développement de l'évaluation des expériences d'apprentissage concernera les dispositifs d'accueil, d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'étude à l'UCBL, afin d'identifier les leviers et les services pouvant être mis en œuvre pour les étudiants et les équipes pédagogiques.

6. Déployer un dispositif d'orientation « Atelier des métiers »

En 2021, le service d'orientation et d'insertion des étudiants a relancé des actions en présentiel, tout en maintenant le distanciel. Cela fut par exemple le cas pour les ateliers d'Insertion Pro permettant aux étudiants d'assister aux ateliers en présentiel ou en distanciel, selon leur préférence.

L'événement majeur de l'année 2021 en termes d'insertion professionnelle a été l'événement « Booste ton Réseau », réalisé mi-novembre 2021 dans le cadre du projet Comesup Valpart (valorisation des partenariats). 120 étudiants ont participé à l'événement.

Cet événement a été utile aux étudiants pour avoir des contacts professionnels, découvrir des secteurs professionnels et réfléchir à leur projet personnel. Les étudiants ont apprécié la qualité des conférences et les rencontres avec des professionnels.

Depuis la fin du confinement, le SOIE a constaté une demande accrue d'accompagnement individuel. Ces demandes concernent les personnes en situation de handicap ou les doctorants spécifiquement. Ces accompagnements peuvent prendre la forme de relecture de CV et de lettre de motivation.

Par contre, les ateliers collectifs peinent à redémarrer.

Ainsi, le SOIE identifie plusieurs leviers pour rendre ses actions encore plus efficaces :

- Plus de souplesse sur le présentiel et le distanciel
- Diversifier les formats d'ateliers et d'accompagnement
- Créer de nouvelles thématiques dans le catalogue des ateliers suite aux retours des étudiants

Développer les liens et les collaborations avec les lycées pour renforcer le continuum -3 / +3

1. Promouvoir l'offre de formation auprès des lycéens

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de lycéens accueillis lors d'événements de présentation de l'offre de formation du premier cycle de l'établissement	Nombre	4 800	6 393	5 500	6 510	5 500	8 290
Pourcentage de lycées de l'académie visités dans le cadre des présentations de formation	Pourcentage	S.O	NC	S.O	NC	10%	NC

Le nombre de lycéens accueillis lors des journées de l'enseignement supérieur est en forte augmentation (+27%). La publicité a augmenté. Mise en place d'un salon virtuel pour permettre de prolonger l'événement et la diffusion d'information. L'augmentation de l'affluence peut aussi s'expliquer par les réformes nationales en cours, notamment les études de santé et le bachelor universitaire de technologie (BUT) en remplacement du DUT.

En 2020-2021, les visites dans les lycées ont été suspendues du fait de la COVID. Une réflexion est en cours pour faire évoluer le modèle de visite en présentiel dans les lycées qui ne permet pas de toucher tous les lycées (notamment ceux qui sont en région) vers l'organisation d'événements en présentiel et/ou en distanciel permettant de toucher tous les lycéens.

2. Déployer des dispositifs de type « Cordée de la réussite »

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'actions « cordées de la réussite » organisées	Nombre	S.O	NC	S.O	1	2	4

Le SOIE travaille en collaboration avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) dans le cadre de l'action DEMO'CAMPUS (Démocratisation de l'enseignement supérieur ou comment s'orienter dans l'enseignement supérieur).

Le programme Demo'Campus rassemble les actions individuelles et collectives de l'AFEV pour permettre une meilleure orientation et des parcours de réussite dans l'enseignement supérieur. Prenant appui sur le principe de l'élévation des aspirations par les jeunes, les actions mises en œuvre permettent, dans la métropole lyonnaise, d'approfondir la maîtrise des savoir-faire et savoir-être nécessaires à la compréhension des codes du "métier d'étudiant", la connaissance des possibles par un appui à l'orientation active. Ces actions sont tournées en priorité vers les collégiens (élèves de 4e principalement), afin de lever la pression de l'orientation et de prendre le temps de découvrir les codes qui mèneront à un parcours choisi.

En 2021, la situation sanitaire n'a pas permis les visites en présentiel qui avaient été initialement programmées dans notre université. Ainsi le SOIE en collaboration avec l'AFEV a adapté les animations à destination des élèves. Un jeu de piste virtuel a été conçu afin de permettre aux élèves de visiter à l'université grâce à la plateforme de visite virtuelle de l'université.

4 établissements étaient encordés à l'UCBL dans le programme Démo'Campus : Collège Victor Schœlcher (Lyon 9), Collège Henri Barbusse (Vaulx-en-Velin), Collège du Tonkin (Villeurbanne), Lycée la Martinière Duchère (Lyon 9). Ces actions ont été proposées en 2021 à 207 élèves (175 collégiens de 4ème et 32 lycéens de 1ère).

3. Augmenter l'implication de l'UCBL dans les « campus des métiers et des qualifications »

L'UCBL porte le projet « LeD » du campus des métiers Lumière, labellisé campus d'excellence dans le cadre du PIA 3, pour répondre aux besoins en compétences sur l'éclairage durable.

L'UCBL est membre du campus des métiers "La Ville Intelligente" centré sur l'urbanisme et l'impact du numérique sur les métiers de l'aménagement urbain et de la construction. L'établissement cible l'orchestration des compétences en bâtiment, travaux publics, urbanisme, notamment via le numérique, et au bénéfice d'une politique de la ville expérimentale et innovante.

L'UCBL est également membre du Campus des Métiers et des Qualifications Auto'Mobilités.

Dynamiser la vie des campus et renforcer les liens entre les campus et la ville

1. **Formaliser un schéma directeur de la qualité de vie des étudiants sur les campus et de la promotion sociale (action en cours)**
2. **Développer des actions en lien avec la culture et l'art**

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de spectateurs accueillis aux événements culturels et artistiques de l'université	Nombre	15 000	18 320	17 000	7 021	18 000	13 896

Pour cet indicateur, sont comptabilisées comme spectateurs les personnes ayant assistées aux événements en présentiel et en distanciel en 2021. Cela concerne les vues sur internet pour les diffusions en streaming et les vues sur la chaîne Youtube Arthémiades durant le festival (32 vidéos diffusées sur la chaîne).

En raison de la situation sanitaire, la saison professionnelle 2021 du théâtre Astrée et le festival « Les Arthémiades » se sont tenus en partie en ligne. Pour les mêmes raisons, la Galerie Domus n'a pas pu rouvrir. Elle a néanmoins prêté ses murs de septembre à décembre à l'exposition interne du nouveau concours Tremplin Arty lancé par la Mission Culture.

3. **Développer des actions de pratiques physiques et sportives**

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de participants aux activités physiques et sportives	Nombre	21 000	21 750	21 000	19 789	18 000	16 402

Le nombre d'étudiants participant aux activités sportives a baissé du fait de la crise sanitaire. En 2021, les enseignements du semestre de printemps ont été neutralisés et remplacés par un accompagnement pour une pratique libre et autonome, selon des modalités adaptées à la situation sanitaire.

4. **Proposer aux étudiants une offre de services numériques en lien avec la formation et la vie de campus (action en cours)**

Le déploiement de l'application campus « OPALE » se poursuit en lien avec les élus étudiants.

Poursuivre le développement de l'offre de formation continue et tout au long de la vie (FTLV)

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Chiffre d'affaires de la formation continue et de l'apprentissage	Euros	17,8M€	17,6 M€	19 M€	18,5 M€	20,2 M€	21,8 M€
Nombre de diplômés en formation continue	Nombre	ND	3 219	ND	3 024	2 250	2 554
Nombre d'heures stagiaires réalisées	Nombre	ND	2 130 279	ND	2 661 975	1 500 000	2 661 975
Nombre d'étudiants en alternance	Nombre	ND	1 918	ND	2 112	2 100	2 369
<i>Dont apprentis</i>	Nombre	SO	1 144	SO	1 938	SO	2 241
<i>Dont contrats pro</i>	Nombre	SO	774	SO	174	SO	128

Avec la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage et la montée en puissance du nouvel écosystème, les chiffres de l'apprentissage à l'UCBL ont très fortement progressés. Ainsi, le nombre d'apprentis a doublé entre 2019 et 2021.

L'effort va se poursuivre avec les formations en master, en les ouvrant tous à l'alternance.

1. Décliner l'offre de formation en blocs de compétences

L'UCBL a mis en place une cellule pour accompagner les équipes pédagogiques dans la traduction de l'offre de formation en blocs de compétences. Un chargé de mission est en cours de recrutement pour accompagner à la modularisation des formations.

Dans le cadre de la mise en place des bachelors universitaires de technologie (BUT), toutes les spécialités de 1^{ère} et de 2^e année ont été déclinées en blocs de compétences. La 3^e année est en cours de finalisation depuis décembre 2021.

2. Promouvoir l'offre de formation continue

L'Université Claude Bernard Lyon 1 dispose d'une activité importante dans le domaine de la formation tout au long de la vie.

Afin de soutenir le développement de ce secteur tout en reconnaissant l'investissement des personnels, le Conseil d'Administration a approuvé lors de sa séance du 24 octobre 2017 la création

d'un dispositif d'intéressement. Ce dispositif prévoit que l'allocation individuelle d'une indemnité est conditionnée à l'atteinte d'un objectif en termes d'activités et de recettes par la composante.

Ce dispositif a été ouvert dès l'année 2018 à l'ensemble des personnels BIATSS, titulaires et contractuels, des composantes et des services centraux et communs, ainsi qu'aux personnels enseignants, enseignants chercheurs impliqués dans les activités liées au pilotage, à la gestion ou concourant à la mise en œuvre des formations qualifiantes et des diplômes d'établissement.

La libéralisation de l'apprentissage induite par la loi de septembre 2018 et son fort développement ont amené à élargir en 2021, à l'implication des personnels enseignants et enseignants chercheurs dans les formations ouvertes à l'alternance, le périmètre du dispositif d'intéressement.

Renforcer l'exposition et l'ancrage des cursus de formation avec la recherche

1. Encourager les stages dans les laboratoires

L'application ELIPSE de gestion des conventionnements de stages arrive en fin de vie. Dans le cadre de la modernisation et de l'évolution du SI scolarité de l'établissement, le remplacement d'ELIPSE est en cours d'étude.

La gouvernance de l'établissement, dans le cadre du Contrat d'objectifs et de moyens 2021 (COM 2021) et dans le cadrage de l'offre de formation 2022-2026, a encouragé les composantes à renforcer le lien entre formation et recherche, via la mise en place d'actions incitatives pour encourager les stages dans les formations (stages recherche optionnels dans tous les cursus de L3 et de M1, stages obligatoires de 4 mois minimum dans tous les cursus de M2).

Renforcer l'offre de services numériques en soutien à la formation et aux activités pédagogiques

1. Développer l'usage des outils numériques pour l'enseignement hybride (action en cours)

2. Constituer une bibliothèque de cours et de ressources pédagogiques en ligne

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de ressources numériques disponibles dans la bibliothèque de cours en ligne	Nombre	2 376 754	2 500 000	2 868 105 (+ 20,7%)

Des actions importantes ont été entreprises pour le catalogage des ressources, notamment par la mise en place d'un comité éditorial et du lancement du chantier de numérisation des ressources sur supports obsolètes.

3. Doter les enseignants et les équipes pédagogiques d'équipements numériques et audiovisuels de haut niveau

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Part des enseignants équipés de kits audio-visuels mobiles	Pourcentage	99%	60%	99%

Le nombre de kits distribué n'a pas évolué depuis 2020. Il s'agissait d'une opération ponctuelle visant à répondre aux enjeux d'organisation pédagogique provoqués par la crise sanitaire, en équipant tous les enseignants avec kit audio-visuel mobile.

4. Développer les pédagogies immersives (réalité virtuelle, réalité augmentée...) notamment en soutien aux travaux pratiques

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de projets faisant appel aux pédagogies immersives déposés dans le cadre de l'appel à projets de pédagogie innovante	Nombre	13	20	7

Pour mener à bien cette mission, le service ICAP compte deux postes d'infographistes 3D en temps réel.

Poursuivre la politique de rénovation immobilière et d'aménagement des espaces pédagogiques

L'UCBL mène une politique ambitieuse pour faire évoluer les infrastructures d'accueil pour les étudiants en créant un continuum entre les espaces d'apprentissages formels (les salles traditionnelles d'enseignement), les espaces informels (nouveaux espaces, aires publiques, espaces dédiés au travail en équipe) et les espaces extérieurs (espaces verts, amphithéâtres de plein air...). L'objectif est de proposer une offre diversifiée d'infrastructures adaptées aux attentes des nouveaux publics et aux nouvelles approches pédagogiques collaboratives.

Depuis janvier 2020, plusieurs campus de l'UCBL sont ainsi équipés en espaces pédagogiques informels qui répondent aux attentes d'étudiants ayant des prédispositions envers de nouvelles approches de l'apprentissage : étudiants connectés, multitâches, collaborateurs, participatifs, visuels...

Ces nouveaux espaces permettent d'offrir un environnement propice aux études et à la réussite, mais également de créer des lieux de vie et d'échanges pour les étudiants. Ces espaces pédagogiques informels concourent ainsi, avec les nouveaux dispositifs d'accompagnement pédagogique et d'accueil des étudiants sur les campus, à la création d'un espace pédagogique global et cohérent.

Ce projet s'inscrit dans un plan global intégrant également la modernisation des espaces pédagogiques formels (amphithéâtre, salles de travaux dirigés, salles de travaux pratiques informatique et plateformes de TP) et l'aménagement des espaces extérieurs. Il s'accompagne du déploiement d'une

couverture wifi haute densité permettant de couvrir 100% des espaces formels et informels et des espaces verts de tous les campus.

1. Élaborer un schéma directeur pour la rénovation des espaces pédagogiques formels (action en cours)

2. Poursuivre l'aménagement des espaces pédagogiques informels

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de places disponibles dans les espaces informels	Nombre	121	121	350	301

En 2021, 180 places assises ont été créées dans les espaces informels, portant leur nombre total à 301 sur l'ensemble des campus. Ces places comptent également des zones réservées aux personnes à mobilité réduite.

Sur 3 ans la création de places s'est déclinée comme suit :

- 2019 : 121 places créées à Rockefeller et Thémis
- 2020 : 0 places créées
- 2021 : 190 places créées à la Buire A, dans le bâtiment Darwin A, C et D, dans le Patio et au quai 43.

Il est projeté d'installer 130 places en 2022 au niveau du bâtiment Déambulatoire du campus LyonTech-la Doua.

Sur le périmètre de l'IUT, 3 appels à projets CVEC de l'IUT obtenus en 2021 ont pour objectif d'ajouter des espaces informels. A cela s'ajoute les places aussi le Pôle de Vie le Studio du campus LyonTech la Doua qui a ouvert en 2021.

3. Poursuivre l'équipement des salles d'enseignement en matériel audiovisuel et de communication à distance (action en cours)

4. Référencer les salles d'enseignement équipées en matériels audiovisuels sur le système ADE

Cf. point précédent.

Développer et adapter l'offre de services en matière de documentation pour répondre à l'évolution des besoins et des usages

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Coût consacré à la documentation (étudiant de niveau licence et master)	En €	14,71€	15€	15,66€

Le coût consacré à la documentation par étudiant a légèrement augmenté entre 2020 et 2021, dépassant même la cible fixée. Cette augmentation représente un rattrapage par rapport à 2020, première année de crise sanitaire, pendant laquelle les parutions éditoriales ont été nettement retardées, voire décalées à l'année suivante, et où l'activité d'acquisition a également été suspendue pendant plusieurs mois (fermeture des établissements d'enseignement supérieur). Cette valeur tend à rejoindre la valeur 2019 (15,71 €) et témoigne du souci d'accompagnement des étudiants en matière documentaire.

1. Pérenniser les horaires étendus des bibliothèques universitaires

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Moyenne d'ouverture des BU	Nombre d'heures hebdomadaire	78,3	80,8	81	76,25	86,25	90,33
Fréquentation des bibliothèques : Nombre annuel de visiteurs	Nombre	2 200 000	2 289 381	2 200 000	1 048 124	2 200 000	1 260 320

La situation sanitaire a continué de produire ses effets sur l'activité des bibliothèques, notamment du fait de la demie-jauge imposée par les directives gouvernementales à la rentrée 2020, ainsi que des confinements successifs ou des couvre-feu décidés en cours d'année 2021. Sans atteindre le niveau de fréquentation des années d'avant crise, le nombre annuel de visiteurs dans les bibliothèques a tout de même augmenté (+20% entre 2020 et 2021).

Il convient également de noter l'effort considérable des bibliothèques pour tenter d'élargir, puis de maintenir autant que possible, l'amplitude horaire des trois principales bibliothèques de l'Université (Rockefeller, Lyon Sud et La Doua). Ces dernières sont restées ouvertes 7 jours sur 7 en 2021.

2. Élargir le guichet numérique pour accéder à l'ensemble des fonds documentaires

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de consultations des ressources documentaires numériques	Nombre	2 378 003	2 300 000	2 986 259

Sans surprise, les usagers se sont massivement reportés sur des consultations à distance des ressources documentaires numériques, encouragées par la valorisation qui en a été faite par les bibliothécaires sur le site de la BU.

Encourager et accompagner les initiatives étudiantes

1. Utiliser la CVEC comme levier pour encourager les initiatives étudiantes

En 2021, le budget CVEC disponible était de 4 824 250 €, répartis comme suit :

Les crédits CVEC pouvant être reportés à N+1, le budget disponible en 2021 est composé de crédits des années précédentes. Concernant les crédits 2019, en raison de la crise sanitaire, le report des crédits à N+2 a été autorisé. Le tableau ci-après présente la répartition du budget global CVEC en 2021.

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Taux d'optimisation des crédits CVEC	Pourcentage	ND	80%	100%	66%	100%	66%

Sur le budget ouvert en 2021, le taux d'exécution est de 66%, soit le même qu'en 2020. Concernant le taux de consommation des crédits CVEC par année de dotation, la dotation 2019 a été consommée à hauteur de 95%, celle de 2020 à hauteur de 60% et celle de 2021 à hauteur de 39%.

En 2021, une campagne d'appel à projets a été mise en place pour la première fois sur une partie des crédits CVEC. 14 projets ont été retenus pour un financement total de 775 805 €. En 2021, 466 122 € ont été dépensés ou engagés dans le cadre des projets CVEC, soit un taux d'exécution de 60%.

En 2021, le budget CVEC alloué aux services était de 2 633 280 € (après budget rectificatif). Le taux d'exécution des services est de 68%, soit un taux comparable à celui de 2020 (67%). Il est à noter que les dotations sont en constante augmentation.

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de dossiers soumis au GTVE dans le cadre du FSDIE	Nombre	130	153	130	135	140	68
Taux de succès des dossiers soumis au FSDIE	Pourcentage	S.O	ND	S.O	35%	80%	66%
Nombre de projets déposés dans le cadre de la CVEC par les composantes	Nombre	S.O	S.O	S.O	S.O	30	30

Le nombre de dossiers soumis au GTVE dans le cadre du FSDIE est en baisse du fait notamment de la situation sanitaire. De nombreux projets étudiants concernent en effet des actions humanitaires, ou impliquant l'organisation de rencontres entre étudiants. Par ailleurs, quelques projets « hors critères » et hors délais ont été refusés. Enfin, certains projets ont été reportés à 2022.

Deux campagnes d'appel à projets ont été menées auprès des composantes et des services de l'établissement. Pour chacune de ces campagnes, les composantes ont déposé 15 dossiers. Au total 23 projets ont été retenus pour un financement.

2. Favoriser l'engagement étudiant

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021
Nombre de dossiers « reconnaissance de l'engagement » déposé par les étudiants	Nombre	100	106	126

Le nombre de dossiers déposés par les étudiants pour valoriser leur engagement social ou humanitaire dans leur cursus d'étude est en augmentation depuis 2019. Cet indicateur peut être interprété comme un signe de la vitalité de l'implication étudiante dans les questions sociales et humanitaires, en particulier en contexte de crise sanitaire. Il peut aussi être expliqué par le fait que ce dispositif est de mieux en mieux connu par les étudiants de l'UCBL.

En matière de CVEC, le premier budget participatif étudiant a été lancé le 20 octobre 2021 pour une durée de 4 mois environ. La phase de dépôt des dossiers a été ouverte aux étudiants du 20 octobre au 28 novembre 2021. Durant cette phase, 46 étudiants et associations étudiantes ont déposé un total de 49 propositions d'aménagement des campus. Sur ces 49 propositions, 16 ont été considérées comme étant éligibles au sens des critères de recevabilité indiqués dans le règlement du BPE. Sur ces 16 propositions, plusieurs concernaient les mêmes demandes sur le même site (espaces de pique-nique sur la Doua et fontaines à eau sur le site Santé-Est). Des demandes de fusion des projets ont été envoyées aux porteurs de projet qui les ont acceptés. Cela a donc réduit la liste à 14 propositions.

Contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'actes réalisés par le SSU*	Nombre	11 000	6 892	11 000	NC	11 000	NC
Nombre d'étudiants reçus par le SSU	Nombre	5 500	3 524	5 500	NC	8 000	3 489
Délai moyen d'obtention d'un RDV	En jours	SO	ND	SO	ND	1 semaine	Cf.infra
Nombre moyen de RDV/étudiant consultant le SSU	Nombre	S.O	ND	S.O	ND	ND	NC

* Le service a rencontré des difficultés dans le décompte des actes réalisés et le nombre d'étudiants reçus. Un travail de fiabilisation est en cours.

En 2021, le délai moyen d'obtention d'un RDV au SSU est d'une semaine et demi pour un médecin et de trois mois pour un psychologue malgré les dispositifs mis en place pour favoriser l'accès des étudiants aux psychologues, en particulier les « chèques psy ». En effet, le service n'a disposé en 2021 que de deux psychologues. Néanmoins, la mise en place des chèques psy a permis aux étudiants d'avoir un accès facilité aux psychologues « extérieurs », et de façon gratuite, dans un délai d'1 à 2 semaines.

L'un des objectifs prioritaires du SSU est que tous les étudiants aient accès à son offre de service, y compris les étudiants dans les cursus distant. Ainsi, un recrutement est prévu sur le site de Bourg en Bresse pour développer la téléconsultation.

1. Promouvoir les actions du Service de Santé Universitaire (SSU) auprès des étudiants

En 2021, des efforts importants de communication ont été fait par le SSU. Ils se sont traduits par :

- Une activité importante sur les réseaux sociaux : informations régulières via le compte Instagram du SSU et celui des Etudiants Relai Santé (ERS), comptant à peu près tous les 2, 1330 abonnés (2 fois plus que l'année précédente) :
- L'amélioration du site internet du SSU : facilitation de la prise de rdv en ligne, amélioration de la visibilité des propositions d'aide, visibilité accrue donnée à des dispositifs tels que les chèques psy et aux ateliers bien-être (méditation, affirmation de soi, regard étudiant...),
- La mise en place de l'Actu du SSU : newsletter mail en début de mois afin d'annoncer les événements importants du SSU et les propositions pour le mois avenir (interventions ERS, programme des propositions) : très appréciée, bons retours et très efficace sur notre communication.

2. Offrir une qualité de service aux étudiants

Le service offert par le SSU durant la situation sanitaire s'est caractérisé par une grande réactivité, en particulier pour la gestion des cas COVID et des problèmes psychologiques découlant des confinements. Cela s'est concrètement traduit par :

- La mise en place d'une hotline pour le recensement et la gestion des cas COVID et des cas contacts.
- Les ateliers de gestion du stress, actions des ERS, forum consentement, mise en place de la réalité virtuelle sur cette thématique (très appréciée)
- La mise à disposition de masques, de gel., réalisation de test PCR et de tests antigéniques dans le service avec ou sans RDV, information sur la vaccination

Favoriser les mobilités étudiantes entrantes et sortantes

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019 (Promotion 2018-2019)	Cible 2020	Valeur 2020 (Promotion 2019-2020)	Cible 2021	Valeur 2021 (Promotion 20)
Nombre d'étudiants ayant obtenu un double diplôme	Nombre	100	123	100	136	130	196
Mobilité sortante : nombre d'étudiants partis à l'étranger	Nombre	1 300	1 166	1 100	544	1 100	388
Mobilité entrante : nombre d'étudiants venant de l'étranger*	Nombre	700	505	700	300	700	544
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors MEEF)	Pourcentage	30%	31%	30%	30,8%	30%	25,4 %
Part des étudiants étrangers** inscrits en doctorat	Pourcentage	35%	34%	35%	34,5%	35%	32,3 %

* Les chiffres donnés correspondent aux étudiants qui XXX à compléter

** Un étudiant étranger est un étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur d'un pays où il n'a pas sa résidence permanente et qui a obtenu un baccalauréat à l'étranger ou un titre équivalent à l'étranger.

Le nombre d'étudiants double diplômés poursuit son évolution, passant de 123 en 2019 à 196 en 2021 (+60 %).

La situation sanitaire continue d'avoir un impact important sur la mobilité sortante. Cette dernière est encore en baisse en 2021 : 388 étudiants étaient partis à l'étranger en 2021, contre 1 166 en 2019. Par contre, la mobilité entrante retrouve son niveau d'avant crise à 544 étudiants en mobilité entrante.

Enfin, la part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat est en légère baisse par rapport au niveau de 2020.

1. Développer les partenariats avec les établissements de formation au sein de l'Union Européenne (UE) et hors UE

La nouvelle charte Erasmus+ 2021-2027 ouvre de nouvelles opportunités de mobilité pour les étudiants, les doctorants et les personnels de l'Union Européenne. La DRI travaille à proposer de nouvelles formes de mobilité telles que les mobilités hybrides et incitera les publics concernés à des modes de déplacement et de vie respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, l'appartenance de l'UCBL à l'Alliance ARQUS favorise le développement de mobilités courtes individuelles ou par cohortes.

En 2021, le programme Erasmus + compte plus de 410 accords avec plus de 227 établissements partenaires. L'Université compte également 128 accords de coopération internationale hors Europe, notamment sur les zones Amérique du Nord (Canada) Amérique Latine (Brésil, Mexique, Argentine) et Asie (Chine, Vietnam, Japon).

En matière d'internationalisation de ses formations, l'Université compte 20 programmes de doubles diplômes permettant la double diplomation des étudiants sur la base de maquettes de formation complémentaires (7 au Canada, 1 aux Etats-Unis, 2 au Royaume Uni, 5 en Chine, 2 en Italie. 2 en Suisse et 1 en Belgique). UCBL compte également 15 formations bi-diplômantes sur la base de maquettes de formation similaires aboutissant à l'obtention de deux diplômes à l'issue de la formation (7 avec l'Afrique, 7 avec l'Asie et 1 avec le Moyen Orient). Enfin l'UCBL compte 3 programmes de formation réalisés à l'étranger pour l'obtention d'un diplôme (diplômes délocalisés), ainsi que 2 master conjoints Erasmus mundus LIVE et EACH.

2021 a vu également la consolidation des projets Erasmus+ en cours, tels que l'Alliance sectorielle pour les compétences « CHAISE », et les partenariats stratégiques « MACHINA » et « HiHTC » dans lesquels l'université assure la coordination ; ainsi que les 6 projets (INNOMATH, MaSCE3, COLETTE, PEAPL, SPISEY) et les 2 nouveaux projets de coopération (EUROMENTAL et VaBioLa).

Dans le contexte de la nouvelle accréditation de nos formations et notamment l'ouverture à l'international de nombreuses formations en master, ainsi que la réforme des études de santé, la recherche de nouveaux partenaires sera essentielle pour accroître l'offre de mobilité internationale encadrée de nos étudiants. Il s'agira notamment de reprendre contacts avec le royaume uni afin d'organiser l'après Brexit. Par ailleurs les événements récents (crise sanitaire, conflit à l'est de l'Europe) auront un impact sur nos choix en termes de stratégie de rayonnement international et certaines destinations en Europe et en Amérique du Nord qui étaient déjà très recherchées par nos étudiants vont renforcer leur attractivité.

2. Renforcer la pratique de langues étrangères et notamment la langue anglaise

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'étudiants inscrits à une certification en langue anglaise (TOEIC ou autres)	Nombre	1 366	767	1 700	1 548
Taux de réussite à un examen certifiant en langue anglaise (TOEIC ou autres)	Pourcentage	85%	93%	86%	86%

Tous les étudiants en M2 ayant une obligation de certification en langues, le nombre d'inscrits pour l'année 2021 devrait être identique aux années précédentes, excepté 2019-2020, année pour laquelle l'obligation de justifier d'une certification en langue pour la diplomation de master a été suspendue du fait de la situation sanitaire. La suspension de l'obligation de certification a eu pour effet que seuls des étudiants volontaires, a priori plus disposés à réussir cet examen, se sont inscrits à cette certification.

Le taux de réussite 2020-2021 est équivalent à celui de l'année 2018-2019 comme attendu.

Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019 (Promo 2015-2016)	Cible 2020	Valeur 2020 (Promo 2016-2017)	Cible 2021	Valeur 2021 (Promo 2017-2018)
Insertion professionnelle : licence pro à 30 mois	Pourcentage	97%	94%	97%	92,5%	97%	92%
Insertion professionnelle : master à 30 mois	Pourcentage	95%	94%	95%	94,1%	95%	92%

Le SOIE a déployé en 2021 une série d'actions pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants :

- **La plateforme career center (cf. infra)**
- **Les ateliers Insertion pro (cf. infra)** : ateliers pour apporter un contenu méthodologique et des outils pratiques aux étudiants (exercices, simulation d'entretien) 55 ateliers et 365 participants en 2021
- **La relecture des outils de candidature** : le SOIE a une adresse mail spécifique pour recevoir et traiter les demandes des étudiants souhaitant améliorer leurs outils de candidature.
- **L'accompagnement des diplômés de licences STS vers l'emploi : 39 participants**
- **L'accompagnement des doctorants et jeunes docteurs**
- **Les Instants Pro'** : organisation de rencontres entre les étudiants et les jeunes diplômés de l'Université Claude Bernard Lyon 1 avec des acteurs du monde professionnel
- **Relations enseignants** : ateliers destinés à aider les enseignants à répondre aux questions des étudiants sur un format court d'1h30 sont organisées
- **Modules d'enseignement « Projet Personnel et Professionnel » (PPP) et Transversales d'Insertion Professionnelles (TriP)** : il s'agit de modules de cours mis en place pour préparer les étudiants à s'insérer professionnellement, connaître le monde de l'entreprise et valoriser leurs compétences (3 696 étudiants concernés).

Sur le périmètre de l'IUT, une application a été lancée en 2021 pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants : « Réussir sa professionnalisation ». En lien avec la société Woonoz, elle permet de contribuer à la préparation aux entretiens de stage, d'alternance et d'embauche des étudiants en formation de BUT et DUT.

1. Développer l'apprentissage dans les cursus de formation

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021
Nombre de formations ouvertes en alternance	Nombre	143	139	137
Nombre d'apprentis dans les formations	Nombre	1 144	1 938	2 369

2. Poursuivre le déploiement de la plateforme d'offre de stage de l'établissement

	Unité de mesure	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'inscriptions sur la plateforme de stage de l'établissement	Nombre	1 807	5 050	8 000	8 558	9 000	12 121

Depuis le lancement de Career center, 12 121 comptes ont été ouverts en tout. 2 721 étudiants se sont inscrits sur la plateforme en 2021, et l'on comptait 986 offres de stages sur la plateforme. Enfin, on comptait plus de 7 000 comptes véritable actifs sur la plateforme.

Une réflexion globale a été lancée sur les systèmes informatiques de gestion des relations avec les entreprises (CRM) pour faciliter le lien entre étudiants et monde de l'entreprise.

3. Encourager l'entrepreneuriat étudiant (Action en cours)

Créer et animer un réseau des anciens (alumni)

1. Constituer un annuaire des anciens diplômés (action en cours)
2. Proposer une offre de services aux anciens diplômés (action en cours)

4 – PROMOUVOIR UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE, INTERDISCIPLINAIRE, CONTRIBUTANT AU RAYONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

4.1. L'ambition de l'université en matière de recherche

L'UCBL souhaite consolider l'excellence en matière de recherche autour de ses différentes thématiques, notamment via la valorisation de sa production scientifique, l'accroissement des interactions avec le tissu socio-économique et l'accompagnement de la gestion administrative des unités de recherche.

4.2. Les résultats et réalisations de l'Université en matière de recherche

Améliorer la coordination des acteurs du site (UCBL, organismes de recherche, SATT, filiales)

L'UCBL a assumé en 2021 un rôle de coordinateur des actions structurantes du site lyonnais. Ainsi, l'Université a coordonné le projet lyonnais Lynx (Lyon Excellence) dans le cadre de l'appel à projets « ExcellencES ». Ce projet impliquait 18 établissements qui s'engageaient à soutenir, par des projets académiques nouveaux et transdisciplinaires, une marque qui rayonne à l'international. L'UCBL ambitionnait ainsi de renforcer la politique partenariale avec les acteurs locaux, mais aussi nationaux et internationaux, afin de conforter le continuum recherche fondamentale-recherche translationnelle-innovation-valorisation et d'accroître sa visibilité internationale.

Sur la fin de l'année 2021, le projet LYNX n'ayant pas abouti, l'Université s'est repositionné sur la nouvelle phase du projet ExcellencES du PIA 4, avec un nouveau projet centré sur la santé : SHAPE-Med@Lyon. Structuré autour de l'UCBL et des hospices civils de Lyon, ce projet rassemblerait plusieurs acteurs locaux dans le but de renforcer la recherche et les formations dans le domaine de la santé : L'université Lumière Lyon 2, le Centre Léon Bérard, le Centre hospitalier Le Vinatier, VétAgro Sup, CPE Lyon et les organismes de recherche (INSERM, CNRS, INRAé, Inria et le Centre International de Recherche sur le Cancer-OMS).

Encourager la valorisation de la recherche par le dépôt de brevet et par la création d'entreprises

1. Améliorer et amplifier la lisibilité de l'offre de services en matière d'ingénierie de projets

Dans son rapport d'activité 2021, la filiale d'ingénierie de projets de l'Université (LIP) décline son activité comme suit :

- Analyse, stratégie et positionnement de programmes
- Mise en place de partenariats
- Montage de projets
- Management de projets

L'activité de management de projets se divise entre :

- Les dossiers agences et autres opérateurs (Agence Nationale de la Recherche notamment)
- Les dossiers européens (Horizon Europe et autres projets européens)
- Les dossiers pôles de compétitivité
- Les dossiers Investissement d'Avenir
- Les dossiers partenariats industriels

	Unité de mesure	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de chercheurs et enseignants chercheurs uniques accompagnés par LIP sur la période 2017-2021	Nombre	1 000	2 048	1 600	2332	2 100	863	860	858

2. Encourager la création d'entreprises, notamment par la mise en place de formations.

	Unité de mesure	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de start-ups créées	Nombre	40	39	40	38	42	ND	42	51

L'UCBL héberge actuellement une entreprise dans ses locaux : l'entreprise VAXXEL, qui opère dans le domaine de la santé.

3. Accompagner le dépôt de brevet.

	Unité de mesure	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de brevets déposés	Nombre	300	288	300	329	300	ND	330	289
Nombre de brevets exploités	Nombre	18	74	20	NC	20	NC	85	119

Renforcer la politique partenariale avec les industriels et les acteurs socio-économiques

1. Renforcer et promouvoir les plateformes de l'établissement et les compétences associées auprès des acteurs du monde économique

Le Vice-Président délégué aux plateformes technologiques et aux grands équipements a engagé en 2021 un travail de recensement des plateformes.

La définition d'une plateforme et la fixation de son périmètre est un exercice complexe. A ce titre, la commission recherche a engagé un travail d'élaboration de critères d'identification :

- Rattachement à Lyon 1 (tutelle principale ou significative)
- Structure organisée (directeur, conseil d'administration, statuts rédigés)
- Ressources propres : RH, finances
- Mise à disposition de compétences et de moyens autour d'une thématique à une large communauté académique et industrielle

En tout état de cause, selon que l'on se réfère au portail MEANS qui répertorie les équipements scientifiques de la région, ou à la dernière récente de la Région AURA sur les plateformes scientifiques, le nombre de plateforme de l'UCBL varie. 29 plateformes Lyon 1 sont répertoriées sur MEANS, tandis que 57 structures de Lyon 1 ont répondu à l'enquête de la Région. Sur ces 57 plateformes, seules 19 étaient inscrites sur MEANS et 41 déclarent être dotées d'un système de comptabilité analytique.

Sur les 19 plateformes que l'on retrouve sur MEANS et dans l'enquête AURA, 16 déclarent avoir une comptabilité analytique (84%).

Il semblerait que MEANS ne soit pas le meilleur outil d'incitation à la mutualisation des plateformes.

2. Mettre en place une politique de communication ciblée auprès des pôles de compétitivité et des partenaires économiques régionaux.

Au moyen de l'activité de sa filiale Lyon Ingénierie Projets (LIP), l'UCBL entretient des interactions soutenues avec les pôles de compétitivité, presque quotidiennes dans la stratégie de terrain, avec pour principaux objectifs la mise en place de projets collaboratifs et la dissémination autour des projets en cours de réalisation.

Par ailleurs, LIP indique dans son rapport d'activité que sa participation active à l'Institut Carnot Ingénierie@Lyon (I@L) a trouvé dans les projets filières financés par le PIA les moyens permettant l'intensification de la mise en place de projets partenariaux laboratoires/PME.

Renforcer l'attractivité notamment internationale des formations doctorales de l'établissement

1. Renforcer la communication autour de l'offre des contrats doctoraux.

	Unité de mesure	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	Pourcentage	ND	32,92%	ND	ND	35%	ND	35%	34,8%

2. Fournir une version anglaise des sites web des écoles doctorales et des documents associés.

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Part des écoles doctorales proposant une version anglaise complète et à jour de leur site web	Pourcentage	100%	58%

Œuvrer pour la diffusion et la valorisation des publications, des données scientifiques et du patrimoine scientifique de l'établissement

Les bibliothèques de l'UCBL proposent aux chercheurs différents services personnalisés, dont l'accompagnement au dépôt dans l'archive ouverte HAL :

- Accompagnement au dépôt dans HAL : dépôts, extraction de bibliographies, informations sur les formats de dépôts, dépôts rétrospectifs à la demande ;
- Aide à la gestion des données de la recherche : accompagnement à la rédaction des plans de gestion ou encore la mise en place de projets innovants autour des données de recherche comme le projet DATACC'* ;
- Valorisation des publications et travaux de recherche ;
- Accompagnement à l'utilisation des outils documentaires et bibliographiques
- Soutien à la science ouverte via des actions de présentation dans les laboratoires ou de soutien financier à des projets internationaux (participation à Scoap 3 etu au DOAJ, contribution à Knowledge Unlatched, adhésion au modèle Suscribe to Open, initiative SCOSS...).

1. Systématiser le dépôt des publications dans HAL

	Unité de mesure	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre total de dépôts dans HAL Lyon 1	Nombre	-	77 506	-	95 977	90 000	108 294	ND	115 102
Part de dépôts en texte intégral HAL	%	ND	NC	ND	NC	ND	26%	25%	30%

Les bibliothèques de l'UCBL, qui administrent le portail HAL pour l'établissement, continuent à être sollicitées par les laboratoires ou les chercheurs pour les accompagner au dépôt ou pour assurer des vérifications d'affiliation des chercheurs Lyon 1. Les dépôts en texte intégral augmentent et représentent désormais un tiers du volume total de dépôts, ce qui est plutôt encourageant pour l'établissement, qui souhaite renforcer l'ouverture des articles de ses chercheurs et encourager ainsi la diffusion des savoirs.

2. Respecter la conformité des signatures établissement

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Part des signatures non conformes à la charte de l'établissement	Nombre	ND	NC

Permettre aux enseignants-chercheurs de consacrer plus de temps à leurs missions de recherche et faciliter la gestion des unités de recherche

	Unité de mesure	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'interactions du SCD avec le public de niveau recherche	Nombre	1 000	2 048	1 600	2 332	2 100	2 032	2 000	2 003

Le SCD, par ses activités d'accompagnement des enseignants chercheurs joue un rôle important dans la facilitation pour ces-derniers de la réalisation de leur activité de recherche. A ce titre, le nombre de chercheurs accompagnés en 2021 reste très important.

1. Mettre en réseau les responsables administratifs des unités de recherche afin de fluidifier le pilotage administratif de la recherche (réunions périodiques, formations...)

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de réunion du réseau des responsables administratifs des unités de recherche	Nombre	1 réunion par trimestre	ND

2. Organiser des rencontres régulières entre unités de recherche et direction centrale afin de fluidifier les processus de gestion (action en cours)

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Taux de participation des unités de recherche aux réunions d'informations générales	Pourcentage	100%	ND

3. Favoriser la participation des enseignants-chercheurs aux programmes de mobilité internationale

	Unité de mesure	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021
Évolution du nombre d'enseignants-chercheurs en mobilité sortante	Nombre	20	22	0	4
Évolution du nombre d'enseignants-chercheurs en exercice à l'étranger accueillis en mobilité entrante	Nombre	NC	NC	NC	0

Dans le cadre du programme Erasmus+, les EC peuvent partir en mobilité auprès des universités européennes pour donner des cours et des conférences.

Avant la crise sanitaire, cette mobilité était dans une dynamique d'augmentation.

Simplifier le dialogue de gestion avec les tutelles et les procédures de suivi et d'exécution budgétaire

- 1. Mettre en place un Système d'Information (SI) recherche (action en cours)**
- 2. Outiller le dialogue de gestion partagé avec chacune des tutelles (action en cours)**

Renforcer la mutualisation des plateformes de recherche au sein de l'établissement

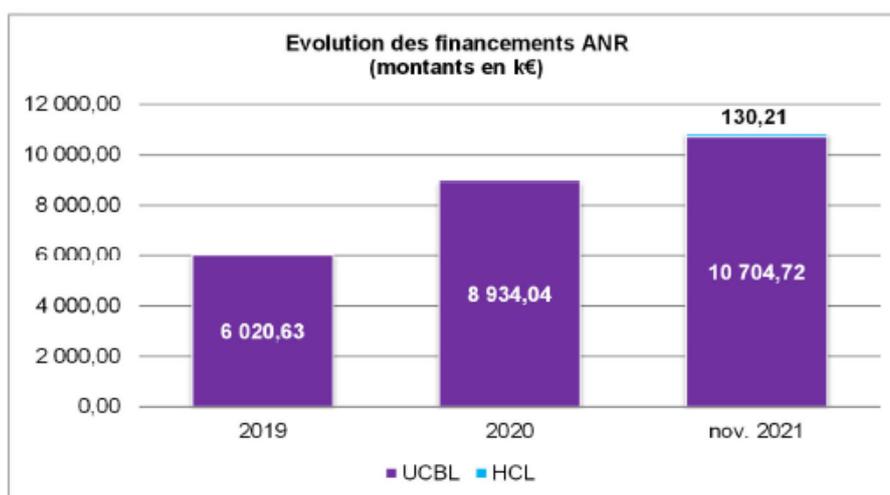
1. Favoriser la mutualisation des ressources numériques (calcul et stockage) pour la recherche dans un mésocentre (action en cours)
2. Mettre en place un modèle de financement incitatif à la mutualisation des plateformes (action en cours)

Augmenter les ressources propres de la recherche à travers une politique incitative (ANR, ERC, PIA...)

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de projets (ANR et ERC) déposés auprès de l'ensemble des tutelles	Nombre	469	ND	472
Taux de succès des projets déposés	Pourcentage	47	Au moins 10%	17,2 %

En 2021, les projets déposés auprès de l'ANR ont connu une dynamique très importante. 302 projets (soit 355 participations des laboratoires) ont été instruits dans le cadre des appels à projets 2021 de l'Agence Nationale de la Recherche. 50 projets ont été retenus, soit 60 participations, pour un montant global supérieur à 10,8 millions d'euros, soit 10,7 M€ pour l'UCBL et 130 k€ pour les HCL. Une quinzaine de projets sont encore en cours d'évaluation à date.

Il est à noter qu'il s'agit du plus grand nombre de projets jamais retenus, et du montant total d'activité ANR le plus important au cours des dix dernières années, puisque le précédent record établi en 2020 est battu.

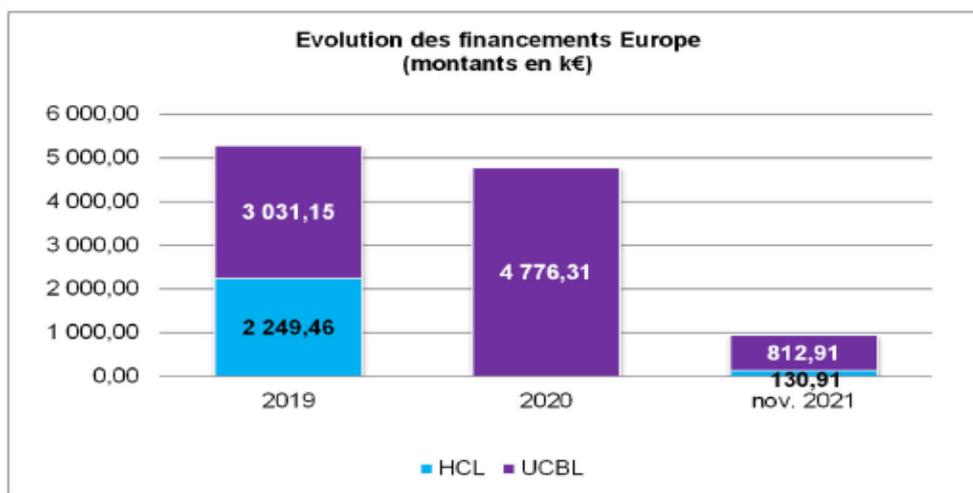




Source : Rapport d'activité 2021 LIP (données en date de novembre 2021)

Au titre de l'activité Europe, 94 projets ont été instruits, dont 12 impliquant les HCL. Au total, 4 projets sont retenus en 2021 pour un montant supérieur à 943 k€, dont 130 k€ pour les HCL dans le cadre du projet CEF Epicare.

2021 marque la fin du programme-cadre Horizon 2020 et le début du programme-cadre Horizon Europe, ce qui se traduit par un nombre restreint d'appels à projets ouverts dans l'année.



Dans ce contexte particulier, il convient de souligner que le volume de projets instruits en 2021 s'est maintenu à un niveau comparable aux années précédentes. Par ailleurs des efforts significatifs des équipes de LIP ont été consacrés à des initiatives ciblées autour des appels du nouveau programme-cadre.

1. Favoriser l'intéressement sur les projets de recherche
2. Mettre en place un système de décharges pour le portage de projets de recherche

5.1. L'ambition de l'université en matière de pilotage

L'UCBL a souhaité poursuivre la modernisation de la gouvernance et de la gestion de l'établissement, dans l'objectif d'assurer un développement harmonieux de l'université au sein de son territoire et de donner à l'établissement les moyens de ses objectifs stratégiques prioritaires et de ses ambitions.

Depuis 2016, l'UCBL s'est ainsi engagée dans une démarche de renforcement de ses capacités globales de pilotage, adaptée à ses ambitions stratégiques, afin de s'affirmer en tant qu'institution responsable et indépendante. Cette stratégie s'est traduite par la constitution d'outils à même d'accompagner la mise en œuvre de sa stratégie pluriannuelle et de redonner du temps long aux actions et aux financements.

Dans cette perspective, six axes majeurs ont été identifiés dans le PAP 2021 en matière de pilotage et de démarche qualité :

- Moderniser et dématérialiser les processus, les outils de travail et de transmission de l'information ;
- Garantir l'autonomie de l'établissement par une gestion financière maîtrisée ;
- Améliorer les délais de traitement de toutes les demandes d'actes administratifs ;
- Rationaliser les processus de scolarité dans le cadre d'une démarche qualité ;
- Améliorer les pratiques en matière de recrutement et de cadre d'exercice des enseignants-chercheurs et des chercheurs ;
- Généraliser un dispositif de déclinaison de la performance basé sur le dialogue de gestion.

Ces axes, arrêtés par la gouvernance de l'université, s'appuient sur le constat que l'amélioration des instruments de pilotage suppose :

- Une efficacité institutionnelle permettant d'asseoir l'UCBL comme une organisation indépendante, agile et résiliente s'appuyant à la fois sur :
 - Le numérique pour optimiser ses pratiques : compte tenu de la taille de l'établissement et de ses multiples implantations géographiques, la dématérialisation des processus (dématérialisation des inscriptions) dans le domaine de la scolarité, expérimentation d'un système de parapheurs électroniques en 2021 avant sa généralisation en 2023, projet de déploiement d'une gestion électronique des documents et d'un système de signature électronique, etc.) est un enjeu majeur de simplification, de fluidité et d'amélioration du service rendu aux étudiants, aux enseignants-chercheurs, aux chercheurs et aux agents administratifs ;
 - Une volonté d'adapter l'organisation des directions et services afin d'améliorer la qualité du service rendu et d'optimiser les ressources (notamment humaines) disponibles ;
 - Un modèle soutenable financièrement pour garantir son indépendance ;
 - Une politique RH ambitieuse pour attirer les talents ;
- Une comptabilité fiable des coûts et un système d'information sans cesse amélioré ;
- Un dispositif de déclinaison de la performance fondé sur le dialogue de gestion permettant de renforcer l'articulation entre contrat quinquennal (auquel est adossé le PAP), budget (cadre au sein duquel la programmation pluriannuelle des investissements est déclinée chaque année) et politique menée au sein des composantes (à travers deux vagues de conférences budgétaires organisées chaque année autour du Président et de représentants de la gouvernance) qui donne

lieu à un contrat d'objectifs et de moyens (COM) formalisé entre le Président et chaque directeur de composante ;

- Une démarche d'audit interne - amélioration continue : redonner du temps long implique d'évaluer ce qui a été fait / est fait pour décider de continuer ou non et d'ajuster les objectifs, les procédures. Afin de disposer de l'expertise nécessaire, la Gouvernance a lancé en 2021 la rénovation du dispositif d'audit interne en actualisant la charte d'audit interne de l'établissement, en formant un vivier de cadre aux techniques de l'audit interne et en se dotant d'un comité d'audit interne.

5.2. Les résultats et réalisations de l'Université en matière de pilotage

Moderniser et dématérialiser les processus, les outils de travail et de transmission de l'information

1. Mettre en œuvre un système de parapheur électronique (action en cours)

Le système de parapheur électronique a été expérimenté courant 2021 sur le processus achats. L'année 2022 élargira le champ d'expérimentation aux principaux circuits de la direction des services financiers, pour une éventuelle généralisation courant 2022.

2. Mettre en place une (GED) dans une logique de travail collaboratif et de travail à distance

Il était prévu en 2021 de mettre en place de faire un bilan de déploiement du plan de simplification des procédures de gestion. Cette action a été reportée à l'exercice 2022.

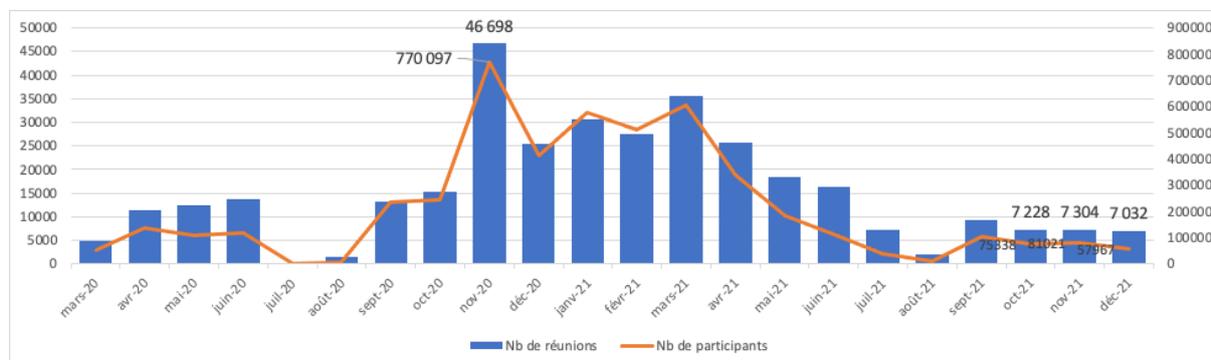
L'objectif était que les trois quarts du plan aient été mis en œuvre.

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
État de déploiement du plan de simplification des procédures de gestion	Pourcentage	75%	NC

3. Mettre en place des espaces de travail partagés virtuels

	Unité de mesure	Valeur 2021
Nombre moyen d'événements mensuels de visioconférences	Nombre	16 221

La crise sanitaire a bouleversé les pratiques professionnelles avec le développement très important de la visioconférence. La période septembre 2020-juin 2021 a vu le nombre mensuel d'événements organisés en visioconférence atteindre des niveaux très élevés du fait des périodes de confinement en particulier. Il semblerait aujourd'hui qu'un étiage ait été atteint à environ 7 200 événements par mois.



Garantir l'autonomie de l'établissement par une gestion financière maîtrisée

1. Développer les ressources propres, notamment la taxe d'apprentissage, formation continue, contrats de recherche

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Taux de rigidité de la masse salariale	Pourcentage	78,60%	76,7%
Taux de réalisation budgétaire des opérations PPI	Pourcentage	90%	80%
Taux d'autofinancement de l'établissement	Pourcentage	5%	7,2%
Évolution des recettes de la taxe d'apprentissage	Pourcentage	15%	7%
Chiffre d'affaires formation continue et alternance	En M€	20,2 M€	21,8 M€

L'exécution budgétaire 2021 démontrent que l'établissement a atteint son objectif d'utilisation saine et équilibrée de ses ressources financières au service de son projet d'établissement, malgré un contexte incertain. L'activité a quasiment retrouvé son niveau d'avant crise et les indicateurs financiers sont tous en progression : un résultat fortement excédentaire, une CAF qui couvre quasiment les trois quarts des dépenses d'investissement, un niveau de fonds de roulement et une trésorerie robuste.

Le poids des dépenses de fonctionnement et le taux de rigidité du budget sont en diminution, portés par la bonne dynamique d'augmentation des ressources propres.

Améliorer les délais de traitement de toutes les demandes d'actes administratifs

1. Offrir aux usagers une qualité de service conforme au référentiel Marianne

Dans le domaine de la formation continue, l'Université Claude Bernard Lyon 1 a choisi de poursuivre sa démarche d'amélioration continue en se présentant à la certification QUALIOPI pour réaffirmer son ambition, pour renforcer la relation et la confiance existant entre les partenaires de la formation continue et de l'alternance, mais aussi accroître l'interconnexion et l'interaction entre l'Université et les acteurs socio-économiques. Suite à un audit, la certification QUALIOPI a été remise à l'Université Claude Bernard Lyon 1 en date du 15 juillet 2021 pour 3 ans.

2. Dématérialiser les demandes de cumul d'activités (action en cours)

3. Raccourcir les délais de traitement des dossiers de recrutement et de paye des vacataires (action en cours)

4. Dématérialiser l'ensemble du processus de conventionnement de stages, intégrant la signature électronique (action en cours)

Rationaliser les processus de scolarité dans le cadre d'une démarche qualité

1. Mettre en place un calendrier annuel de gestion des opérations de scolarité (action en cours)

2. Formaliser et dématérialiser les processus de scolarité dans le cadre d'une démarche qualité (action en cours)

3. Mettre en place des formations aux procédures de scolarité (action en cours)

4. Mettre en place des outils de suivi de l'ensemble des opérations de scolarité (action en cours)

5. Mettre en place un dialogue de gestion pour les opérations de scolarité (action en cours)

Améliorer les pratiques en matière de recrutement et de cadre d'exercice des enseignants-chercheurs et des chercheurs

1. Faire évoluer les pratiques en matière de recrutement en conformité avec les critères du label HSR4R

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Taux d'endo-recrutement des MCF et des PU	Pourcentage	20 % pour les MCF / 40 % pour les PU	17% pour les MCF / 0% pour les PU

2021 a été l'année de soumission du dossier HSR4R à la commission européenne et d'obtention du label. Un séminaire est prévu courant 2022 pour mettre en œuvre le plan d'actions et recenser les avancées qui ont pu être réalisées.

Finaliser le dispositif de maîtrise des risques de l'établissement

1. Mettre en place le nouveau comité d'audit interne

En 2021, des travaux de mise à jour de la charte d'audit interne ont été engagés, sous l'égide de la direction générale des services.

La nouvelle charte redéfinit le périmètre d'action du comité d'audit interne et sa composition, présente les règles de fonctionnement du comité d'audit interne, permet la garantie du principe d'indépendance du comité d'audit interne et réaffirme le rôle de mise en place d'un programme pluriannuel d'audit, élaboré par le comité d'audit interne.

Il faut noter que cette charte d'audit interne dépasse la sphère de la chaîne financière et comptable, dans la mesure où l'audit interne portera sur toutes les fonctions de l'université (scolarité, RH, patrimoine...).

La composition du nouveau comité d'audit interne et d'amélioration continue (CAIAC) a été arrêtée par délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2021.

2. Doter l'établissement d'une cartographie des risques mis à jour régulièrement (action en cours)

3. Déployer un programme pluriannuel d'audit par le comité d'audit interne (action en cours)

En 2022 seront officiellement nommés les auditeurs internes et un programme d'audit devrait être mis en place.

Généraliser un dispositif de déclinaison de la performance basé sur le dialogue de gestion

1. Déployer le dispositif de dialogue de gestion sur toutes les fonctions stratégiques de l'établissement

En 2021, le dialogue de gestion s'est organisé à deux niveaux de pilotage :

- Un niveau de pilotage stratégique avec les conférences budgétaires

Comme les années précédentes, les conférences budgétaires se sont organisées en deux phases, du 12 au 22 juillet 2021, puis du 10 au 26 novembre 2021. Lors de ces rendez-vous biannuels, la gouvernance reçoit les composantes et services communs de l'UCBL TOTO pour échanger sur leurs objectifs stratégiques à la lumière d'éléments de caractérisation de leur activité. Ces RDV sont aujourd'hui bien établis et constituent le lieu privilégié de rencontre entre la stratégie globale de l'établissement et l'activité de ses composantes.

Ainsi, au moyen des conférences budgétaires, l'activité de formation et de soutien à la formation est couverte par le dispositif de dialogue de gestion. Des marges de progression existent, notamment en ce qui concerne le suivi des remontées de modalités de contrôle des connaissances.

- Un niveau de pilotage opérationnel, les réunions budgétaires :

Pilotées par la Direction des Services Financiers, ces réunions se sont également déroulées en 2 temps, du 8 avril au 7 mai 2021 puis du 6 octobre au 27 octobre. Les pôles de gestion financière de la DSF rencontrent les composantes, unités de recherche, services centraux et communs de l'UCBL pour l'élaboration du budget rectificatif de l'année n puis du budget initial de l'année n+1. Focalisé sur les questions budgétaires et de gestion financière, ces réunions permettent de fiabiliser la construction budgétaire, et de garantir la sincérité du budget de l'établissement.

- Par ailleurs, lors des conférences RH, la gouvernance reçoit à partir de la mi-septembre les composantes de l'UCBL pour préparer la campagne emploi de l'année n+1, sur la base d'éléments de caractérisation des composantes (communs aux conférences budgétaires) et de caractérisation RH plus précis.

Une réflexion est en cours pour étendre le dispositif de dialogue de gestion à la fonction scolarité.

2. Mettre en place des revues de gestions régulières entre les composantes et les directions centrales

Les revues trimestrielles de gestion ont été expérimentées en 2021. Elles avaient pour but d'échanger avec les directeurs administratifs de composantes sur les questions budgétaires, la scolarité, la gestion des ressources humaines, la formation continue, et autres sujets connexes. Le bilan de ces revues est positif. Toutefois, compte tenu de la lourdeur du dispositif, une réflexion est en cours pour faire évoluer le format de ces réunions.

6 – CONSTRUIRE UN ÉTABLISSEMENT EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

6.1. L'ambition de l'UCBL en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale

L'UCBL souhaite poursuivre le développement de son action en matière de responsabilité sociétale en intégrant les préoccupations sociales, environnementales dans ses activités et dans ses interactions avec toutes les parties prenantes. L'UCBL souhaite renforcer la prise en compte des besoins de ses acteurs dans leurs diversités et des forces et des compétences de l'UCBL en matière de formation, de recherche et d'innovation.

6.2. Les résultats et réalisations de l'UCBL en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Améliorer les conditions de travail des personnels et des étudiants

	Unité de mesure	Valeur 2020	Valeur 2021
Nombre de télétravailleurs institutionnels	Nombre	193	450
Taux d'absentéisme EC (maladies professionnelles et accidents du travail)*	Taux	1,72%	NC
Taux d'absentéisme BIATSS (maladies professionnelles et accidents du travail)*	Taux	4,98%	NC

* Les données d'absentéisme seront disponibles dans le bilan social 2021 dont la production est prévue pour le mois de juin 2022.

Le télétravail institutionnel poursuit son augmentation, avec 450 agents concernés dont 166 à l'issue de la campagne renouvellement de mai 2021 et 284 nouveaux télétravailleurs à l'issue de la campagne d'octobre 2021 pour mise en œuvre au 2 janvier 2022.

Les données d'absentéisme seront disponibles dans le bilan social 2021 dont la production est prévue pour le mois de juin 2022.

1. Mettre en œuvre l'accord cadre Qualité de Vie au Travail (QVT)

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Taux de mise en œuvre des actions figurant dans l'accord cadre QVT	Taux	100% d'ici 2024	30%

L'accord cadre QVT comporte 60 actions structurées en 8 sous-thématiques :

- Accompagnement à la prise de poste

- Aménagement des espaces de travail
- Gestion du temps de travail
- Management responsable
- Organisation du travail
- Santé au travail
- Vie et carrière à l'Université
- Vivre ensemble

Sur les 60 actions prévues, 21 sont en suspens du fait de la situation sanitaire et 18 ont été mises en œuvre.

2. Poursuivre le développement de l'offre de formation pour les personnels

	Unité de mesure	Cible 2019	Valeur 2019	Cible 2020	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre moyen annuel de jours de formation par agent	Nombre	2,5	2,4	2,5	1,6	2,6	1,9
Nombre de personnels administratifs en mobilité à l'étranger	Nombre	SO	55	SO	0	SO	0

3. Accompagner les temps de parentalité et articuler les temps de vie professionnel et personnel (action en cours)

Améliorer l'environnement de travail des personnels et des étudiants

1. Développer les activités sportives et culturelles à l'attention de l'ensemble des personnels et des étudiants

	Unité de mesure	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de participants aux activités sportives	Nombre	20 010	21 750	19 789	21 000	16 402
Nombre de spectateurs accueillis aux spectacles et expositions Théâtre Astrée		17 450	18 320	7 021	17 000	13 896
Nombre d'évènements sportifs et culturels partagés par les personnels et les étudiants	Nombre	ND	Sports: 90 Culture : 103	Contexte crise sanitaire	Selon contexte sanitaire	69

2. Structurer la communication sur les dispositifs d'accompagnement et d'aides sociales à destination des personnels et des étudiants à travers un portail intranet unique (action en cours)

	Unité de mesure	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2020	Valeur 2021
Taux de recours aux aides sociales	Taux	45,1%	55,5%	52%	73%	60%	78%

Le taux de recours aux aides sociales augmentant constamment depuis 2019 grâce au travail de communication réalisé par le CLASUP. Les aides sociales mises à disposition des personnels sont de mieux en mieux connues par les agents.

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre de situations traitées par le GEST expert individuel	Nombre	ND	25
Nombre de services accompagnés par le GEST expert collectif	Nombre	ND	11
Nombre de visites du portail intranet unique	Nombre	ND	Portail non mis en place

Le groupe d'études de situations de travail (GEST) vise à résoudre des situations collective et individuelles de difficultés au travail.

Le GEST expert individuel repose sur une étroite collaboration entre le personnel concerné et les personnes en charge du dossier (assistante sociale, médecins et infirmières, chefs de service de la DRH, psychologue du travail).

Le GEST expert collectif est composé d'experts dans la lecture des situations collectives, divisés en deux groupes :

- Les acteurs permanents : assistantes sociales des personnels, la DRH et les chefs de service DRH concernés
- Les membres invités : personnes susceptibles d'apporter une expertise particulière (responsable de service, supérieur hiérarchique, collègue...)

Lutter contre toutes les formes de discriminations et notamment celles liées au genre

1. Objectiver les formes et les situations de discriminations

Action prévue en 2021 : Mise en place d'un baromètre des inégalités permettant d'objectiver les formes et les situations de discriminations.

Cette action est en cours de réalisation.

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Part des emplois supérieurs et dirigeants occupés par des femmes	En %	59%	ND	NC*

* Cette donnée sera disponible dans le rapport social unique 2021 dont la production est prévue pour le mois de juin 2022

Rappel des données d'écart salariaux du rapport social unique de 2020 :

1. Evolution des rémunérations ECE

Evolution rémunération sur le net imposable moyen des ECE (fonctionnaires et contractuel.les)					
		2019	2020	Evolution en €	Evolution en %
Total ECE fonctionnaires	Hommes	3 940 €	3 971 €	32 €	0,81%
	Femmes	3 569 €	3 591 €	23 €	0,64%
Total enseignant.es fonctionnaires	Hommes	3 588 €	3 466 €	-121 €	-3,39%
	Femmes	3 215 €	3 197 €	-18 €	-0,57%
Total enseignant.es contractuel.les	Hommes	1 372 €	1 359 €	-13 €	-0,93%
	Femmes	1 294 €	1 335 €	41 €	3,17%
Total contractuel.les doctorant.es & post-doctorant.es	Hommes	1 777 €	1 809 €	32 €	1,82%
	Femmes	1 674 €	1 698 €	25 €	1,48%

2. Evolution des rémunérations BIATSS

Evolution rémunération sur le net imposable moyen des BIATSS fonctionnaires					
		2019	2020	Evolution en €	Evolution en %
Total Cat. A	Hommes	3 127 €	3 108 €	-19 €	-0,62%
	Femmes	2 934 €	2 919 €	-15 €	-0,52%
Total Cat. B	Hommes	2 096 €	2 079 €	-17 €	-0,80%
	Femmes	2 068 €	2 045 €	-23 €	-1,13%
Total Cat. C	Hommes	1 708 €	1 717 €	9 €	0,54%
	Femmes	1 672 €	1 683 €	11 €	0,66%

Evolution rémunération sur le net imposable moyen des BIATSS contractuel.les					
		2019	2020	Evolution en €	Evolution en %
Total Cat. A	Hommes	1 986 €	2 100 €	115 €	5,78%
	Femmes	2 048 €	2 044 €	-5 €	-0,23%
Total Cat. B	Hommes	1 533 €	1 578 €	45 €	2,92%
	Femmes	1 585 €	1 584 €	-1 €	-0,05%
Total Cat. C	Hommes	1 471 €	1 471 €	0 €	0,00%
	Femmes	1 436 €	1 472 €	36 €	2,53%

On constatait que l'écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes n'était pas dû à la part des primes quasi équivalente chez les deux populations. Cet écart peut s'expliquer par la forte proportion d'hommes chez les professeurs hospitalo-universitaires et universitaires qui bénéficient d'une rémunération élevée et qui creuse par conséquent l'écart de rémunération avec les femmes ECE.

Au niveau des BIATSS, l'écart le plus significatif concerne les personnels de catégorie A avec environ 190€ mensuel en faveur des hommes fonctionnaires. On peut l'expliquer en partie par la part des primes et indemnités. Par exemple, la « prime informatique » concerne majoritairement les hommes (52 hommes contre 13 femmes). On constate également une population plus importante d'homme dans les grades les plus élevés et notamment pour les IGR (27 hommes contre 17 femmes).

Pour les autres catégories, l'écart n'est pas significatif et il est corrélé à la proportion de femmes ou d'hommes dans les catégories.

Par rapport à 2019, le net imposable moyen est resté stable voire en légère augmentation +0.5% (de 2 060€ à 2 070€) pour l'ensemble du personnel BIATSS. Cette stagnation résulte essentiellement de l'augmentation de la cotisation de pension civile (+2.5% de 10.83% à 11,10%) qui vient diminuer les effets de l'augmentation des grilles PPCR et du SMIC.

Pour les ECE, l'évolution est également stable voire en légère diminution -0.3% (de 3 031€ à 3 021€) s'expliquant, d'une part, par le fait que l'indicateur ici est le net imposable et qu'il y a eu à compter du 1/1/2019 une exonération des heures complémentaires dans la limite de 5 000€ qui vient en diminution du net et, d'autre part, par le retard sur le paiement de la Prime de responsabilités pédagogiques (PRP) et sur celle de l'intéressement participation à la recherche qui seront payées sur 2021, et enfin par de l'augmentation de la cotisation de pension civile (+2.5% de 10.83% à 11,10%).

2. Élaborer et communiquer le bilan annuel des actions menées

Un bilan des actions est réalisé chaque année la mission égalité diversité.

Ainsi, le rapport d'activité 2021 classe les actions menées en trois axes :

- Des distributions de protections périodiques
- Une présence accrue sur les réseaux sociaux
- Une enquête sur les inégalités et discriminations dans la population étudiante

Une enquête discrimination a été menée en 2021. 3 111 réponses ont été récoltées.

Il en ressort que les critères de discrimination les plus cités sont (par ordre de fréquence) :

- L'âge
- Le genre
- Les origines
- L'apparence
- Le handicap

Il en ressort également que les répondants se déclarant homosexuels sont fortement surreprésentés parmi les étudiants ayant rapporté une situation de discrimination.

Favoriser l'inclusion des personnels et des étudiants en situation de handicap

1. Poursuivre le déploiement du programme agenda d'accessibilité programmée

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021
Taux de réalisation du programme Ad'Ap	Taux	13%	14%	68%
Part des bâtiments accessibles aux personnes ayant un handicap	Taux	45%	NC	NC

2. Encourager les personnels en situation de handicap à se déclarer auprès de l'administration

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Part d'agents en situation de handicap	Nombre	3,77 %	3,68 %	6%	NC*

* Cette donnée ne sera connue qu'en 2021 dans le cadre de la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

3. Encourager les étudiants en situation de handicap à se déclarer auprès de la « mission handicap »

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'étudiants accompagnés par la « mission handicap »	Nombre	840	943	1 000	891

L'accompagnement de la mission handicap se traduit principalement par les aménagements d'examens et des aménagements d'étude.

Les aménagements d'étude les plus souvent accordés sont :

- Les accès aux parkings réservés
- L'étalement de la durée du cursus
- Le soutien pédagogique et méthodologique
- La récupération de notes de cours
- L'intervention d'interprètes

4. Poursuivre l'aménagement de postes de travail adaptés (action en cours)

En 2021, 27K€ ont été investis pour l'aménagement de postes de travail de 15 agents.

5. Sensibiliser l'ensemble des agents de l'UCBL au dispositif d'inclusion des personnels en situation de handicap

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre d'agents ayant suivi une action de sensibilisation au handicap	Nombre	71	ND	120	71

Les actions de sensibilisation sont structurées autour de 5 axes de développement :

- Appréhender les situations de handicap au travail
- Appréhender les troubles psychologiques dans les relations professionnelles
- Recruter, accueillir et manager un agent en situation de handicap
- Se former à la Langue des Signes Françaises (LSF)
- Sensibilisation aux situations de handicap au travail

La sensibilisation des agents de l'UCBL s'est aussi faite par l'organisation de la semaine du handicap, qui s'est tenue en 2021 du 15 au 23 novembre.

Renforcer la sécurité sur les campus

En 2021, les actes de malveillance relevés sur l'ensemble des sites, hors nuisances et incivilités, est de 214, soit 18 actes de moins qu'en 2020, mais 81 de plus qu'en 2019.

Sites	A partir de 05/2017	2018	2019	2020	2021
Doua	37	131	109	194	161
Neurocampus					1
IUT Gratte-ciel			3	1	2
Lyon Sud					2
INSPE Loire	5	6	1		3
Gerland		1		1	3
Rockefeller/Laennec		13	14	36	42
INSPE Bourg en Bresse			1		
Hors site		2			
Lyon-sud		1	1		
Observatoire	1				
Tamaris	1				
INSPE Croix Rousse	1	4	4		
Total	45	158	133	232	214

1. Mettre en place le dispositif d'hypervision

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Part des espaces extérieurs et des bâtiments couverts par la vidéosurveillance	Taux	100%	90%

La refonte du dispositif de vidéoprotection est achevée. Le taux de couverture répond à 90% aux risques identifiés.

2. Étendre les contrôles d'accès aux salles, aux bâtiments

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Part des bâtiments et des salles équipés d'un contrôle d'accès	Taux	100 %	95%

95% des bâtiments et des locaux nécessitant une mise sous contrôle d'accès le sont aujourd'hui.

3. Renforcer les exercices en lien avec la sûreté et la sécurité des infrastructures et des personnes

	Unité de mesure	Cible 2021	Valeur 2021
Nombre annuel d'exercices en lien avec la sûreté et la sécurité réalisés	Nombre	Au moins 1 exercice majeur par campus et par an	0

Aucun exercice majeur n'a été mené en 2021.

4. Renforcer le dispositif de sécurisation des zones à régime restrictif (action en cours)

5. Mettre en place un PC de crise (action en cours)

Agir en faveur du développement durable et de la réduction de l'empreinte environnementale

1. Mettre en place une politique incitative pour la maîtrise des consommations de fluides, notamment en faisant appel à des économiseurs de flux

Action prévue 2021 : Formalisation d'un dispositif de suivi et de maîtrise des fluides.

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021
Consommation annuelle des fluides (eau/ électricité/ chauffage/ gaz)	En €	8,2 M€	6,9 M€	7,6 M€

2. Mettre en place un marché dédié à la collecte et au tri des déchets (action en cours)

3. Favoriser les modes doux de déplacement au sein et entre les campus

	Unité de mesure	Valeur 2020	Cible 2021
Nombre de personnels ayant bénéficié de l'ASIU d'aide aux déplacements doux	Nombre	22	30

La mise à disposition d'abris vélos sécurisés est en cours de déploiement sur l'ensemble des sites. Couplé avec la mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques soutenus par la mission Développement Durable, cette initiative contribue au renforcement de la stratégie bas carbone de l'établissement.

Par ailleurs, l'application du forfait mobilité durable par l'établissement encourage les personnels à se déplacer en vélos ou en covoiturage.

4. Mettre en œuvre l'axe stratégique « achats avec dispositions environnementales » du plan d'actions achat voté par le conseil d'administratif

	Unité de mesure	Valeur 2019	Valeur 2020	Cible 2021	Valeur 2021
Part de marchés supérieurs à 90 000 € HT comprenant une disposition environnementale	Taux	8%	11%	20%	17%

Pour la période 2021-2025, l'objectif de performance environnementale de l'UCBL est que 70% des marchés supérieurs à 40 000 euros HT contiennent une disposition environnementale.

5. Mettre en place un plan de sensibilisation aux éco-gestes

La sensibilisation des utilisateurs et des usagers aux éco-gestes est une démarche essentielle dans la mise en place d'une politique de développement durable. Si aucune campagne spécifique n'a été mise en place en 2021, un rappel des éco-gestes est partagé avec les étudiants lors de la semaine d'intégration. Par ailleurs, des affichettes positionnées dans tous les lieux de passages sont toujours en place après une campagne dédiée réalisée il y a quelques années avec l'UdL. Enfin, le site intranet

de l'Université dispose d'une rubrique dédiée qui présente les « Gestes éco-citoyens » que chaque agent de l'UCBL peut mettre en pratique².

6. Mettre en place un réseau de correspondants développement durable dans les composantes, laboratoires et services (action en cours)

	Unité de mesure	Cible 2021
Part des composantes, des laboratoires et des services ayant nommé un correspondant développement durable	Nombre	100%
Nombre d'actions de formation menées	Nombre	À déterminer

Si la cible de 100% n'a certainement pas été atteinte, de plus en plus de laboratoires et services font remonter des initiatives locales. Par exemple, l'ICJ, l'iLM et le LBBE -entre autres- sont fortement impliqués dans l'initiative labo 1.5³.

Au niveau des composantes, une chargée de mission Développement Durable a été nommée à la Faculté des Sciences. Par ailleurs, des missions locales « développement durable » se structurent à l'INSPE et sur le site de Rockefeller.

Côté service, le service commun de documentation a acté la désignation d'un.e coordinateur.trice développement durable en interne.

7. Mettre en place un bilan carbone annuel au niveau de l'établissement ayant vocation à être décliné par structure (composante/laboratoire/service)

Les établissements d'Enseignement Supérieur sont tenus de produire un bilan GES tous les 3 ans. L'UCBL est inscrite dans cette démarche, en ajoutant l'objectif de suivre d'une manière plus régulière et efficace l'évolution du bilan GES de l'Etablissement. Ainsi, en 2022, l'UCBL a contractualisé avec la société WeCount⁴ pour être accompagné dans l'établissement d'un bilan Gaz à Effet de Serre (GES) plus précis et plus régulier.

Dans le cadre de l'initiative « Laboratoire 1.5 », plusieurs UMR ont déjà réalisé leur bilan GES. Une sensibilisation des personnels sera à mettre en place.

Ainsi l'UCBL est en train de développer une stratégie bas carbone.

8. Promouvoir les actions de formation en lien avec le développement durable et la réduction de l'empreinte environnementale

² <https://www.univ-lyon1.fr/universite/nos-engagements/developpement-durable>

³ <https://labos1point5.org/>

⁴ <https://www.wecount.io/>

Une UE obligatoire « développement Durable » à destination de tous les étudiants de Licence est proposée dans le cadre de la nouvelle accréditation. Le VP Formation Initiale pilote cette initiative. La mise en place d'une fresque du climat à l'échelle de l'établissement (45 000 étudiants) semble difficile à mettre en place, mais des initiatives locales à l'échelle d'un master par exemple sont envisagées.



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021

Exposé des motifs :

L'article L712-3 du code de l'éducation prévoit que le Conseil d'administration « approuve le rapport annuel d'activité, qui comprend un bilan et un projet, présenté par le président »

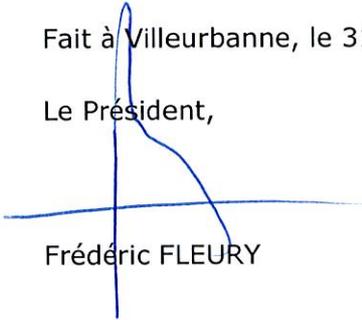
Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le rapport annuel d'activité 2021.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 19
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'absentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 31 mars 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY

Pièce jointe : rapport d'activité 2021

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



L'UNIVERSITÉ CLAUDE
BERNARD LYON 1
EN CHIFFRES p5

ÉDITO p6-7



FORMATION
INITIALE p8-11



FORMATION
CONTINUE p12-13



RECHERCHE ET
INNOVATION p14-17



PARTENARIATS p18-19



2021 EN IMAGES p20-21



CULTURE
SCIENTIFIQUE p22-23



RELATIONS
INTERNATIONALES p24-25



PATRIMOINE p26-27



VIE DES CAMPUS p28-31



DOCUMENTATION p32-33



RESSOURCES
HUMAINES p34-35



FINANCES p36-37



ORGANIGRAMMES p38-39

Photos © Eric Le Roux
Direction de la communication Université Lyon 1
sauf : ^{*[i]}Béatrice Dias, ^{*[ii]}Cristal innov, ^{*[iii]}Adrien Milon
^{*[iv]}Bastien Cambon et ^{*[v]}Marc Barbaire

NOTA BENE : TOUTES LES FONCTIONS MENTIONNÉES DANS LE « RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 » CONCERNENT POTENTIELLEMENT LES FEMMES ET LES HOMMES.

L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1 EN CHIFFRES



46 515
ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS

4 578
PERSONNELS
DONT

2 833
ENSEIGNANTES
CHERCHEUSES
ET ENSEIGNANTS
CHERCHEURS

BUDGET
LYON 1 2021
441,4
MILLIONS
D'EUROS



3
CAMPUS
11 SITES



62
LABORATOIRES
DE RECHERCHE



54
BREVETS
DÉPOSÉS



47,6 M€
ENCONTRATS
DE RECHERCHE



PARMI LES **10**
PREMIÈRES
UNIVERSITÉS
FRANÇAISES AU
CLASSEMENT
DE SHANGHAI



16
LICENCES
50
MASTERS



10
DIPLÔMES
DE SANTÉ



21,8 M€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES
EN FORMATION
CONTINUE EN 2021



72
START-UP
CRÉÉES DEPUIS 2011

Frédéric FLEURY

Président de

l'Université Claude Bernard Lyon 1



Comme chaque année, nous sommes fiers de vous présenter, au travers de ce rapport d'activité, le bilan de l'année écoulée. Qu'il s'agisse de formation, de recherche, d'innovation ou de qualité de vie sur nos campus, l'année 2021 a vu naître de nouveaux dispositifs et de belles réalisations.

Avec l'inscription de plus de 46 500 étudiants, la formation initiale à Lyon 1 confirme cette année encore son attractivité. L'établissement, avec l'ensemble des équipes pédagogiques, a défini sa nouvelle offre de formation pour les 5 prochaines années avec de nouveaux parcours en lien avec les attentes du monde professionnel.

L'Université a aussi maintenu une très large offre de formation continue, a poursuivi sa hausse des effectifs en apprentissage, et notre démarche d'amélioration continue a été marquée par l'obtention de la certification QUALIOP1.

Lyon 1 continue de démontrer la performance de sa recherche et sa valorisation dans des domaines d'application variés pour la société en s'appuyant sur des thématiques fortes, déclinées en nombreux projets et collaborations en santé, pour des nouveaux matériaux ou encore dans le domaine de l'environnement avec des objectifs de développement durable. Des relations plus intenses se sont développées avec nos partenaires institutionnels les plus proches tels que les HCL et les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRAE et INRIA qui a créé un centre à Lyon). L'Université a conforté son action avec le monde économique, en mobilisant l'expertise de ses unités de recherche et de ses plateformes technologiques auprès des industriels.

Concernant les relations internationales, l'Université a continué d'afficher en 2021 son ambition européenne à travers l'alliance Arqus, la reconduction de la charte Erasmus+ et des projets européens. Elle a aussi renforcé ses relations avec ses partenaires canadiens ou chinois dans le domaine de la santé et des sciences.

En 2021, l'Université Lyon1 a poursuivi les opérations pour la rénovation des locaux d'enseignement et de recherche, afin d'améliorer l'accueil des étudiants et de l'ensemble de ses personnels et optimiser les consommations énergétiques et les qualités environnementales de son patrimoine.

ÉDITO

Dans un contexte de crise sanitaire, l'opération « Toutes et tous connectés » a permis de réduire la fracture numérique encore trop présente. La qualité de la vie sur nos campus s'est accrue. L'organisation de l'Arbre de Noël a réuni de nombreuses familles, des activités physiques et sportives ont été proposées aux personnels et aux étudiants en présentiel, et deux temps forts culturels ont marqué cette année 2021 : le festival Chaos Danse et le Tremplin Arty.

Nos BU, certifiées qualité ISO 9001 sans interruption depuis 2015, ont maintenu leurs efforts pour offrir des lieux de vie, de travail et d'étude adaptés aux besoins des étudiants, des enseignants et chercheurs. Un service d'assistance informatique a par exemple été développé sous forme de permanences dans trois BU.

En matière de ressources humaines, l'établissement continue ses efforts pour maintenir l'ensemble de ses forces et de ses moyens pour l'enseignement, la recherche et ses services administratifs dans un contexte de mise en œuvre des réformes nationales couteuses. Côté finances, l'établissement reste en bonne santé malgré des dotations historiquement insuffisantes que sont venues impacter ces réformes nationales insuffisamment accompagnées. Le développement des ressources propres issues des projets portés par les unités de recherche, les équipes pédagogiques ou l'établissement donnent cependant les marges de manœuvres nécessaires pour déployer de nouveaux projets structurants. L'exécution budgétaire 2021, fondée sur les notions de programmation pluriannuelle et de dialogue de gestion, a aussi contribué à notre bonne santé financière.

2021 était aussi une année toute particulière pour l'Université Claude Bernard Lyon 1 puisque l'établissement célébrait son 50e anniversaire. Pour mettre à l'honneur les liens qui unissent notre communauté, depuis 5 décennies, nos personnels ont été conviés à une soirée exceptionnelle, conviviale et festive, le 22 novembre 2021, au Musée des Confluences : l'occasion de revenir sur les faits marquants, les réussites et l'avenir de notre université.

Concernant le futur, 2022 s'ouvre sur de nombreux projets et une réflexion à mener sur l'avenir et la trajectoire de notre université en lien avec sa position nationale et internationale. Dans ce contexte, le projet SHAPE-Med@Lyon, portée par l'Université Lyon 1 a été déposé dans le cadre du PIA 4 « ExcellencES » aux côtés de six autres institutions lyonnaises*. Son objectif est d'accélérer l'innovation dans les secteurs forts de la santé à Lyon. Ce projet fait partie d'une stratégie à 10 ans visant à mettre en place un pôle d'excellence Lyon health research and innovation hub 2030, destiné à confirmer Lyon comme centre majeur de recherche et d'innovation en santé, dans une approche transdisciplinaire intégrant les sciences sociales, l'ingénierie, l'environnement et la santé vétérinaire.

Ainsi, en 2021, l'Université Claude Bernard Lyon 1 a encore montré son excellence et sa belle dynamique dans un contexte difficile, et nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité.

* L'Université Lumière Lyon 2, les Hospices Civils de Lyon, le Centre Léon Bérard, le Centre hospitalier Le Vinatier, VétAgro Sup, CPE Lyon.

FORMATION INITIALE



Actions menées en 2021

..> ...

..> ...

..> ...

...

...

...



..> ...

..> ...

..> ...

...

...

...



46 515
ÉTUDIANTES
ÉTUDIANTS



16 573
NOUVEAUX INSCRITS
À LYON 1 DONT
6 836 NOUVEAUX
BACHELIERS



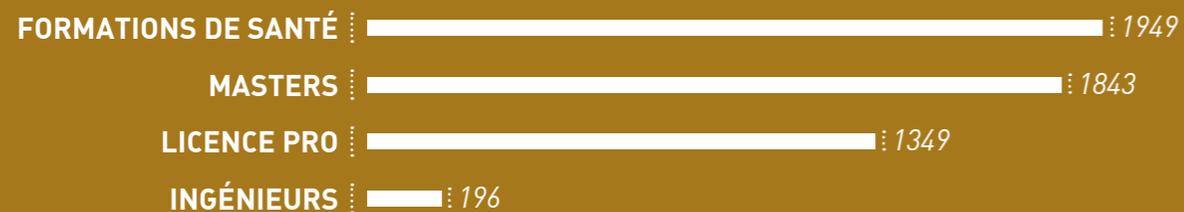
64
CÉSURES
POUR 2020-2021



XX,X M€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES
EN FORMATION
CONTINUE EN 2021

Formation initiale

Nombre de diplômés 2020-2021 :



Insertion professionnelle :

LICENCE PRO



MASTER (hors MEEF)



INGÉNIEUR



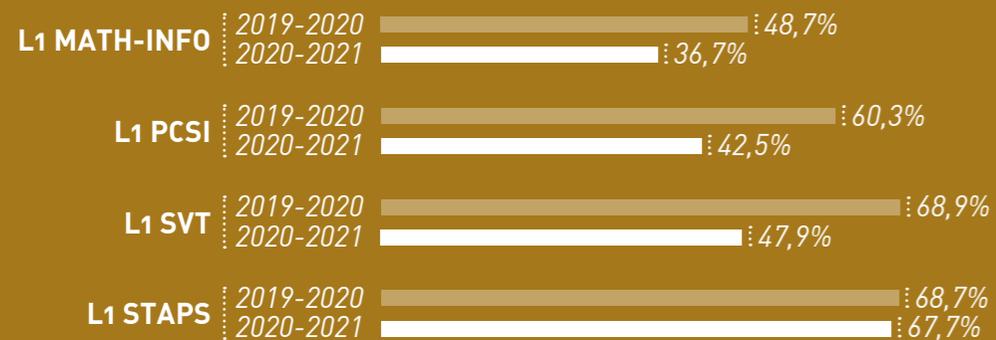
DIPLÔMES DE SANTÉ
10 mentions



LICENCE
16 mentions

MASTER
50 mentions

Taux de réussite des nouveaux bacheliers en première année de Licence* :



* La baisse de ces taux est liée à la crise sanitaire.

FORMATION CONTINUE

Avec l'entrée en vigueur de la certification Qualiopi au 1^{er} janvier 2022, le déploiement de la « loi avenir professionnel » de septembre 2018 arrive à son terme. Pour Lyon 1, les grands changements induits par cette loi ont été la création de son Centre de formation d'apprentis (CFA) en 2019, la publication de formations sur le portail du Compte Personnel de Formation (CPF) en 2020 et, en décembre 2021, Lyon 1 est certifiée Qualiopi.

Actions menées en 2021

..> Une activité soutenue

Malgré le contexte sanitaire, l'Université a maintenu une très large offre de formation continue et a poursuivi sa hausse des effectifs en apprentissage (+8%). Une part de plus en plus importante de ces formations sont financées par le CPF : 86 formations (+26,4%) et 262 demandes exprimées (+19,1%) en 2021. La VAE démontre aussi son attrait croissant : 609 devis ont été émis en 2021, et 109 décisions de jury prises. L'intégralité de la démarche est désormais réalisable à distance. Par ailleurs, Lyon 1 a maintenu son agrément d'Organisme de DPC (ODPC). 92 demandes d'agréments ont été réalisées.

..> L'obtention de la certification QUALIOPi

L'établissement a poursuivi sa démarche d'amélioration continue en se présentant à la cer-

tification QUALIOPi, obtenue le 15 juillet 2021, pour réaffirmer son ambition, renforcer la relation et la confiance existant entre les partenaires de la formation continue et de l'apprentissage, mais aussi accroître l'interconnexion et l'interaction entre l'Université et les acteurs socio-économiques.

..> Un partenariat sur l'apprentissage qui s'étoffe

L'alternance à Lyon 1 s'est fortement développée en partenariat avec des CFA. Deux nouveaux partenariats ont été initiés :

Le CFA CAMPUS 2023 s'est engagé à recruter, former et embaucher 2023 apprentis qui seront mis à disposition des clubs de rugby. La composante STAPS participe à ce projet ciblant 2 formations à Lyon 1.

Le DEUST Préparateur/technicien en pharmacie (de l'ISPB

Faculté de Pharmacie) se déroule désormais en 2 ans, en alternance. Un partenariat a été engagé avec 3 CFA proposant la formation*. La formation a accueilli ses 285 premiers apprenants en septembre 2021.

..> Plateformes de simulation en santé :

Le Centre Lyonnais d'Enseignement par la Simulation en Santé (CLESS), propose des formations par simulation autour de la prise en charge en équipe de situations cliniques urgentes complexes.

* La Société d'enseignement professionnel du Rhône, l'Institut des métiers de Saint-Etienne et le lycée professionnel privé de Nantua.


2 369
CONTRATS
D'ALTERNANCE*1


168
STAGIAIRES
FINANCÉS PAR
LE CPF*2


21,8 M€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

*1 +14,7% par rapport à 2021
*2 Chiffre d'affaires de 371 939 €, +12,5%



Plateforme de Simulation en Santé, formation continue

Pour 2022

La démarche d'amélioration continue initiée dans le cadre de la certification QUALIOPi se poursuit. L'objectif est de développer dans le cadre des orientations stratégiques de l'Université Lyon 1 un système de management de la qualité. Ce chantier ambitieux prendra appui sur un premier plan d'action dont les trois maîtres mots sont : dématérialisation, simplification et automatisation. Nos systèmes d'information doivent évoluer, s'interconnecter et s'enrichir pour apporter un service plus efficient à nos enseignants, nos bénéficiaires et nos partenaires. Cela passe par la transmission d'informations fiables, sécurisées, et automatiques pour un besoin accru de lisibilité pour tous et permettant d'accompagner le développement de nos formations. La mise en place d'outils d'échanges, plateforme pour l'apprentissage, livret numérique, gestion des présences... participent aussi de cette action.

RECHERCHE ET INNOVATION

L'Université Lyon 1 se positionne comme acteur majeur de la recherche locale, nationale et internationale, tout en affirmant ses liens avec les acteurs socio-économiques ancrés dans le territoire lyonnais. S'appuyant sur des thématiques fortes, déclinées en nombreux projets et collaborations en santé, pour des nouveaux matériaux ou encore dans le développement durable, l'Université continue de démontrer l'intérêt de sa recherche pour la société.

Actions menées en 2021

Philippe Douek, « Étoile de l'Europe » (CREATIS - CERMEP)

Pionnier dans le développement du scanner spectral pour des applications médicales, Philippe Douek a été lauréat du concours Étoiles de l'Europe du MESRI. Ses travaux préfigurent la prochaine génération de scanners à rayons X.

Associer deux vaccins différents contre la Covid-19 confère une meilleure protection (CIRI)

Une étude menée au CIRI a démontré une protection environ deux fois plus importante vis-à-vis de l'infection à la Covid-19 chez les personnes ayant reçu la combinaison AstraZeneca/Pfizer.

Cicatriser les plaies sévères grâce à une peau artificielle (LBTI)

Ce projet porté par le groupe URGO a bénéficié d'une aide de 22,8 millions de Bpifrance, et est mené avec quatre partenaires public-privé, dont le laboratoire LBTI.

RAFAL : un projet d'armatures en béton pour le nucléaire (LMC2)

Premier projet de recherche financé dans le cadre du Plan de relance à Lyon 1, le projet RAFAL vise à développer des armatures innovantes pour le nucléaire qui seront fabriquées en France.

Lyon 1 et l'Inria s'associent pour un nouveau Data center sur le campus LyonTech-la Doua

Ce Centre de Calculs et de Données LyonTech - la Doua (CCDD) au bénéfice des structures de recherche et des établissements ESR du site devrait être mis en œuvre fin 2023. Lyon 1 a investi plus de 6 M€ et l'INSA Lyon 700 K€ pour la première tranche des travaux.

Le rover Perseverance a livré ses premiers résultats sur Mars (LGL-TPE)

Le rover a confirmé l'intérêt de son site d'atterrissage, le cratère Jezero. Ce dernier a bien abrité un lac, alimenté par une rivière, il y a 3,6 milliards d'années.

Scanner SPCCT - Philippe Douek au CERMEP



Corinne Dupont, première sage-femme nommée professeure (RESHAPE)

Du laser au luxe : Lancement de la filière CRYSTALITE

Cette filière pour l'industrie du luxe réunit acteurs académiques et entreprises du secteur des cristaux en France, dont la plateforme Cristal Innov de Lyon 1, l'ILM et le laboratoire LMI.

HYBRIDAL : L'alliance du bois et du béton pour des matériaux durables (LMC²)

Ce projet allie les filières bois et béton dans une technologie mixte pour des solutions constructives préfabriquées, optimisées et à l'empreinte environnementale réduite.

Quatre chercheurs de laboratoires Lyon 1 distingués par l'académie des sciences

En 2021, parmi la cinquantaine de lauréats de l'Académie des sciences figurent F. Santambrogio (Pr Lyon 1, ICJ), M. de la Salle (DR CNRS, ICJ), F.-L. Cosset (DR CNRS, CIRI) et F. Caupin (Pr Lyon 1, ILM).

Appel à projet Recherche hospitalo-universitaire en santé : deux lauréats lyonnais

Parmi les 17 projets retenus figurent ceux de Laurent Schaeffer et de Marco Vola, tous deux professeurs des universités et praticiens hospitaliers (Lyon 1 / HCL).

10,6 M€
CRÉDITS ANR
MONTANT RECORD
À L'UNIVERSITÉ LYON 1

59 MEMBRES À
L'INSTITUT
DE FRANCE
DONT 5 NOUVEAUX
MEMBRES JUNIORS

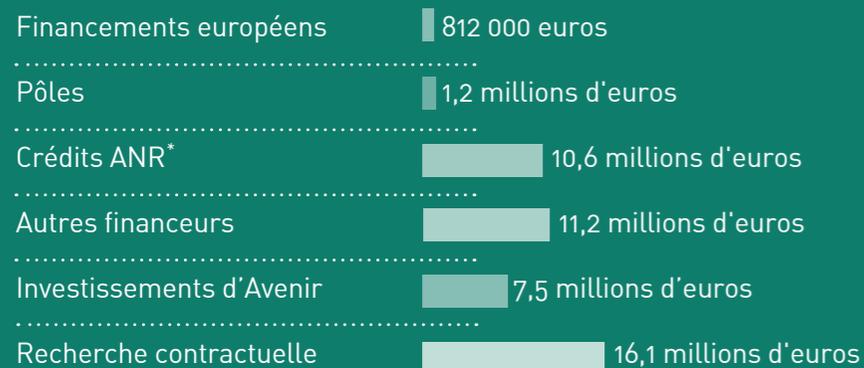
1 601
DOCTORANTS

7
START-UP
CRÉÉES EN 2021

54
BREVETS
DÉPOSÉS

21
PROJETS
BOOSTER
PACK AMBITION
FINANCÉS PAR AURA

Financements de la recherche 2021



* Agence Nationale de la Recherche

TOTAL GÉNÉRAL 47,6 millions d'euros

Pour 2022

L'Université Claude Bernard Lyon 1 continuera de renforcer ses collaborations aux échelles locale, nationale et internationale avec de multiples acteurs de la recherche, de l'industrie et du secteur hospitalier. En particulier, Lyon 1 entend se positionner en 2022 comme un pôle majeur de la recherche en santé, notamment de la santé numérique et de la santé globale. La signature dès le mois de janvier d'un accord-cadre avec les Hospices civils de Lyon et Inria illustre cet engagement. Les données

massives de santé, sources d'innovation pour une médecine personnalisée et une santé numérique, seront un des enjeux majeurs de ce partenariat. C'est en ce sens que Lyon 1 et Inria s'associent pour l'installation d'un nouveau data Center sur le campus LyonTech-la Doua. Sa mise en service – prévue en 2023 – doit bénéficier aux structures de recherche et établissements de l'ESR, ainsi qu'au CHU de Lyon.

Isabelle Daniel figure parmi les 10 personnalités scientifiques les plus influentes en géologie (LGL-TPE)



PARTENARIATS

En 2021, l'Université Lyon 1 a continué de conforter son action avec le monde industriel pour la valorisation de ses recherches et le rayonnement de ses formations. Lyon 1 mobilise l'expertise de ses unités de recherche et de ses plateformes technologiques auprès des industriels et des institutionnels naturels, tels que les HCL, l'INRIA, EDF ou FRAMATOME.

Actions menées en 2021

..> Innovation en santé numérique

Le 1^{er} décembre 2021, les Hospices Civils de Lyon, l'Inria et l'Université Lyon 1 ont signé un accord-cadre visant la création d'un pôle de développement en intelligence artificielle et d'une équipe projet dédiée aux modélisations dans le médical.

..> Projets régionaux R&D Booster et Pack Ambition Recherche

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient les projets collaboratifs de R&D au travers de l'appel à projet R&D Booster, ainsi que les projets au fort potentiel de valorisation socio-économique, via l'appel à projet Pack Ambition Recherche. Au total, 21 initiatives de l'Université Lyon 1 ont été sélectionnées : plus de 4M€ de financement ont ainsi été obtenus par nos laboratoires.

..> Appel d'offre de l'IUT avec EDF

Le département chimie de l'IUT Lyon 1 est lauréat d'un appel d'offres lancé par EDF, commençant en 2022, et qui concerne l'organisation de stages de formations qualifiantes en chimie analytique, intitulées Académie des Métiers EDF.

..> Formations préparant aux métiers du nucléaire

L'Université Lyon 1 et la Direction des Projets Déconstruction et Déchets d'EDF ont signé une convention de partenariat dans le cadre de la Licence Professionnelle « Radioprotection, Démantèlement et Déchets nucléaires » et du Master « Synthèse, Vieillesse et Caractérisation des matériaux pour le nucléaire et les énergies nouvelles » (SYVIC). Lyon 1 et FRAMATOME ont renou-

velé, pour une durée de 3 ans, leur convention de partenariat concernant le master SYVIC.

..> Labcom SaphirLab

Résultat d'une collaboration entre l'ILM et la société RSA, la création du LABCOM Saphir-Lab, porté par Kheirredine Lebbou, favorisera le développement de saphirs de couleurs innovants et performants pour des industries de pointe.

..> Création d'un laboratoire public – privé pour la bio-impression 3D (3DFab)

La société Sartorius, Lyon 1, le CNRS, CPE Lyon et l'INSA Lyon ont joint leurs forces via la plateforme 3d.FAB pour inventer de nouveaux concepts de bio-production par impression 3D.



X M€

EN RECHERCHE PARTENARIALE



16,1 M€

EN RECHERCHE CONTRACTUELLE

623 PROJETS COLLABORATIFS FINANCES

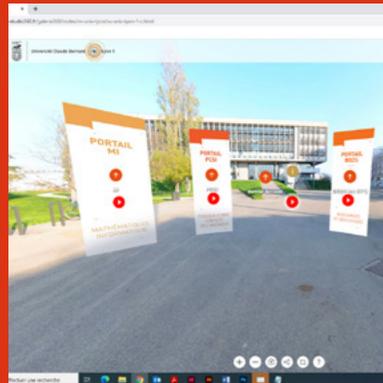


Signature du renouvellement de la convention entre Lyon 1 et Framatome, le 1^{er} juillet 2021

Pour 2022

Lyon 1 poursuit son ambition : proposer une stratégie d'inter- : et inclusive des partenaires éco- :
d'être une université territoriale : façade aussi bien en interne : nomiques et construire une base :
d'excellence, et continue d'af- : qu'en externe pour renforcer et : de connaissances centralisée de :
firmer sa présence auprès des : intensifier le lien avec les collec- : tous les types de relations de :
milieux socio-économiques afin : tivités territoriales et les acteurs : l'établissement avec les milieux :
de renforcer sa visibilité de : du monde socio-économique. : socio-économiques.
même que la lisibilité et l'effi- : Pour développer des relations : :
cacité de ses actions en matière : mutuellement bénéfiques avec : :
de formation, de recherche et : tous ces acteurs, il nous faudra : :
d'innovation. Pour 2022, il sera : proposer une approche globale :

2021 en images



> Janvier : confinement COVID 19 : le salon virtuel étudiant



> Mai : signature convention EDF



> Juin : retour de Tuna Altinel en France ⁽ⁱ⁾



> Septembre : mise en place de points d'information vaccination avec les étudiants Relais Santé de Lyon 1



> Septembre : lancement de la filiale Lyon 1 Crystalite ⁽ⁱⁱⁱ⁾



> Septembre : cérémonie d'installation de l'OMS à Lyon



> Juillet : Nos étudiants aux Jeux Olympiques de Tokyo ! L'Université est fière de ses athlètes : Julia Chanourdie (escalade), Chloé Jacquet (rugby), Alexandre Lloveras (paracyclisme) et Claire Bové (aviron, en photo ci-dessus).



> Septembre : la semaine d'intégration des nouveaux étudiants



> Octobre : conférence de Serge Haroche, bicentenaire de la naissance d'Ampère et accueil de 2 prix Nobel



> Novembre : soirée des 50 ans de Lyon 1 au musée des Confluences

CULTURE SCIENTIFIQUE

La diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle contribue au rayonnement de l'Université Claude Bernard Lyon 1. L'Université mène des actions destinées à répondre aux demandes de publics toujours plus diversifiés et réaffirmées par la crise Covid-19. Son attention se porte plus particulièrement sur les publics traditionnellement éloignés de la culture scientifique, qu'il s'agisse de personnels universitaires, d'étudiants, de publics scolaires ou en situation de handicap afin de les sensibiliser aux enjeux scientifiques et au métier d'enseignant-chercheur. Par cet engagement, l'Université Claude Bernard Lyon 1 contribue à renforcer et diversifier le dialogue avec les citoyens sur de grandes questions de société en rapport avec les sciences.

.....Actions menées en 2021.....

..> 200 ans d'Ampère

À l'occasion des 200 ans des découvertes d'André-Marie Ampère, père de l'électricité moderne, l'université a accueilli Serge Haroche et Gérard Mourou, tous deux prix Nobel de physique au cours d'une conférence Grand public.

..> Monde de la recherche et zones humides

En collaboration avec des chercheurs du LEHNA, quatre étudiantes en Master 1 de Biologie intégrative et physiologie ont mis en place une exposition photo : «le monde de la Recherche au travers de l'exploration des zones humides !».

..> AnimTaRecherche à l'INMG

Un projet de médiation qui s'adressait aux étudiants en santé, invités à visiter un institut de recherche pour découvrir les différents aspects du métier de chercheur.

..> Congrès scientifique des enfants

Lyon 1, le CNRS et la Ville de Vaulx-en-Velin ont organisé le cinquième colloque scientifique des enfants. Une centaine d'enfants a été accueillie au Planétarium de Vaulx-en-Velin pour vivre une journée comme de vrais scientifiques.

..> La dixième édition du festival Science et Manga

Pour sa onzième édition, ce festival organisé par la BU Sciences a abordé une thématique dans l'air du temps : « Tout est virtuellement possible ! ».



65

ÉVÉNEMENTS*1



125 520
PAGES VISITÉES SUR
SCIENCES
POUR TOUS*2

*1 expositions, conférences, ateliers...
*2 portail de diffusion des savoirs



Nermin Salepci, mathématicienne à l'Institut Camille Jordan et danseuse chorégraphe, présentait sa pièce Bahrani au Théâtre Astrée

.....Pour 2022.....

Dans la continuité des actions de : comme la Semaine du Cerveau, : l'enseignement supérieur et culture scientifique, technique et : les journées du patrimoine, la : de la recherche présents sur le industrielle menées cette année, : Fête de la science... 2022 sera : campus. Cet événement animera l'Université Claude Bernard Lyon 1 : d'ailleurs l'opportunité de ren- : le campus pendant l'édition 2022 entend poursuivre en 2022 : forcer le lien avec Villeurbanne, : de la Fête de la Science. la construction d'un dialogue : capitale nationale de la culture, : autour des sciences avec et pour : en proposant la construction : la société. Elle sera une nou- : d'un Village des sciences Lyon- : velle fois partenaire de grandes : Tech-la Doua, en collabora- : manifestations organisées à Lyon : tion avec les établissements de :

RELATIONS INTERNATIONALES

Lyon 1 reste très active dans sa politique internationale malgré le contexte sanitaire. Elle affiche son ambition européenne à travers l'alliance Arqus, la reconduction de la charte Erasmus+ et des projets européens, et poursuit la consolidation de ses relations avec ses partenaires canadiens, chinois dans le domaine de la santé et des sciences. L'Université labellisée « Bienvenue en France » a poursuivi ses actions en faveur de l'accueil des usagers et des personnels sur les campus par la mise en place d'un partenariat avec STUDAPART, en proposant une plateforme de logement pour les étudiants ou personnels, nationaux et internationaux.

..... Actions menées en 2021

..> Six Doubles diplômes avec l'UQAC, Canada

En 2021, Lyon 1 a renouvelé six programmes de doubles diplômes avec l'Université de Chicoutimi (UQAC) pour l'un des parcours du Master de Chimie et dans 5 domaines de l'école POLYTECH LYON dans le cadre des formations d'ingénieurs 2020-2025.

..> Coopération médicale

En étroite collaboration entre l'Université Jiao Tong de Shanghai (UJTS), Chine, les HCL, l'UCBL et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, deux nouveaux Faisant Fonction d'Internes (FFI) de l'UJTS ont intégré le CHU au service de chirurgie digestive et transplantation hépatique de l'Hôpital de la Croix-Rousse. Par ailleurs, l'Université d'Ottawa - Canada, les HCL et l'UCBL ont renouve-

lé pour 5 ans une convention en faveur d'échange d'internes.

..> Développement d'un nouvel accord avec l'UTM, Mexique

Un nouvel accord avec l'Universidad Tecnológica Metropolitana (UTM) a été signé en 2021, visant à proposer une mobilité en stage ou cours aux étudiants de l'IUT notamment en Technique de Commercialisation ou Gestion des Entreprises et Administration.

..> Erasmus+

Lyon 1 renouvelle sa charte Erasmus+ pour 2021-2027. En 2021, le Master en vaccinologie EMJMD LIVE a accueilli sa 6^e promotion avec un nombre toujours croissant de candidatures (+156 en 2021) et a organisé le VaxInLIVE 2021 Symposium ain-

si que la Cérémonie des Diplômés 2019, 2020 et 2021. 2021 a vu la consolidation des projets en cours, tels que l'Alliance sectorielle pour les compétences « CHAISE », et les partenariats stratégiques « MACHINA » et « HiHTC ». Ont également été poursuivis : 6 projets en partenariat et 2 nouveaux partenariats de coopération.

..> Alliance Arqus Université Européenne

Du 4 au 7 octobre 2021, tous les établissements partenaires se sont retrouvés lors de la conférence annuelle à Vilnius. L'alliance a poursuivi ses nombreuses actions (création de diplômes joints, 2^{ème} édition de la Winter School « climate change », mise en place de podcast, de débats, d'Arqus café, de mentoring, career week...).

arQus
European University Alliance
350 000
ÉTUDIANTS
DANS L'ALLIANCE
ARQUS
UNIVERSITÉ EUROPÉENNE

13 
PROJETS
ERASMUS+
EN COURS



701
DOSSIERS DE
BOURSES DE
MOBILITÉ
INSTRUITS*1

*1 en 2021



Remise des diplômes des promotions 2019-2020-2021 du Master International LIVE*⁽ⁱⁱⁱ⁾

..... Pour 2022

Les membres de l'Alliance Arqus se retrouveront à la conférence annuelle à l'occasion des 800 ans de l'Université de Padoue. Cette année marquera également la soumission du projet Arqus+ 2022-2026 où les universités de Wrocław (Pologne) et Minho (Portugal) rejoindront le consortium. Les formations en partenariat international de l'établissement, double diplômes ou délocalisés, seront renouvelées dans le cadre de la nouvelle période d'accréditation. Le développement des ententes en zone anglophone notamment avec le Canada et l'Asie (Malaisie, Inde, Taiwan) sera poursuivi. De nouvelles conventions avec le Royaume Uni pour poursuivre les échanges étudiants suite au Brexit seront mises en place. Enfin, les actions de coopération en direction des partenaires cible Canada (Québec et Ontario), Asie (Chine, Japon et Vietnam) et Amérique latine (Argentine, Chili, Mexique) seront consolidées.

PATRIMOINE

L'Université poursuit les opérations pour la rénovation des locaux d'enseignement et de recherche, afin d'améliorer l'accueil des étudiants et des enseignants-chercheurs et d'optimiser les consommations énergétiques et les qualités environnementales de son patrimoine. L'établissement optimise en continu l'organisation de ses services et son articulation avec le secteur privé afin de mieux répondre aux enjeux de la gestion technique, notamment dans les domaines de l'énergie et de la maintenance.

Actions menées en 2021

..> Bâtiment CIRI

Les travaux de construction du bâtiment CIRI ont démarré sur le site de Gerland, au 1^{er} trimestre 2021 pour une livraison en novembre 2022, et un montant de 14,6 millions € TDC environ.

..> Plan Campus

Les derniers bâtiments réhabilités dans le cadre du Plan Campus, Mendel, Grignard, Lwoff et Forel, ont été livrés par la COMUE.

..> Plan de relance

Concernant les opérations lauréates du plan de relance, les premiers travaux ont débuté en décembre 2021.

..> Rénovations

La rénovation de la façade du bâtiment odontologie et les travaux d'accessibilité ont débuté en juin 2021, le coût d'opération s'élève à 2,4 millions € TDC environ. La rénovation d'amphithéâtres de grande capacité s'est poursuivie pour un montant de 4,2 millions € TDC.

..> ILM

Les travaux de réhabilitation des locaux de l'ancien IML ont été achevés, avec la rénovation de l'amphithéâtre historique et la création de salles d'enseignement pour un montant de 4,8 millions € TDC environ.

..> IUT Lyon 1

Des travaux de sécurité incendie et de raccordement au chauffage urbain ont été réali-

sés sur le site de l'IUT Gratteciel. Sur le site de l'IUT Doua, le Pôle de vie a été livré par la COMUE.

..> Gestion technique

De nouveaux sujets ont été initiés. Un diagnostic sur la question des équipements immobiliers de laboratoire a été réalisé ainsi qu'une préparation de l'établissement aux enjeux du décret tertiaire.

..> Espace gymnique

La construction de l'espace gymnique s'est poursuivie en collaboration avec le CROUS, au sein de la nouvelle résidence étudiante. La fin des travaux est prévue en septembre 2022 pour un coût de 950 K€ TDC environ.



6 200

INTERVENTIONS
DE MAINTENANCE
EN RÉGIE



25 470 M€
AUTITRE DU
PLAN DE
RELANCE



37 M€
BUDGET
D'INVESTISSEMENT



Amphithéâtre Lacassagne, Faculté de Médecine Lyon Est.

Pour 2022

Plusieurs opérations immobilières d'investissement sont prévues : concours architecturaux pour un bâtiment de restauration des personnels et d'accueil des activités sociales (la Doua) ainsi que pour le projet d'accueil de réunions scientifiques sur le site Tamaris (Seyne sur Mer). Les marchés de maîtrise d'œuvre et le démarrage des études sont prévus pour le Data Center (la Doua) et la rénovation thermique du site IUT Gratte-Ciel. 2022 devrait voir le début des travaux de l'espace d'accueil des étudiants sous le Quai 43. Des travaux de mise en sécurité incendie et d'accessibilité seront réalisés sur tous les sites. Lyon 1 s'engagera dans les 1^{ères} étapes du décret Eco énergie tertiaire et la direction du patrimoine s'attache à moderniser ses actions, notamment par une informatisation de la maintenance préventive des équipements. Enfin, la réflexion sur la meilleure prise en compte des équipements immobiliers de laboratoire devrait être conduite à son terme.

VIE DES CAMPUS

Proposer une réelle qualité de vie sur nos campus, offrir à toutes et tous un large accès à la culture et au sport : telles sont les priorités de l'Université pour ses usagers. Pour assurer ses missions dans les domaines de l'action sociale, de la culture, du sport et de la vie étudiante, l'Université s'appuie chaque année sur son Comité pour les Loisirs et l'Action Sociale Universitaire des Personnels (CLASUP), sa mission culture, son Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et sur le dynamisme de ses nombreuses associations étudiantes.

Actions menées en 2021

VIE ÉTUDIANTE

..> Budget Participatif Etudiant (BPE)

Le BPE est un nouveau dispositif, mis en place pour la première fois à Lyon 1 en 2021. L'objectif ? Donner la parole aux étudiants pour améliorer l'aménagement et l'animation des campus ! Avec un budget de 350 000 € ce dispositif offre de belles perspectives, celui-ci a déjà montré tout son intérêt cette année avec plus de 40 projets déposés !

..> Toutes et Tous Connectés

Lyon 1 a œuvré pour réduire la fracture numérique, sujet au cœur des préoccupations durant la crise sanitaire. Le dispositif « Toutes et Tous Connectés » a donc vu le jour en 2021 avec l'achat de 2 000 PC portables désormais disponibles au prêt pour tous les étudiants.

..> Semaine d'intégration

Comme tous les ans depuis 2018, Lyon 1 a pu accueillir ses nouveaux entrants avec une dynamique semaine d'intégration. Pour la première fois, l'escape game permettant de faire découvrir le campus aux étudiants a pu être étendu à deux campus supplémentaires. Malgré la crise sanitaire, la majeure partie des événements prévus a

pu être maintenue, pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

..> Mission Handicap

En 2021, 889 étudiants en situation de handicap ont bénéficié d'aménagements d'examen et/ou d'études. Concernant l'accueil des étudiants, une capsule vidéo de présentation de la Mission Handicap a été réalisée dans le cadre de la semaine d'intégration. Lors de la rentrée étudiante, la Mission handicap s'est également présentée aux nouveaux entrants dans de nombreux amphithéâtres pour informer sur ses missions.

SOCIAL

..> Centre de loisir éducatif (CLE)

Un accueil des enfants des personnels Lyon 1, de 3 ans à 12 ans est proposé par le CLE tous les mercredis et les vacances scolaires. En 2021, 1135 enfants ont été accueillis sur les mercredis de janvier à décembre et près de 1500 enfants ont été accueillis durant les vacances scolaires. Concernant les enfants de 3 mois à 3 ans, 11 places en crèche sont réservées pour l'Université Lyon 1 et 20 enfants sont inscrits, ce qui représente un volume annuel de plus de 42 500 heures en 2021.

 1 000
ENFANTS
ET PARENTS
À L'ARBRE
DE NOËL

LE BUDGET
PARTICIPATIF
ÉTUDIANT 40
PROJETS
BUDGET
PARTICIPATIF
ÉTUDIANT

 584
SPECTATEURS
POUR LE SPECTACLE
DELEUZE/
HENDRIX*

* lancement de Chaos Danse

..> Action Sociale d'Initiative Universitaire

Un chèque naissance de 70 € a été octroyé pour tous les personnels Lyon 1 ayant un ou des enfants dans l'année ou une ou des adoptions dans l'année. Le budget 2021 pour cette action est de 7 000 €.

SPORT

..> Veille Sanitaire au printemps 2021

De février à mai 2021, période de fortes restrictions sanitaires, le SUAPS a proposé à tous les étudiants volontaires de l'Université de participer à des cours d'activités physiques et sportives en présentiel. Chaque étudiant pouvait assister à 2 cours par semaine.

..> Relance des pratiques autonomes

Suite à un arrêt de 18 mois des pratiques autonomes, le SUAPS a relancé ces créneaux dès septembre 2021 dans plusieurs activités pour permettre aux étudiants d'accéder aux installations sportives et ainsi bénéficier d'une pratique libre, sous la responsabilité d'un emploi étudiant recruté par le SUAPS. À l'automne 2021, 30 créneaux ont été ouverts.

..> Relance des activités pleine nature

Après ces périodes de restrictions sanitaires, le SUAPS a mis l'accent sur la relance des activités de plein air dans des conditions d'encadrement optimales. Ainsi, dès le mois d'octobre un stage de plongée ainsi qu'une sortie randonnée ont été organisés. Par la suite, le SUAPS a pu relancer l'activité ski.

CULTURE

..> Festival Chaos Danse

La mission Culture a développé le festival Chaos Danse en programmation annuelle, en association avec l'INSA Lyon.

..> Tremplin Arty

La culture à Lyon 1 a également été marquée en 2021 par l'installation de l'exposition Tremplin Arty 1^{re} édition, suivie du lancement de la 2^e édition du concours, avec l'ENSBA et le MAC Lyon.

Vie des campus



Semaine d'intégration des étudiants de Lyon 1, septembre 2021



Stage Plongée en méditerranée pour les étudiants dans le cadre de la transversale sport^(iv)*



Arbre de Noël pour les personnels, le 16 décembre 2021 à la Cité Internationale de Lyon^(iv)*

Spectacle Deleuze-Hendrix, ballet Preljocaj



..... Pour 2022

Avec le retour en présentiel, une reprise de l'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap accompagnés est attendue (tendance : env. +20% par an). Des cours facultatifs de Langue des Signes Françaises seront mis en place pour les étudiants de maïeutique du site de Bourg-en-Bresse (collaboration UDL). Sept distributeurs de protections périodiques (gratuits) supplémentaires, qui respectent les normes PMR (personnes à mobilité réduite), seront installés sur nos campus.

Concernant les activités sportives, en 2022, le SUAPS espère pouvoir proposer, avec l'appui de la CVEC, un

maximum de manifestations sportives n'ayant pu avoir lieu depuis 2 ans. La défense du titre de Lyon 1 au challenge national des AS par la remobilisation de nos étudiants compétiteurs est aussi un vrai objectif.

Côté Culture, 2022 verra la mise en place d'une résidence d'artistes à l'Université, en symbiose avec le Laboratoire de biométrie et biologie évolutive (LBBE), ainsi que la pleine implication de la Mission Culture et du Théâtre Astrée dans l'année de Villeurbanne, capitale française de la culture.

DOCUMENTATION

Les BU Lyon 1, certifiées qualité ISO 9001 sans interruption depuis 2015, offrent des lieux de vie, de travail et d'étude adaptés aux besoins des étudiants, avec trois BU ouvertes 7 jours sur 7. Renforcer l'offre documentaire étudiante, accompagner les chercheurs, diversifier ses services, proposer des manifestations culturelles innovantes sont les axes prioritaires du Service Commun de la Documentation (SCD).

..... Actions menées en 2021

..> Un service d'assistance informatique

Trois BU proposent depuis la rentrée de septembre des permanences très appréciées pour dépanner les étudiants sur leur matériel informatique personnel ou sur l'environnement Lyon 1 : installation de logiciels, connexion au WiFi, impressions...

..> La grande enquête des BU

L'enquête 2021 a montré la progression du degré de satisfaction des étudiants. Plusieurs actions ont été lancées pour mieux répondre à leurs attentes, faire connaître la documentation accessible en ligne ou communiquer sur le système de réservation en place.

..> Lancement du site APC

Afin de mieux accompagner les chercheurs dans l'ouverture de leurs publications, la BU a lancé un site d'information unique en son genre sur la science ouverte et les frais de publication (APC) négociés avec les éditeurs.

..> La Fête de la Science

La Fête de la Science était de retour à la BU, sur le thème du climat et de la biodiversité. Exposition à la scénographie innovante, parcours numérique et conférences-débats ont attiré un public nombreux, heureux de découvrir la richesse des collections de l'Université.

..> Ouverture des BU à Noël

Malgré un contexte sanitaire tendu, les BU Santé Rockefeller et Sciences Doua se sont mobilisées pour ouvrir à Noël, permettant aux étudiants de venir réviser pour leurs partiels de janvier, travailler en groupe ou emprunter des documents.

..> Les 20 ans du Fonds Aspasia

La BU a fêté les 20 ans de ce fonds sur l'histoire des femmes et la question du genre en éducation avec une conférence passionnante sur l'égalité filles-garçons à l'école, qui a repris l'histoire de la création du fonds avant d'aborder la question de la pédagogie de l'égalité.



1 260 320
ENTRÉES



2 986 259
CONSULTATIONS DES
RESSOURCES
NUMÉRIQUES



7 600
ÉTUDIANTS
FORMÉS
À LA RECHERCHE
DOCUMENTAIRE



L'exposition «Espèces de climat» à la BU Sciences, accueil d'une classe lors de la Fête de la Science.

..... Pour 2022

Opérateurs de la Science ouverte : pour l'établissement, les BU Lyon 1 vont renforcer leur action auprès des chercheurs : après les avoir consultés sur leurs besoins dans le cadre d'une enquête, le Département Services à la Recherche propose des ateliers de revue de la littérature, une sensibilisation accrue à la publication en accès ouvert, le maintien de la mise à disposition de cahiers de laboratoire électronique ainsi que l'aide à la rédaction de plans de gestion de données. La BU envisage également de procéder au dépôt du texte intégral des publications des enseignants-chercheurs de Lyon 1 dans HAL, pour favoriser l'ouverture de la science.

Autre préoccupation forte des communautés, la thématique du développement durable va imprégner l'ensemble des activités des BU : en interne, via son inscription dans le fonctionnement global du SCD, afin de limiter l'impact environnemental des activités des bibliothèques, et auprès de leurs publics à travers l'incitation aux éco-gestes. L'objectif est de viser l'exemplarité, en rendant visibles et en valorisant les actions des BU dans ce domaine.

RESSOURCES HUMAINES

Avec un effectif de près de 5000 agents, la politique RH de l'établissement est riche en enjeux et nécessite réactivité et adaptabilité. L'activité de la DRH se structure autour de trois grandes missions : la gestion administrative courante et la mise en œuvre des réformes nationales, l'accompagnement des personnels et des services, ainsi que la conduite de projets organisationnels.

..... Actions menées en 2021

..> Accompagnement des personnels

L'accompagnement des personnels demeure une priorité de la DRH : 163 agents suivis par les conseillères mobilité carrière et la correspondante handicap, 14 personnels BOE bénéficiaires d'un aménagement de leur poste de travail, 112 agents accompagnés par le psychologue du travail.

..> Recrutement d'apprentis

En 2021, l'Université a lancé sa première campagne de recrutement d'apprentis. 11 apprentis ont été recrutés dans les services centraux et composantes, contre 7 en 2020. 5 apprentis préparent une licence professionnelle et 2 un master.

..> Télétravail

L'application des nouvelles modalités de télétravail prévues dans la charte adoptée fin 2020 (jours flottants, compatibilité avec la semaine organisée sur 4,5 jours...) a porté à 450 le nombre de télétravailleurs institutionnels à l'issue de la campagne du dernier trimestre 2021.

..> Avancement des personnels BIATSS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique, l'Université a adopté ses lignes directrices de gestion (LDG) en matière d'avancement des personnels BIATSS.

..> Nouveaux dispositifs salariaux

Le service de la paie a mis en œuvre de nouveaux dispositifs salariaux : indemnité de fin de contrat, forfait mobilités durables, revalorisation du SMIC, revalorisation de la PRES, aide inflation, remboursement forfaitaire de la protection sociale complémentaire.

..> Outils à destination des directeurs et chefs de services

De nouveaux outils ont été proposés afin d'informer et accompagner les directeurs et chefs de services : réunions thématiques RH trimestrielles, création d'un espace collaboratif, élaboration de cartographies GPEEC, mise à disposition de requêtes BO sur SIHAM...



1 745

AGENTS BIATSS
1 256 TITULAIRES
489 CONTRACTUELS*



2 833

ENSEIGNANTS ET
ENSEIGNANTS-
CHERCHEURS

1 769 TITULAIRES
1 064 CONTRACTUELS*



251

SESSIONS DE
FORMATION

> 78 EN DISTANCIEL
> 6 EN MODE MIXTE

1261 AGENTS
FORMÉS

* au 31/12/2021



Bureau de la Mission d'Accompagnement Professionnel des Personnels (MAPP)

..... Pour 2022

L'activité de la DRH sera forte- : gime indemnitaire des ensei- : seront conduits en 2022, dans
ment concentrée en 2022 sur la : gnants-chercheurs (RIPEC). La : la perspective de la bascule dé-
conduite de travaux prioritaires : DRH sera également fortement : finitive en 2023. Ce déploiement
et de chantiers structurants. : engagée dans la mise en œuvre : accompagnera la réorganisation
La mise en œuvre des mesures : du nouveau statut unique des : de la DRH autour de la gestion
RH de la loi de programmation : personnels hospitalo-universi- : intégrée. Enfin, le printemps
de la recherche (LPR) constitue : taires, dont les textes ont été pu- : 2022 verra la mise en production
un des premiers enjeux, avec : bliés en décembre 2021. En ma- : du nouvel outil pour le suivi du
notamment les opérations de : tière organisationnelle, la DRH : temps de travail et des congés
repyramidage des corps d'ensei- : s'est inscrite auprès de l'AMUE : des personnels BIATSS, dévelop-
gnants-chercheurs, les premiers : dans la prochaine vague de dé- : pé par la DSI en lien avec la DRH.
recrutements sur les chaires : ploiement du module de préliqui- :
de professeur junior (CPJ) et la : dation de la paie du progiciel SI- :
mise en œuvre du nouveau ré- : HAM. Les travaux préparatoires :

FINANCES

L'Université Claude Bernard Lyon 1, à l'instar de l'exercice précédent, a conçu son budget 2021 comme un budget de crise et d'intervention. Fondée sur les notions de programmation pluriannuelle et de dialogue de gestion, l'exécution 2021 a retrouvé son niveau d'avant-crise et consolidé sa santé financière.

..... Actions menées en 2021

..> Dispositif de dialogue de gestion

Le dispositif de dialogue de gestion est resté la pierre angulaire de la construction et de l'exécution budgétaire. Deux vagues de conférences budgétaires ont permis à la gouvernance de rencontrer chaque directeur de composante et de service commun pour évoquer la déclinaison de la politique d'établissement au sein des composantes et la prise en compte des projets portés par chaque structure.

..> Dispositif de déclinaison de la performance

Dans une configuration où le contrat quinquennal liant l'Université au ministère n'a pas encore été formalisé, Lyon 1 a refondé son dispositif de déclinaison de la performance à travers l'élaboration d'un nouveau projet annuel de performance (PAP), qui a servi de cadre de référence aux conférences budgétaires de 2021.

..> Programmation pluriannuelle

La programmation pluriannuelle a été l'une des préoccupations majeures des services de Lyon 1, avec plus de 330 M€ d'opérations pluriannuelles en cours et une comitologie dédiée qui a contribué à l'amélioration de l'exécution budgétaire. La programmation des achats a pris une nouvelle dimension, à travers sa démarche de co-construction et sa logique pluriannuelle.

..> Politique achats

Lyon 1 a déployé en 2021 une nouvelle politique achats pour la période 2021-2025. Structurée autour d'axes stratégiques portés par l'Etat et d'axes issus de la politique de l'établissement, elle est le reflet des orientations politiques de Lyon 1. En juin 2021, une rencontre thématique sur l'achat d'innovation et réunissant les acteurs de l'université et les entreprises innovantes de la Région,

a été organisée en lien avec la Direction des Achats de l'Etat.

..> Dynamique des ressources propres

La dynamique des ressources propres a caractérisé l'exécution budgétaire 2021 avec une augmentation de plus de 22 M€ par rapport à 2020. La mise en place d'un Centre d'Ingénierie de Projets (CIP) au sein de la Direction des Services Financiers a vocation à poursuivre et amplifier cette dynamique.

..> Dispositif de calcul de coûts et de comptabilité analytique

Ce dispositif a contribué à l'aboutissement de plusieurs projets en cours, notamment le calcul des coûts d'apprentissage pour France Compétences et l'opération immobilière Tamaris.

RÉSULTAT
COMPTABLE :

14,7
MILLIONS
D'EUROS



28,6 M€
CAPACITÉ
D'AUTO-
FINANCEMENT



FONDS DE
ROULEMENT
90,8 M€*

* au 31/12/2021



Bureau du Pôle Voyage d'Affaires (PVA), Service financier

..... Pour 2022

En 2022, les services financiers de l'Université Claude Bernard Lyon 1 poursuivront et amplifieront leurs travaux en matière de simplification de la chaîne financière. Les travaux en matière de comptabilité analytique, formation et recherche seront publiés et diffusés largement. Le dispositif de pilotage permettra de nourrir la préparation du contrat quinquennal 2022-2026. Enfin, 2022 sera l'année des achats écologiquement responsables, avec le déploiement du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables.

Président : Frédéric FLEURY
Assistante : Isabelle DONNAT

Directeur Général des Services : Pierre ROLLAND

DGS adjoint.e.s :

Finances Oiasfi CHAABNIA
Secteur Santé Fabienne DUREUIL
Ressources Humaines Frédérique WOLFF

Fonctionnaire Sécurité Défense : Stéphane THEFO

Conseillère de prévention : Delphine BOURGOIS

Agent comptable : Jean-François KAPPS

Directrice de la communication : Béatrice DIAS

Composantes

Services communs

Services centraux

Secteur Sciences & Technologie	Santé	Innovation Conception et Accompagnement pour la Pédagogie (ICAP)	Direction des Ressources Humaines (DRH)
UFR Biosciences Kathrin GIESELER	Faculté de Médecine Lyon Est Gilles RODE	Isabelle ROGOWSKI	Frédérique WOLFF
UFR Faculté des Sciences Bruno ANDRIOLETTI	Comité de Coordination des Etudes Médicales	Service commun de formation continue (FOCAL) Karine LEPETIT	Direction des Services Financiers (DSF) Oiasfi CHAABNIA
Département Génie Électrique et des procédés (GEP) Rosaria FERRIGNO*		Service Commun d'Enseignement des Langues (SCEL) Angéline DURAND-VALLÔT	Direction des Systèmes d'Information (DSI) Gilles RECH
Département Informatique Behzad SHARIAT*	Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux Carole BURILLON	Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des Étudiants (SOIE)	Direction de la Division des Études et de la Vie Universitaire (DÉVU) Anne-Christine HENK
Département Mécanique Marc BUFFAT*		Service Commun de la Documentation (SCD) Isabelle ELEUCHE	Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DRED) Marina ROQUES-RAIMONDI
UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) Guillaume BODET	Faculté d'Odontologie Jean-Christophe MAURIN	Université Ouverte Nathalie MONCOFFRE*	Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) Sophie LAHY
Institut Universitaire de Technologie Lyon 1 (IUT) Christophe VITON	Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation (ISTR) Xavier PERROT*	Comité des Loisirs et de l'Action Sociale Universitaire des Personnels (CLASUP) Marc BARBAIRE	Direction du Patrimoine (DIRPAT) David TINE
Polytech Lyon Emmanuel PERRIN		Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) François CORBI	Direction des Relations Internationales (DRI) Catherine GUILLAUMON
Observatoire de Lyon Isabelle DANIEL	Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (ISPB) Claude DUSSART	Service de Santé Universitaire (SSU) Amélie HENRY	Service Sécurité Stéphane THEFO
Institut de Science Financière et Assurances (ISFA) Nicolas LEBOISNE		Service de Médecine et Santé au Travail du Personnel (SMSTP) Médecin coordinateur Barbara CHARBOTEL	Service Prévention des Risques Delphine BOURGOIS
Institut National Supérieure du Professorat et de l'Éducation (INSPé) Pierre CHAREYRON			

* administrateur provisoire

services inter-universitaires

filiales

Centre Inter-établissement pour les services réseau Philippe MALBOS	Service interuniversitaire domaine de la Doua Lois GUILLOT	Service interuniversitaire des activités physiques et sportives Alexis CHVETZOFF
---	--	--

EZUS Lionel PONCIN DE LA TOURNERIE	LIP Javier OLAIZ
--	----------------------------

Équipe de gouvernance de l'Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSIDENCE

Frédéric FLEURY - Président

Hamda BEN HADID - Président du Conseil académique

Pierre ROLLAND
Directeur général des services

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Didier REVEL
Vice-président du Conseil d'administration

Vice-président étudiant du Conseil d'administration

Philippe MALBOS
Vice-président Numérique, pilotage, modernisation et performance

Jean-François MORNEX
Vice-président Relations hospitalo-universitaires

Christophe VITON
Vice-président Moyens

Hélène COURTOIS
Vice-présidente Relations internationales et affaires européennes

Christine VINCIGUERRA
Vice-présidente Patrimoine immobilier et développement des Campus

Marc BARBAIRE
Vice-président Affaires sociales, culturelles et sportives

Frédéric FERRAND
Vice-président Personnels BIATSS

CONSEIL ACADÉMIQUE

Commission formation

Céline BROCHIER
Vice-présidente Commission formation

Laura DELETRAZ
Vice-présidente étudiante du Conseil académique

Philippe PONCHARAL
Vice-président formation initiale

Anne GIROIR-FENDLER
Vice-présidente mobilité internationale

Eric PEYROL
Vice-président entrepreneuriat et partenariats

Commission recherche

Petru MIRONESCU
Vice-président Commission recherche

Philippe CASSAGNAU
Vice-président ingénierie, valorisation et relations avec les filiales

Bénédicte DURAND
Vice-présidente écoles doctorales

Jérôme HONNORAT
Vice-président santé

Ruben VERA
Vice-président plateformes et conseiller technique aux grands équipements

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Campus LyonTech - la Doua
43, boulevard du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne cedex
04 72 44 80 00

+

www.univ-lyon1.fr

+

+

#univlyon1



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

Adoption des maquettes des formations pour lesquelles l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 a été demandée pour les diplômes de licence, Licence professionnelle, DEUST et Master

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2022- 001 du 25 janvier 2022

Exposé des motifs :

La présentation des maquettes des formations pour lesquelles l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 a été demandée porte sur les diplômes de DEUST, licence, licence professionnelle, et Master suivants :

UFR Biosciences :

- Portail Biosciences et Géosciences (BG2S)
- Licence mention Sciences de la Vie
- Licence mention Sciences de la Vie et de la terre
- Licence Professionnelle mention Bio-industries et biotechnologies
- Licence Professionnelle mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
- Licence Professionnelle mention Productions animales
- Master mention Biochimie - biologie moléculaire
- Master mention Biodiversité, écologie et évolution
- Master mention Bio-informatique
- Master mention Biologie
- Master mention Biologie intégrative et physiologie
- Master mention Biologie végétale
- Master mention Biologie moléculaire et cellulaire
- Master mention Microbiologie
- Master mention Neurosciences
- Master mention Risques et environnement
- Master mention Sciences du Vivant

UFR Faculté des Sciences :

- Portail Physique, Chimie, Sciences pour l'Ingénieur (PCSI)
- Portail Mathématiques/Informatiques (MI)
- Licence mention Chimie
- Licence mention Mathématiques
- Licence mention Physique
- Licence mention Physique, chimie
- Double licence Mathématiques/Physique
- Double licence Mathématiques/Economie

- Double licence Mathématiques/informatiques
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels
- Licence Professionnelle mention Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire
- Master mention Chimie
- Master mention Chimie et sciences des matériaux
- Master mention Didactique des sciences
- Master mention Mathématiques et applications
- Master mention Mathématiques appliquées, statistiques
- Master mention Nanosciences et nanotechnologies
- Master mention Physique fondamentale et applications
- Master mention Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat

Département-composante GEP :

- Licence mention Électronique, énergie électrique, automatique
- Master mention Électronique, énergie électrique, automatique
- Double Licence Électronique, énergie électrique, automatique/Physique

Département-composante Informatique :

- Licence mention Informatique
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine
- Master mention Information-communication
- Master mention Informatique
- Master mention Informatique et Médiation scientifique et technique

Département-composante Mécanique :

- Licence mention Mécanique
- Licence mention Génie civil
- Licence Professionnelle mention Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique
- Master mention Automatique, Robotique
- Master mention Energie
- Master mention Génie civil
- Master mention Génie des procédés et des bio-procédés
- Master mention Mécanique

UFR Faculté de Médecine Lyon Est :

- Licence mention Sciences pour la santé
- Master mention Santé publique

POLYTECH :

- Master mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion de l'Entreprise – MIAGE
- Master mention Ingénierie de la santé

UFR STAPS :

- Portail Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- Licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé
- Licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif
- Licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité
- Licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport
- Licence Professionnelle mention Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs
- Licence Professionnelle mention Intervention sociale: Développement social et médiation par le sport
- Licence Professionnelle mention Santé, vieillissement et activités physiques adaptées
- Master mention Etude sur le genre
- Master mention STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master mention STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master mention STAPS : management du sport
- DEUST STAPS Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles
- DEUST Métiers de la Forme

Observatoire de Lyon :

- Licence mention Sciences de la Terre
- Master mention Sciences de la terre et des planètes, environnement

Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation :

- Licence Professionnelle mention Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Master mention Santé

Institut de Science Financière et d'Assurances :

- Licence mention Economie et gestion
- Licence mention Economie (Double Licence)
- Master mention Actuariat
- Master mention Économétrie, statistiques
- Master mention Management des PME-PMI

Institut Universitaire et Technologique Lyon 1 :

- Licence Professionnelle mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien
- Licence Professionnelle mention Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement
- Licence Professionnelle mention Chimie de synthèse

- Licence Professionnelle mention Chimie industrielle
- Licence Professionnelle mention Commercialisation de produits et services
- Licence Professionnelle mention E-commerce et marketing numérique
- Licence Professionnelle mention Génie des procédés et bioprocédés industriels
- Licence Professionnelle mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation
- Licence Professionnelle mention Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie
- Licence Professionnelle mention Maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques
- Licence Professionnelle mention Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale
- Licence Professionnelle mention Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable
- Licence Professionnelle mention Management des activités commerciales
- Licence Professionnelle mention Management et gestion des organisations
- Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant
- Licence Professionnelle mention Métiers de la santé : nutrition, alimentation
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'électricité et de l'énergie
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : conception de produits industriels
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : applications web
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels
- Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données
- Licence Professionnelle mention Métiers des réseaux informatiques et télécommunications
- Licence Professionnelle mention Métiers du BTP : bâtiment et construction
- Licence Professionnelle mention Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments
- Licence Professionnelle mention Métiers du BTP : travaux publics
- Licence Professionnelle mention Métiers du commerce international
- Licence Professionnelle mention Productions végétales
- Licence Professionnelle mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

Institut des Sciences Pharmaceutiques et biologiques :

- Master mention Ingénierie de la santé
- Master mention Sciences du médicament et des Produits de Santé
- Master mention Cancer

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 18 janvier 2022 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration** a approuvé les maquettes des formations de l'offre de formation 2022-2026, pour les diplômes de DEUST, licence, Licence professionnelle, et Master, telles que présentées dans les documents annexés à la présente délibération.

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Liste des mentions et des parcours des diplômes de DEUST, licence, licence professionnelle et Master accrédités pour la période 2022-2026.
- Annexe 2 : Maquettes des formations accréditées pour la période 2022-2026

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

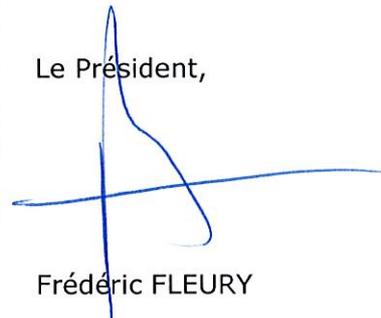
Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

Adoption des maquettes des formations pour lesquelles l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 a été demandée pour les diplômes de licence, Licence professionnelle, et Master

Exposé des motifs :

La présentation des maquettes des formations pour lesquelles l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 a été demandée porte sur les diplômes de licence, licence professionnelle, et Master suivants :

UFR Biosciences :

- Licence 1^{ère} année accès santé
- Licence 2^{ème} année accès santé mention sciences de la vie
- Licence 3^{ème} année accès santé mention sciences de la vie pour les parcours biochimie, génétique, bio-informatique statistique et modélisation - physiologie animale – humaine
- Master 1^{ère} année mention Biologie moléculaire et cellulaire

UFR Faculté des Sciences :

- Licence 3^{ème} année mathématiques fondamentales de la licence Mathématiques
- Licence professionnelle mention Métiers de l'industrie: métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage
- Master 1^{ère} et 2^{ème} année mention Chimie physique et analytique
- Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles (CUPGE)
- Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) A
- Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) C

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 15 février 2022 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les maquettes des formations de l'offre de formation 2022-2026 pour les diplômes de licence, Licence professionnelle et Master, telle que présentée dans les documents annexés à la présente délibération.

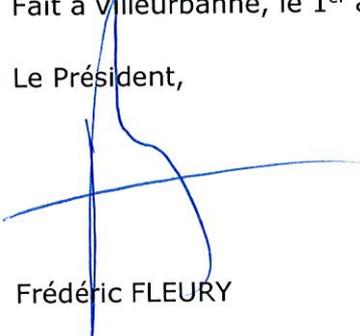
Pièces jointes :

- Annexe 1 : Liste des mentions et des parcours des diplômes de licence, licence professionnelle, et Master accrédités pour la période 2022-2026.
- Annexe 2 : Maquettes des formations accréditées pour la période 2022-2026

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

Adoption des maquettes des formations pour lesquelles l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 a été demandée pour les diplômes d'état en santé et certificats de capacité

Exposé des motifs :

La présentation des maquettes des formations pour lesquelles l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 a été demandée porte sur les diplômes d'Etat en santé et les Certificats de Capacité suivants :

Institut des Sciences Pharmaceutiques et biologiques :

- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques - 2ème Année
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques - 3ème Année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1ère Année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2ème Année
- Diplôme d'Etat Docteur en pharmacie - Pharmacie 6ème Année

Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation :

- Diplôme d'Etat Audioprothèse 1ère Année
- Diplôme d'Etat Audioprothèse 2ème Année
- Diplôme d'Etat Audioprothèse 3ème Année
- Diplôme d'Etat Ergothérapeute 1ère année
- Diplôme d'Etat Ergothérapeute 2ème année
- Diplôme d'Etat Ergothérapeute 3ème année
- Diplôme d'Etat Masseur-kinésithérapeute 1ère année
- Diplôme d'Etat Masseur-kinésithérapeute 2ème année
- Diplôme d'Etat Masseur-kinésithérapeute 3ème année
- Diplôme d'Etat Masseur-kinésithérapeute 4ème année
- Certificat de Capacité Orthoptiste 1ère année
- Certificat de Capacité Orthoptiste 2ème année
- Certificat de Capacité Orthoptiste 3ème année
- Certificat de Capacité Orthophoniste 1ère année
- Certificat de Capacité Orthophoniste 2ème année
- Certificat de Capacité Orthophoniste 3ème année
- Certificat de Capacité Orthophoniste 4ème année
- Certificat de Capacité Orthophoniste 5ème année
- Diplôme d'Etat Psychomotricien 1ère année
- Diplôme d'Etat Psychomotricien 2ème année
- Diplôme d'Etat Psychomotricien 3ème année

UFR Faculté de Médecine Lyon Est :

- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Médicales 3ème année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Médicales 1ère année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Médicales 2ème année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année

UFR Faculté de Médecine Lyon Sud :

- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Médicales 3ème année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Médicales 1ère année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Médicales 2ème année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Maïeutiques 2ème Année (Lyon)
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Maïeutiques 3èm Année (Lyon)
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques 4ème année (Lyon)
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques 5ème année (Lyon)
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Maïeutiques 2ème Année (Bourg-en-Bresse)
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Maïeutiques 3èm Année (Bourg-en-Bresse)
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques 4ème année (Bourg-en-Bresse)
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques 5ème année (Bourg-en-Bresse)

Faculté d'Odontologie :

- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Odontologiques 2ème Année
- Diplôme d'Etat Formation Générale en Sciences Odontologiques 3ème Année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Odontologiques 1ère Année
- Diplôme d'Etat Formation Approfondie en Sciences Odontologiques 2ème Année

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 15 février 2022 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, le **Conseil d'administration** a approuvé les maquettes des formations de l'offre de formation 2022-2026, pour les diplômes d'état en santé et les certificats de capacité, telles que présentées dans les documents annexés à la présente délibération.

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Liste des mentions et des parcours des diplômes d'état en santé et certificats de capacité accrédités pour la période 2022-2026.

- Annexe 2 : Maquettes des formations accréditées pour la période 2022-2026

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Nombre de membres : 28

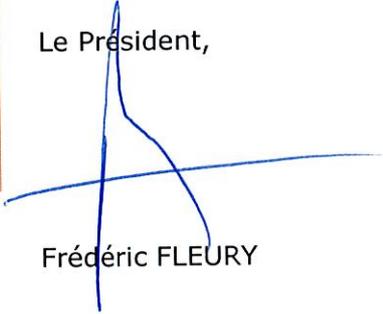
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

CREATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE DE PHARMACIE HUMANITAIRE ET SOLIDARITE INTERNATIONALE

Le diplôme Universitaire de pharmacie humanitaire et solidarité internationale apporte aux pharmaciens ainsi qu'à tous professionnels des produits de santé : des connaissances indispensables à l'exercice de la pharmacie humanitaire, des méthodes et des outils indispensables à la bonne gestion de projets humanitaires ainsi qu'une expérience de terrain permettant de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises.

Au vu de l'offre actuelle en formation tout au long de la vie, il n'existe pas de formation spécifique diplômante en humanitaire en France à destination des pharmaciens et des professionnels des produits de santé.

Dans le cadre des études en pharmacie, la compétence métier « mise en œuvre des actions humanitaires et d'aide au développement » pour exercer le métier de pharmacien humanitaire à l'International n'est pas proposée dans le cursus universitaire. Il est donc nécessaire de former un public compétent et ainsi répondre aux attentes du conseil de l'ordre des pharmaciens dans le cadre des missions humanitaires.

On constate par ailleurs que les missions humanitaires sont décrites par l'ordre des pharmaciens mais malheureusement elles ne sont aucunement traitées dans le cursus universitaire actuel en France.

Public visé : pharmaciens, préparateurs en pharmacie, autres professionnels impliqués dans la logistique et/ou l'humanitaire des produits de santé (médicaments et Dispositifs médicaux).

Budget prévisionnel-tarifs : Formation continue (FC): 2980€

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Rédiger un projet de développement en santé, de le budgétiser et d'effectuer une recherche de financement
- Maitriser les outils de gestion de projet
- Intervenir sur tous les aspects pharmaceutiques d'un projet de solidarité internationale
- Avoir des connaissances géopolitiques pour apprécier les dangers et comprendre les conflits et les mouvements de population
- Participer et/ou encadrer des missions humanitaires pharmaceutiques.
- Contribuer au développement humanitaire par des actions de formations et d'accompagnement.

Le programme de la formation est sur une année universitaire. Il est composé de six modules (145h au total) dont 98 heures de cours théoriques et de 47 heures d'enseignements dirigés et d'un stage d'une durée allant de 3 – 6 mois.

Lieux d'enseignement : Rockefeller

Modalités du contrôle des connaissances

- L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
- Ecrit en fin de formation
Stage de 3 à 6 mois + Mémoire
Présentation d'un poster en fin de stage.
- le barème de chaque épreuve est citée ci-dessus :
 - Ecrit : en fin de formation 30% (Note /20)
 - Stage : rédaction 30% (Note /20) et soutenance mémoire 30% (Note /20)
 - Poster : Présentation graphique du projet humanitaire 10% (Note /10)

Conditions d'obtention du diplôme :

L'apprenant est admis si sa note globale est (écrit + stage + poster) \geq 11/20

Nombre de sessions : 2

Une session initiale et session de rattrapage pour l'examen écrit.

Les sessions de rattrapage sont organisées lorsque les épreuves initiales ont eu lieu.

Cout :

Formation Continue (FC) : 2980€ droits universitaires inclus

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable du Conseil de l'ISPB en date du ;

Vu l'avis favorable du CFVU en date du;

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Nombre de membres : 28

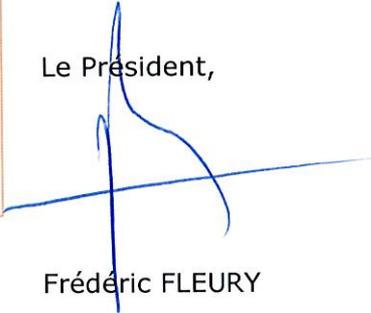
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022
**CAPACITES D'ACCUEIL ET CRITERES D'ADMISSION LICENCES PROFESSIONNELLES ET
CAPACITES D'ACCUEIL DIPLOMES UNIVERSITAIRES 2022 DE L'IUT LYON 1**
Exposé des motifs :
Capacités d'accueil et critères d'admission des licences professionnelles de l'IUT Lyon 1 :

<i>Acronyme</i>	<i>Parcours</i>	Capacité d'accueil 2022	Critères d'admission : Disposer d'un niveau académique minimum de bac+2 ou équivalent sous réserve de contrat en alternance en adéquation avec la formation envisagée et dans la limite des places fixées par l'accréditation du ministère conformément à l'article 14 de l'arrêté du 6 décembre 2019
AS	Alimentation, Santé	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière biologie.
AVI	Achats et Ventes à l'International	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien d'admissibilité) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant et notamment de bons résultats en négociation et en langues vivantes (tests de langue).
BECOME	Bureau d'Etudes et Conception Mécanique	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière mécanique et assiduité (DUT GMP, BTS CPI, ..., examen des cas particuliers).
CACTUS	Chargé d'Affaire en Chaudronnerie Tuyauterie et Soudage	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière mécanique et assiduité (DUT GMP, BTS CPI, ..., examen des cas particuliers).
MEE-CAIE	Chargé d'Affaires en Ingénierie Electrique	44	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant avec des prérequis en génie électrique et automatismes (DUT GEII ou GIM ou un BTS ET ou MS ou FED)
CCIP	Chimie et Conduite des installations de	12	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien d'admissibilité)

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

 ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

			<ul style="list-style-type: none"> - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière de la chimie
CCN	Conception et Chaîne Numérique	32	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière mécanique et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...)
CESP	Chargé Etudes Systèmes Pompage	18	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du secteur industriel, sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis de PE
CPI	Chargé de Projet d'Innovation	16	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (volonté certaine d'acquiescer une double compétence tertiaire/secondaire et intérêt particulier à l'innovation) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du secteur industriel et assiduité (BTS chaudronnerie industrielle, Conception et réalisation de systèmes automatiques, Conception de produits industriels, Industrialisation des produits mécaniques, Maintenance des systèmes, Electrotechnique, DUT Industriels : GIM, GMP, GEII, GTE, QLIO, GCCD, GCGP...).
DEVOPS (exDASI)	Développeur d'applications d'entreprise, Administrateur de Systèmes d'Information	32	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (CV et lettre de motivation) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière informatique (DUT informatique, BTS SIO spécialité SLAM ou équivalent) et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...)
DPIA	Développement de projets, Innovations Alimentaires	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière biologie.
EBUS	E-Business	20	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (Bonne compréhension des enjeux liés à la transformation digitale) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant avec pré requis en gestion, marketing, communication (outils liés à la communication (campagnes e-mailing, réseaux sociaux...)) notamment ou en informatique et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...)
EC	Economie de la Construction	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière génie civil (moyenne des 3 premiers semestres du bac+2, type de bac+2)

EE	Expertise Energétique	39	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière énergie
EPAP	Chargé d'Etudes et de Projets en Aménagements Paysagers	16	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...)
ESSIR	Exploitation et Sécurité des Systèmes d'Information et des Réseaux	18	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière informatique (DUT Informatique, ou Réseau et Télécommunications - BTS Informatique (SIO/SISR, SEN option info/réseaux), L2 du cursus d'informatique LMD (passerelles) -Diplômes étrangers niveau BAC+2 : ex. DEC Technique Québécois - Formation continue (mise à niveau administrateurs systèmes))
GEE	Gestion de l'Energie Electrique	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du domaine industriel
GCQE	Génie Climatique à Qualité Environnementale	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière bâtiment et/ou énergie (moyenne des 3 premiers semestres du bac+2, type de bac+2) et sérieux (implication, assiduité, comportement...)
GENOMIQUE	Génomique	15	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière biologie et plus particulièrement compétences en biologie moléculaires et biologie informatique
GP	Génie de la Production	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien pour certains) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du secteur industriel, sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis des responsables de formation
GRH	Gestion des Ressources Humaines	30	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du secteur tertiaire avec pré requis en gestion, droit du travail, communication notamment, sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis des responsables de formation.

IEM	Informatique et mobilité	20	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière informatique avec une attention particulière sur les modules de programmation et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis des responsables de formation
IIPC	Instrumentation des Installations de Production Chimique	12	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière chimie (BTS CIRA ou DUT / BTS de la filière de la chimie...)
LM	Lean manufacturing	22	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien pour certains) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du secteur industriel, sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis des responsables de formation
LUMIERES	Lumières intelligentes et éclairages durables	12	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du domaine industriel.
M2IAC	Maintenance et Intégration d'Installations Agroalimentaires et Contraintes	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (expérience Agro ou Pharma appréciée) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du domaine industriel, sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis des responsables de formation.
MDI	Développement International de l'Entreprise	30	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien d'admissibilité) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant en gestion avec prérequis en gestion et anglais (tests), sérieux (implication, assiduité, comportement) et avis des responsables de formation
METINET	METINET : Concepteur et gestionnaire de Sites internet	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation (validation de la fiche mission rempli par l'entreprise d'accueil) - niveau académique suffisant dans le domaine informatique
MGRC	Management et Gestion de la Relation Client	24	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du secteur tertiaire avec pré requis en marketing et en management et réussir aux tests (anglais et français), sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis des responsables de formation.
MIQSE	Management Intégré, Qualité, Sécurité, Environnement	60	<ul style="list-style-type: none"> - projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du domaine industriel et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...).

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
L'ÉLÈVE
PARTAGER

MSI	Maintenance des Systèmes Industriels	48	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du domaine industriel et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...).
O2PA	Organisation et Optimisation des Productions Alimentaires	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière agro-alimentaire ou de génie biologique.
PEPS	Procédés d'Elaboration et de Production des Solides divisés	16	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant dans les domaines du génie des procédés, de la chimie, des matériaux ou dans des domaines scientifiques équivalents.
ERP	Consultant Gestionnaire Intégration ERP	20	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant du secteur tertiaire avec prérequis en systèmes d'information ou informatique en lien avec la gestion, sérieux (implication, assiduité, comportement, ...) et avis des responsables de formation
QIAC	Qualité Intégrée des Aliments Conditionnés	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien pour certains) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière biologie.
RAVI	Robotique, Automatismes et Vision Industriels	32	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant dans le secteur industriel.
RB	Réhabilitation des Bâtiments	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière génie civil (moyenne des 3 premiers semestres du bac+2, type de bac+2)
RII	Réseaux industriels et Informatiques	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant dans le secteur industriel (DUT GEII et télécom et réseau) et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...)
SID	Systèmes d'Information Décisionnels	16	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation (validation de la fiche mission rempli par l'entreprise d'accueil) - niveau académique suffisant dans le domaine informatique (DUT informatique, DUT STID, BTS SIO option SLAM...) et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...).
SOFI	Synthèse Organique Fine à L'international	14	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière chimie mais également niveau d'anglais B2 et/ou stage ou semestre à

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

PARTAGER

			l'étranger et et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...).
TA	Techniques Analytiques	60	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière chimie
TCPSI	Technico-Commercial en Produits et Services Industriels	36	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière industrielle et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...).
TEM	Technologie des Equipements Médicaux	20	- projet professionnel en adéquation avec la formation (entretien) - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière industrielle et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...).
TPCC	Conduite de Chantiers de routes et de Voirie et Réseaux Divers	24	- projet professionnel en adéquation avec la formation - entreprise en adéquation avec la formation - niveau académique suffisant de la filière génie civil et sérieux (implication, assiduité, comportement, ...). Recrutement en 2 phases : • commission de pré-sélection sur la base du dossier : moyenne générale des 3 semestres et appréciations comportement + motivation. Commission associant des représentants du SYNTEC, FRTP et de la profession (fin mai). Jusqu'à cette commission, les dossiers complets sont mis en liste d'attente (Pour le "silence vaut accord"), en précisant bien en commentaire que tous les candidats seront informés de la suite de la procédure à l'issue de la commission de fin mai. • commission d'affectation (début juillet), là encore avec SYNTEC, FRTP et autres représentants de la profession, commission durant laquelle on croise les vœux candidats et les choix entreprises pour décider des affectations. La priorité est donnée aux entreprises partenaires/secteur routes VRD/entreprises régionales et...dans la limite de la capacité d'accueil. Les candidats sont informés par mail des résultats et les dossiers des candidats retenus sont classés "admis" sur e-candidat. Les autres sont classés en "refusés".
TPCP	Conduite de Projets de routes et de Voirie et Réseaux Divers	16	

Capacités d'accueil des diplômes universitaires de l'IUT Lyon 1 :

Acronyme	Parcours	Capacité d'accueil 2022
AUDIT EXPERT	Audit Expert	25/an
DCG	Diplôme de comptabilité et gestion	20
DESS	Directeur des établissements sanitaires et sociaux	18
GMSS	Gestion et Management des Services de Santé	20
MMIC	Marketing and management in an international context	20

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante du 28 février 2022 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les capacités d'accueil et critères d'admission en licences professionnelles et les capacités d'accueil des diplômes universitaires 2022 de l'IUT Lyon 1.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022**TARIFS TOEFL DE L'IUT LYON 1 A COMPTER DE L'ANNEE 2021-2022****Exposé des motifs :**

L'IUT est habilité centre organisateur des sessions du Test du TOEFL ibt sur le site de Villeurbanne Gratte-Ciel depuis juin 2014.

En sa qualité de centre organisateur du TOEFL, l'IUT Lyon 1 est dédommagé par la société ETS GLOBAL à hauteur de US\$ 1 452 pour une session de 25 candidats.

A l'issue d'une session de test l'IUT perçoit par virement une somme variable calculée sur la base de US\$ 1 452 moins les frais de virement, et en fonction du taux de change en vigueur au moment du règlement.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante du 28 février 2022 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs TOEFL de l'IUT Lyon 1 à compter de l'année 2021-2022.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Nombre de membres : 28

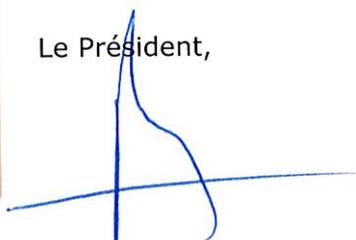
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Le Président,



Frédéric FLEURY

Pièce-jointe :**SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1**

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

OUVERTURE AUX ETUDIANTS DE L'UCBL DE PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME CYCLE DE L'ACCES AUX SIX ATTESTATIONS D'ETUDES UNIVERSITAIRES « UE LIBRE »

Exposé des motifs :

La délibération n°2021-062 du 30 mars 2021 portant création de six attestations d'études universitaires « UE libre » permet aux étudiants de premier ou de second cycle inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur, de compléter leur formation et d'enrichir leurs compétences, dans les trois domaines STS, santé et STAPS pour le premier et le second cycle. Ce dispositif permet aussi de renforcer les liens de partenariat entre les différentes formations des établissements notamment du site Lyon Saint-Etienne ainsi que la personnalisation des cursus.

Dans la présente délibération, il est proposé d'élargir le périmètre de ce dispositif à tous les étudiants régulièrement inscrits à l'UCBL en premier, deuxième et troisième cycle.

Article 1 :

Les étudiants de l'UCBL régulièrement inscrits à l'UCBL (inscription principale ou inscription secondaire) de premier, deuxième ou troisième cycle ont accès aux six Attestations d'Etudes Universitaires (AEU) « UE libre » suivantes :

- **Domaine STS :**
 - AEU - UE libre STS – 1^{er} cycle
 - AEU - UE libre STS – 2^{ème} cycle

- **Domaine Santé :**
 - AEU - UE libre santé – 1er cycle
 - AEU - UE libre Santé – 2ème cycle

- **Domaine STAPS**
 - AEU- UE libre STAPS – 1er cycle
 - AEU- UE libre STAPS – 2ème cycle

L'inscription à une des AEU « UE libre » permet de participer aux enseignements et aux examens des unités d'enseignement (UE) ou des éléments constitutifs d'UE (ECUE) rattachés à l'AEU et de capitaliser le cas échéant les ECTS correspondants. Elle ne donne lieu à aucun frais de scolarité supplémentaire.

Article 2 :

Un étudiant peut être inscrit dans une ou plusieurs AEU « UE libre », dans la limite de 6 ECTS par année universitaire.

Article 3 : inscription des étudiants

Pour pouvoir suivre l'une des six AEU « UE libre », les étudiants doivent préalablement être inscrits administrativement dans une formation de l'UCBL.

L'inscription des étudiants dans l'une des six AEU « UE libre » ne sera possible que dans les limites des capacités d'accueil de l'UE (ou des UE) associées. Elle ne peut donner lieu à l'ouverture de groupes de TD ou de TP supplémentaires.

L'inscription de l'étudiant à l'une des six AEU « UE libre » est soumise à l'avis du responsable de la mention d'inscription de l'étudiant et du responsable de mention à laquelle est rattachée l'UE (ou les UE) et du responsable de l'UE (ou des UE), qui seront suivies dans le cadre de l'AEU, ainsi que de la Direction de la composante de rattachement de l'UE (ou des UE).

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date 22 mars 2022;

Après avoir délibéré, le **Conseil d'administration a approuvé** l'extension du périmètre du public pouvant s'inscrire dans les des 6 AEU « UE libre » créé par la délibération n°2021-062 du 30 mars 2021.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Nombre de membres : 28

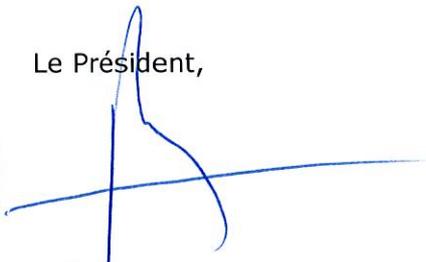
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Le Président,


Frédéric FLEURY



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

TARIFS DE LA FORMATION CONTINUE 2022-2023 DE L'IUT LYON 1

Exposé des motifs :

Les tarifs de la formation continue 2022-2023 de l'IUT Lyon 1 et les dispositions globales sont reportés dans le tableau en annexe.

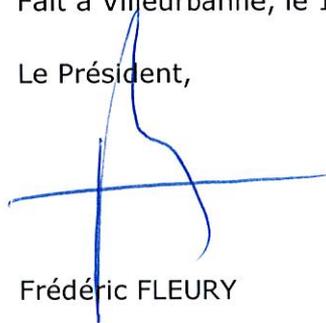
- Vu le Code de l'Education ;
- Vu les statuts de l'Université ;
- Vu l'avis du conseil de la composante du 28 février 2022 ;
- Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs de la formation continue 2022-2023 de l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

Pièce-jointe : Tarifs 2022-2023 de la formation continue de l'IUT Lyon 1



Tarifs Formation Continue 2022 IUT Lyon 1

CFA FORMATIONS EN ALTERNANCE	Mention	CODE RNCP	CODE DIPLOME NATIONAL	Parcours	Acronymes Formations	Tarifs formation continue (CPF et tout autre dispositif)	Tarifs contrats de professionnalisation	Tarifs spécifiques pour les collectivités territoriales ou entreprises publiques	Tarifs spécifiques CPF demandeur d'emploi	Tarifs pour publics non financés par un tiers (à la charge de l'individu)
						(€/h)	(€)	(€)	(€/h)	(€/h)
				DU Directeur des Etablissements Sanitaires et Sociaux	DU DESS	12€/Tplein 13€/Tpartiel			12€/13€	12€/13€
				DU Gestion et Management des Services de Santé	DU GMSS	12€/Tplein 13€/Tpartiel			12€/13€	12€/13€
CFA LYON 1	Diplôme de Comptabilité et Gestion	RNCP35526	26031403	DU DCG - Préparation au Diplôme de Comptabilité et Gestion	DU DCG	11,40 €	11,40 €	7 000,00 €	11,40 €	11,40 €
CFA LYON 1	Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion	RNCP35044	16031401	DU Audit Expert	DU DSCG (2ans)	14,00 €	14,00 €	8 000€/an	14,00 €	14,00 €
	BUT Génie biologique (site Villeurbanne Doua)	RNCP35366	25133102	<i>Dietétique et Nutrition</i>	BUT BIO DN	15,90 €				
		RNCP35367	25133101	<i>Biologie Médicale et Biotechnologie</i>	BUT BIO BMB					
		RNCP35369	25121001	<i>Agronomie</i>	BUT BIO AGRO					
	BUT Génie biologique (Site Bourg-en-Bresse)	RNCP35368	25122101	<i>Sciences de l'Alimentation et Biotechnologie</i>	BUT BIO SAB - Bourg	18,00 €				
	BUT Chimie	RNCP35494	25122201	<i>Chimie 1ère année / BUT AS</i>	BUT CHIMIE 1A / BUT AS	13,50 €				
		RNCP35495	25122204	<i>Analyse, contrôle-qualité, environnement</i>	BUT CHIMIE ACQE					
		RNCP35496	25122203	<i>Synthèse</i>	BUT CHIMIE SYNT					
		RNCP35497	25122202	<i>Matériaux et produits formulés</i>	BUT CHIMIE MPF					
		RNCP35494	25122201	<i>Chimie industrielle</i>	BUT CHIMIE CI					
CFA LYON 1		RNCP35494	25122201	<i>Analyse, contrôle-qualité, environnement MODULAIRE</i>	DUT/BUT CHIMIE ACQE MOD-ALT					
	BUT Génie Civil - Construction durable	RNCP35482	25123002	<i>Travaux Bâtiment</i>	BUT GENIE CIVIL 1A	14,00 €				
		RNCP35483	25123003	<i>Travaux Publics</i>	BUT GCCD TB					
		RNCP35484	25122701	<i>Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments</i>	BUT GCCD RAPEB					
		RNCP35485	25123001	<i>Bureaux d'études Conception</i>	BUT GCCD BEC					
				<i>BUT GCCD 1ère Année</i>	BUT GCCD 1A					
IFAIP	BUT Génie chimique, génie des procédés	RNCP35372	25122206	<i>Contrôle, pilotage et optimisation des procédés</i>	BUT GCGP CPOP - ALT	13,00 €	13,00 €	8 410,00 €		
		RNCP35373	25122205	<i>Conception des procédés et innovation technologique</i>	BUT GCGP CPIT					
	BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (Site Villeurbanne Doua)	RNCP35375	25131301	<i>Gestion comptable, fiscale et financière</i>	BUT GEA 1A / BUT AS	12,60 €				
		RNCP35376	25131501	<i>Gestion et pilotage des ressources humaines</i>	BUT GEA GCFE Doua					
		RNCP35378	25131401	<i>Contrôle de gestion et pilotage de la performance</i>	BUT GEA GPRH Doua					
		RNCP35377	25131004	<i>Gestion, entrepreneuriat et management d'activités</i>	BUT GEA CGPP Doua					
		RNCP35377	25131004	<i>Gestion, entrepreneuriat et management d'activités MOD</i>	BUT GEA GEMA Doua					
CFA LYON 1		RNCP35377	25131004	<i>Gestion, entrepreneuriat et management d'activités MOD</i>	BUT GEA GEMA MOD-ALT		12,60 €	7 816,00 €		
	BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (Site Bourg-en-Bresse)	RNCP35375	25131301	<i>Gestion comptable, fiscale et financière</i>	BUT GEA - Bourg 1A	12,60 €				
FORMASUP		RNCP35377	25131004	<i>Gestion, entrepreneuriat et management d'activités</i>	BUT GEA GEMA-Bourg - ALT					
	BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle	RNCP35407	25125001	<i>Electricité et maîtrise de l'énergie</i>	BUT GEII EME	14,50 €				
		RNCP35408	25120101	<i>Automatisme et informatique industrielle</i>	BUT GEII AII					
		RNCP35409	25132601	<i>Électronique et systèmes embarqués</i>	BUT GEII ESE					
				<i>BUT GIM 1ère Année</i>	BUT GIM 1A					
	BUT Génie Industriel et Maintenance	RNCP35498	25120001	<i>Ingénierie des systèmes pluritechniques</i>	BUT GIM ISP	14,50 €				
		RNCP35499	25120002	<i>Management, méthodes et maintenance innovante</i>	BUT GIM 3MI					
	BUT Génie Mécanique et Productique	RNCP35463	25125103	<i>Innovation pour l'industrie</i>	BUT GMP	14,40 €	14,40 €			
		RNCP35466	25125105	<i>Simulation numérique et réalité virtuelle</i>	BUT GMP II - ALT					
		RNCP35467	25125102	<i>Conception et production durable</i>	BUT GMP SNRV - ALT					
		RNCP35465		<i>Management de process industriel</i>	BUT GMP CPD - ALT					
		RNCP35464	25125101	<i>Chargé d'affaires industrielles</i>	BUT GMP MPI - ALT					
				<i>BUT GMP CAI - ALT</i>	BUT GMP CAI - ALT					
	BUT Génie Thermique et Energie	RNCP35486	25122704	<i>Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie</i>	BUT MT2E-1A	14,20 €				
		RNCP35487	25122705	<i>Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie</i>	BUT MT2E OEBI					
	BUT Informatique Doua	RNCP35475	25132605	<i>Réalisation d'applications : conception, développement, validation</i>	BUT INFO 1A / BUT AS	12,50 €				
FORMASUP		RNCP35476	25132603	<i>Développement déploiement d'applications communicantes et sécurisées</i>	BUT INFO RACDV					
		RNCP35477	25132602	<i>Administration, gestion et exploitation des données</i>	BUT INFO DDACS - ALT					
	BUT Informatique Bourg	RNCP35475	25132605	<i>Réalisation d'applications : conception, développement, validation</i>	BUT INFO AGED	12,50 €				
		RNCP35478	25132604	<i>Intégration d'applications et management du système d'information</i>	BUT INFO Bourg - 1A					
				<i>BUT INFO Bourg RACDV</i>	BUT INFO Bourg RACDV					
				<i>BUT INFO Bourg IAMSI</i>	BUT INFO Bourg IAMSI					

				BUT TC 1ère Année	BUT TC - 1A					
	BUT Techniques de Commercialisation	RNCP35354	25131204	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat	BUT TC MDEE					
		RNCP35355	25131203	Business International : achat et vente	BUT TC BIAC					
CFAI LYON 1		RNCP35357	25131202	Business développement et management de la relation client	BUT TC BDMRC - ALT	14,00 €				
		RNCP35358	25131206	Stratégie de marque et événementiel	BUT TC SME		14,00 €	8 000,00 €		
				BUT TC SI 1ère Année	BUT TC SI - 1A					
CFAI LYON 1	BUT Techniques de Commercialisation, orientation SI	RNCP35357	25131202	Business développement et management de la relation client	BUT TCSI BDMRC - ALT	14,00 €	14,00 €	8 000,00 €		
MIS'APPRENT	Métiers de la santé: nutrition, alimentation	RNCP30113	25022160	LP Alimentation, Santé	LP AS	18,00 €	10 800,00 €	10 800 €	18,00 €	18,00 €
CFAI LYON 1	Métiers du commerce international	RNCP30146	2503123F	LP Achats et Ventes à l'International	LP AVI	13,00 €	7 280,00 €	7 300 €	13,00 €	13,00 €
FORMASUP	Métiers de l'industrie: conception de produits industriels	RNCP30125	25022025	LP Bureau d'Études et Conception Mécanique	LP BECOME	17,00 €	7 718,00 €	7 800 €	17,00 €	17,00 €
CFAI LYON	Métiers de l'industrie: métallurgie, mise en forme de matériaux et soudage	RNCP30132	25022028	LP Chargé d'Affaires en Chaudronnerie Tuyauterie Soudage	LP CACTUS	17,00 €	7 582,00 €	7 400 €	17,00 €	17,00 €
CFAI LYON	Métiers de l'électricité et de l'énergie	RNCP30117	25025024	LP Chargé d'Affaires en Ingénierie Electrique	LP CAIE	17,50 €	7 805,00 €	7 800 €	17,50 €	17,50 €
IFAIP	Chimie industrielle	RNCP30054	25022282	LP Chimie et Conduite des Installations de Production	LP CCIP	15,00 €	9 000,00 €	7 767 €	15,00 €	15,00 €
CFAI LYON	Métiers de l'industrie: conception de produits industriels	RNCP30126	25022025	LP Conception et Chaîne Numérique	LP CCN	19,00 €	8 550,00 €	8 700 €	19,00 €	19,00 €
EPIEFPA VIENN	Maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques	RNCP 30092	2502001Y	LP Chargé de projet Electro-hydro-mécanique pour Systèmes de Pompage	LP CESP	17,00 €	7 650,00 €	7 600 €	17,00 €	17,00 €
AFPMA	Management et gestion des organisations	RNCP30086	25031099	LP Chargé de Projet d'Innovation	LP CPI	17,50 €	7 805,00 €	7 900 €	17,50 €	17,50 €
FORMASUP	Métiers de l'informatique: conception, développement et test de logiciels	RNCP29966	2503263G	LP Développeur d'application d'entreprise, administrateur de Systèmes d'Information	LP DEVOPS	15,00 €	7 500,00 €	7 500 €	15,00 €	15,00 €
IFRIA	Industrie agro-alimentaire: gestion, production et valorisation	RNCP30074	25022159	LP Développement de projets, Innovations Alimentaires	LP DPDA	22,50 €	10 125,00 €	10 200 €	22,50 €	22,50 €
FORMASUP	E-commerce et marketing numérique	RNCP30060	2503123C	LP E-Business	LP EBUS	13,00 €	7 800,00 €	6 800 €	13,00 €	13,00 €
BTP AFRA	Métiers du BTP: bâtiment et construction	RNCP30141	25023227	LP Economie de la Construction	LP EC	15,00 €	9 000,00 €	9 000 €	15,00 €	15,00 €
CFAI LYON	Métiers de l'énergie, de l'environnement et du génie climatique	RNCP30121	25022767	LP Expertise Énergétique	LP EE	17,00 €	7 582,00 €	7 500 €	17,00 €	17,00 €
CFAI LYON 1	Management et gestion des organisations	RNCP30086	25031099	LP Etudes et Projets en Aménagements Paysagers	LP EPAP	13,00 €	7 800,00 €	7 900 €	13,00 €	13,00 €
FORMASUP	Métiers de l'informatique: systèmes d'information et gestion des bases de données	RNCP29973	2503263H	LP Consultant gestionnaire intégration ERP	LP ERP	14,00 €	8 400,00 €	7 800 €	14,00 €	14,00 €
FORMASUP	Métiers de l'informatique: administration et sécurité des systèmes et des réseaux	RNCP29964	2503261T	LP Exploitation et Sécurité des Systèmes d'Information et des Réseaux	LP ESSIR	19,00 €	9 500,00 €	9 539 €	19,00 €	19,00 €
BTP AFRA	Métiers du BTP: performance énergétique et environnementale des bâtiments	RNCP30143	25023230	LP Génie Climatique à Qualité Environnementale	LP GCQE	15,00 €	9 000,00 €	9 000 €	15,00 €	15,00 €
CFAI LYON 1	Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	RNCP30094	25022763	LP Gestion de l'Énergie Électrique	LP GEE	17,00 €	7 650,00 €	7 600 €	17,00 €	17,00 €
CFAI LYON 1	Bio-industries et biotechnologies	RNCP30047	25011202	LP Génomique	LP GENOM	17,00 €	10 200,00 €	10 100 €	17,00 €	17,00 €
FORMASUP	Métiers de l'industrie: conception et amélioration de processus et procédés industriels	RNCP30126	25020150	LP Génie de la Production	LP GP	19,00 €	8 474,00 €	8 700 €	19,00 €	19,00 €
FORMASUP	Métiers de la GRH: assistant	RNCP29806	25031548	LP Gestion des Ressources Humaines	LP GRH	12,70 €	7 620,00 €	7 000 €	12,70 €	12,70 €
FORMASUP	Métiers de l'informatique: conception, développement et test de logiciels	RNCP29966	2503263G	LP Informatique Et Mobilité	LP IEM	14,00 €	8 400,00 €	7 500 €	14,00 €	14,00 €
IFAIP	Chimie industrielle	RNCP30054	25022282	LP Instrumentation des Installations de Production Chimique	LP IPC	15,00 €	9 000,00 €	7 767 €	15,00 €	15,00 €
CFAI LYON	Métiers de l'industrie: conception et amélioration de processus et procédés industriels	RNCP30126	25020150	LP Lean Manufacturing	LP LM	19,00 €	8 474,00 €	8 700 €	19,00 €	19,00 €
CFAI LYON 1	Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	RNCP30094	25022763	LP Lumières Intelligentes et Eclairages Durables	LP LUMIERES	17,00 €	7 650,00 €	7 600 €	17,00 €	17,00 €
IFRIA	Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie	RNCP30088	2502002T	LP Maintenance et Intégration d'Installations Agroalimentaires et Contraintes	LP M2IAC	19,30 €	8 607,80 €	8 600 €	19,30 €	19,30 €
FORMASUP	Management et gestion des organisations	RNCP30086	25031099	LP Développement International de l'Entreprise	LP MDI	13,00 €	7 800,00 €	7 900 €	13,00 €	13,00 €
FORMASUP	Métiers de l'informatique: applications web	RNCP29965	2503263D	LP METINET : Concepteur et gestionnaire de Sites internet	LP METINET	14,00 €	8 400,00 €	8 450 €	14,00 €	14,00 €
CFAI LYON 1	Management des activités commerciales	RNCP30095	2503123B	LP Management et Gestion de la Relation Client	LP MGRC	14,00 €	7 840,00 €	7 600 €	14,00 €	14,00 €
CFAI LYON	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	RNCP30098	2502001U	LP Management Intégré, Qualité, Sécurité, Environnement	LP MIQSE	18,00 €	8 028,00 €	7 900 €	18,00 €	18,00 €
CFAI LYON	Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie	RNCP30088	2502002T	LP Maintenance des Systèmes Industriels	LP MSI	19,30 €	8 607,80 €	8 600 €	19,30 €	19,30 €
IFRIA	Industrie agro-alimentaire: gestion, production et valorisation	RNCP30074	25022159	LP Organisation et Optimisation des Productions Alimentaires	LP O2PA	22,50 €	10 125,00 €	10 200 €	22,50 €	22,50 €
IFAIP	Génie des procédés et bioprocédés industriels	RNCP30062	25022226	LP Procédés d'Elaboration et de Production des Solides divisés	LP PEPS	14,20 €	8 520,00 €	8 500 €	14,20 €	14,20 €
IFRIA	Industrie agro-alimentaire: gestion, production et valorisation	RNCP30074	25022159	LP Qualité Intégrée des Aliments Conditionnés	LP QIAC	22,50 €	10 125,00 €	10 200 €	22,50 €	22,50 €
CFAI LYON	Métiers de l'industrie: mécatronique, robotique	RNCP30131	25020153	LP Robotique, Automatisation et Vision Industriels	LP RAVI	16,00 €	7 136,00 €	6 977 €	16,00 €	16,00 €
BTP AFRA	Métiers du BTP: bâtiment et construction	RNCP30141	25023227	LP Réhabilitation des Bâtiments	LP RB	15,00 €	9 000,00 €	9 000 €	15,00 €	15,00 €
CFAI LYON	Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	RNCP29968	2503263F	LP Réseaux Industriels et Informatiques	LP RII	17,00 €	7 582,00 €	7 500 €	17,00 €	17,00 €
FORMASUP	Métiers de l'informatique: systèmes d'information et gestion des bases de données	RNCP29973	2503263H	LP Systèmes d'Information Décisionnels	LP SID	15,00 €	7 500,00 €	7 800 €	15,00 €	15,00 €
IFAIP	Chimie de synthèse	RNCP30052	25022285	LP Synthèse Organique Fine à l'International	LP SOFI	15,00 €	9 000,00 €	9 000 €	15,00 €	15,00 €
IFAIP	Chimie analytique, contrôle qualité, environnement	RNCP30051	25011601	LP Techniques Analytiques	LP TA	13,00 €	7 800,00 €	7 200 €	13,00 €	13,00 €
CFAI LYON	Commercialisation de produits et services	RNCP29631	2503123D	LP Technico-Commercial en Produits et Services Industriels	LP TCPSI	17,00 €	7 582,00 €	7 500 €	17,00 €	17,00 €
CFAI LYON 1	Maintenance et technologie: technologie médicale et biomédicale	RNCP30093	25033128	LP Technologie des Equipements Médicaux	LP TEM	23,00 €	10 350,00 €	10 500 €	23,00 €	23,00 €
BTP AFRA	Métiers du BTP: travaux publics	RNCP30144	25023062	LP Conduite de Chantiers de routes et voiries et réseaux divers	LP TP CHANTIERS	15,00 €	9 000,00 €	9 000 €	15,00 €	15,00 €
BTP AFRA	Métiers du BTP: travaux publics	RNCP30144	25023062	LP Conduite de Projets de routes et voiries et réseaux divers	LP TP PROJETS	15,00 €	9 000,00 €	9 000 €	15,00 €	15,00 €

INTITULÉ DU DISPOSITIF	A LA CHARGE DU STAGIAIRE en Reprise d'études non financées pour les diplômés nationaux (par année de formation)	OBSERVATIONS
SUIVI, ACCOMPAGNEMENT, INGENIERIE FORMATION CONTINUE	600 € (1 an) 300 € (1 semestre) 250 € (Demandeurs d'emploi non indemnisés ou en fin d'indemnisation (RFF, ASS), bénéficiaires du RSA)	Droits de scolarité exclus
INTITULÉ DU DISPOSITIF	PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION	OBSERVATIONS
Modules ou blocs de compétences	entre 15 €/h et 55 €/h	
Module collectif de mise à niveau	entre 21 €/h € et 65 €/h	
Demandeur d'emploi mobilisant son CPF pour financer un diplôme national (financement partiel par pôle emploi).*	3000 € (par année de formation)	Droits de scolarité inclus
REDEVANCE MINIMALE SUITE A EXONERATION DU PRESIDENT	250 € (par année de formation)	Droits de scolarité exclus

Les tarifs proposés s'appliquent aux contrats gérés par les services de Lyon 1 (FARE et FOCAL).

Les tarifs des contrats d'apprentissage pour les entreprises privées correspondent au niveau de prise en charge défini par leurs branches professionnelles respectives ou arrêté par France Compétences sauf exceptions présentées dans le tableau tarifaire (onglet Tarifs FC).

Les tarifs des contrats d'apprentissage pour les collectivités territoriales ou les entreprises publiques correspondent au niveau de prise en charge arrêté par France Compétences sauf exceptions présentées dans le tableau tarifaire (onglet Tarifs FC).

Une baisse de tarif de 20 % maximum sur le tarif des frais de formation continue à destination des financeurs peut être consentie à une entreprise privée ou aux collectivités locales sur demande motivée (nombre important de stagiaires FC dans la même entreprise par exemple).

Une baisse de tarif de 40 % maximum sur le tarif des frais de formation peut être consentie à un particulier non pris en charge.

Une baisse de tarif de 50 % maximum sur le tarif des frais de formation peut être consentie à une entreprise publique.

Montant exonéré de TVA conformément à l'article 261 du Code Général des Impôts

* sauf exceptions (voir onglet Tarifs FC) - Ne concerne pas les formations uniquement en alternance ou en formation continue

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022
TARIFS DES FORMATIONS QUALIFIANTES 2022-2023 DE L'IUT LYON 1
Exposé des motifs :

Tarifs des formations qualifiantes 2022 de l'IUT Lyon 1.

INTITULE DU STAGE	DUREE	TARIF
Éducation thérapeutique du patient	10 jours	1 400 €
Contamination microbienne de l'environnement – niveau 1 mise en évidence	2 jours	1 200 €
Contamination microbienne de l'environnement professionnel – niveau 2 application à la pratique professionnelle	2,5 jours	1 500 €
Croissance Microbienne en Bioréacteurs	3 jours	1 600 €
Formation spécifique destinée aux personnes appliquant des procédures expérimentales chez les rongeurs (Niveau 2 ou A – Agréée par le ministère de l'Agriculture)	15 jours	1 750 € (1225 € pour les personnels EPST)
DIU - Formation spécifique destinée aux personnes appliquant des procédures expérimentales chez les rongeurs (Niveau 1 ou B – Agréée par le ministère de l'Agriculture)	15 jours	1 950 € (DE/Doctorant hors Lyon 1 : 600€ - Doctorant Lyon 1/ 430€ - Personnels EPST 1250€- doctorant UDL 330€)
Utilisations industrielles des résines échangeuses d'ions	3,5 jours	1 650 €
Découverte de la Culture Cellulaire	4,5 jours	2 495 €
Culture cellulaire en Bioréacteur	4 jours	2 600 €
Chromatographie ionique	4 jours	1 750 €
Chromatographie en phase gazeuse	4 jours	1 750 €
Chromatographie en phase liquide haute performance	4 jours	1 750 €
Chromatographie sur couche mince haute performance	3 jours	1 650 €
Méthodes électrochimiques de laboratoire	3 jours	1 650 €
Analyse spectrale : absorption et émission atomique	4 jours	1 750 €

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

 ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Électrophorèse capillaire	4 jours	1 750 €
Initiation à la microbiologie et au risque biologique	3 jours	1 500 €
Validation des méthodes d'analyse	4 jours	1 638 €
Spectroscopie avec torche à plasma (ICP-AES et ICP-MS)	3 jours	1 751 €
Couplage Chromatographie en phase gazeuse et Spectrométrie de Masse	3 jours	1 650 €
Mesure de l'activité nucléaire	4 jours	1 800 €
Chimie des solutions : B.A.-BA analytique	2 jours	950 €
Mesure – Instrumentation – régulation	3 jours	1 200 €
Initiation à la mécanique des fluides	3 jours	1 200 €
Absorption	2 jours	800 €
Extraction liquide – liquide	2,5 jours	950 €
Schématisation	2 jours	800 €
Production de chaleur	1.5 jours	700 €
Réacteurs industriels	3 jours	1 200 €
Séchage	2 jours	800 €
Initiation aux bilans	2 jours	700 €
Cristallisation	3 jours	1 200 €
Initiation au génie des procédés	5 jours	2 000 €
Formation en soudage et techniques connexes	A définir	Sur devis
Formation à l'habilitation électrique	A définir	Sur devis
Formation aux bases des réseaux informatiques	A définir	Sur devis
Formation Python	A définir	Sur devis
Génie des Procédés (4 à 6 stagiaires)	10 jours (en 3 sessions)	21 000€
Chaine du Solide (entre 3 et 6 stagiaires)	5 jours en 2 sessions	2000 €/stagiaire 10 000€ pour 5 stagiaires et au-delà

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

 ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER



Formations Intra-entreprise (Stages sur mesure)	par jour	1800 € de 1 à 5 pers.
		1900 € de 6 à 9 pers.
		2000 € de 10 à 12 pers.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante du 28 février 2022 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs des formations qualifiantes 2022-2023 de l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022**Allocation de bourses de mobilité à destination des étudiants de master de l'UFR Biosciences**

La Direction de l'UFR Biosciences, après avis du conseil de composante du 11 mars 2022, décide d'allocation de deux bourses de mobilité (aide pour le transport et logement) d'un montant de 1500 € pour un stage créditant à l'international (hors Europe) et d'un montant de 750 € pour un stage créditant en Europe au bénéfice de deux étudiants inscrits à l'UCBL dans les masters rattachés à la composante Biosciences listés ci-dessous.

Les deux bourses d'un montant total de 2250 euros, seront prises en charge sur la ligne budgétaire « COM 2022 » prévue à cet effet.

Les formations concernées sont :

M2 Neurosciences – parcours Neurophysiologie de la perception et évaluation sensorielle
M2 Biologie Moléculaire et Cellulaire parcours Infectiologie Appliquée

La liste des étudiants bénéficiaires sera fixée par arrêté attributif signé du Président de l'Université.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

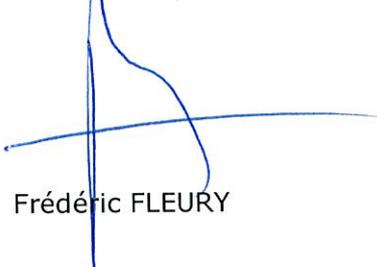
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 11 Mars 2022

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 22 Mars 2022

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la délibération sur l'allocation de bourses de mobilité aux étudiants inscrits à l'UCBL dans les masters rattachés à l'UFR Biosciences.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

BILAN DE LA « CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS » EN 2021 ET RESULTATS DU BUDGET PARTICIPATIF ETUDIANT**Exposé des motifs :**

La Contribution « Vie Étudiante et de Campus » (CVEC) a été mise en place par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

L'article L841-5 I du code de l'éducation dispose :

« Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur, des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3 du présent code et, dans chaque établissement, les représentants des étudiants au conseil d'administration et dans les autres conseils, lorsque les établissements en sont dotés, participent à la programmation des actions financées au titre de cet accompagnement ».

Par ailleurs, l'article D.841-9 du code de l'éducation dispose :

« La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements mentionnés au premier alinéa du I de l'article L. 841-5 ou par l'organe en tenant lieu, après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire. Ils sont transmis pour information au recteur de région académique ».

La commission consultative chargée de la programmation et du bilan des actions financées dans le cadre de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) composée de 40 membres s'est réunie en séance le 8 mars 2022.

Article 1 : Bilan 2021

La Commission a émis un avis favorable au bilan 2021.

SERVICE/DISPOSITIF	CREDITS ACCORDES EN 2021	CREDITS ENGAGES AU 31/12/2021	TAUX D'EXECUTION AU 31/12/2021	CREDITS DISPONIBLES AU 31/12/2021
DEVU - BVE	318 578 €	176 038 €	55 %	142 540 €
FSDIE	652 493 €	290 053 €	44 %	362 440 €
CULTURE	262 078 €	178 943 €	68 %	83 135 €
EGALITE-DIVERSITE	101 464 €	101 391 €	100 %	74 €
SSU	596 640 €	553 414 €	93 %	43 226 €
SUAPS	597 693 €	469 137 €	78 %	128 556 €
DEVELOPPEMENT DURABLE	51 833 €	16 751 €	32 %	35 082 €
HANDICAP	52 501 €	9 873 €	19 %	42 628 €
APPEL A PROJETS 2021	775 805 €	471 734 €	61 %	304 072 €
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LYON	35 000 €	20 000 €	57 %	15 000 €
TOTAUX	3 444 085 €	2 287 333 €	66 %	1 156 752 €

Article 2 : Résultats du premier Budget Participatif Etudiant (BPE)

Les étudiants ont plébiscité la réalisation des projets soumis au vote suivants :

SITE	PROJET	ESTIMATION BUDGETAIRE	NOMBRE DE VOTES RECUS
Doua	Ameublement du Club des sports	7 800 €	586
Santé Est	Fontaines à eau	28 000 €	476
Doua	Assises en extérieur	20 000 €	294
Santé Est	Mise en place espace gratuiterie	5 000 €	180
Doua	Jeux olympiques inter campus	6 500 €	177
Doua	Cendriers de recyclage des mégots	11 840 €	168
Doua	Casiers	15 000 €	166
Doua	Nouveaux parkings à vélo	6 000 €	165
Lyon Sud	Cendriers à sondages	4 597 €	127
Santé Est	Casiers	15 000 €	110
Croix-Rousse	Fontaines à eau	10 000 €	67
		129 737 €	2 516

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER



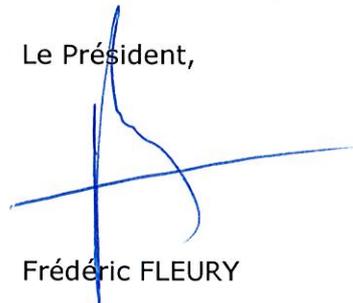
Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable de la Commission consultative CVEC du 8 mars 2022 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, le bilan 2021 et les résultats du premier budget participatif étudiant Lyon 1.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Le Président,



Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

Bilan 2021
Résultats premier budget participatif
Annexe 1 – Projets non éligibles au BPE n°1

GLOSSAIRE

BU : Bibliothèque Universitaire

BVE : Bureau de la Vie Etudiante

CLASUP : Comité des Loisirs et de l'Action Sociale Universitaire des Personnels

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus

DEVU : Division des Etudes et de la Vie Universitaire

DGSA : Directeur Général des Services Adjoint

DIRCOM : Direction de la Communication

DIRPAT : Direction du Patrimoine

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DSI : Direction du Système d'Information

ECN : Epreuves Classantes Nationales

ENSBA : Ecole nationale supérieure des Beaux-arts

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

INSA : Institut National des Sciences Appliquées

INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education

ISTR : Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation

IUT : Institut Universitaire de Technologie

JACES : Journées Art et Culture de l'Enseignement Supérieur

MAC : Musée d'Art Contemporain

OCL : Orchestre de Chambre de Lyon

OVE : Observatoire de la Vie Etudiante

SCD : Service Commun de la Documentation

SIUAPS : Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives

SSU : Service de Santé Universitaire

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

UDL : Université de Lyon



BILAN DE L'UTILISATION DE LA CVEC EN 2021

En 2021, l'Université Claude Bernard – Lyon 1 a disposé d'une dotation CVEC totale de 4 824 250 €. Cette enveloppe est composée de crédits CVEC 2019, 2020 et 2021 répartis comme suit :

ANNEE DE DOTATION	MONTANT DISPONIBLE EN 2021
2019	122 631 €
2020	2 220 364 €
2021	2 481 256 €
TOTAL	4 824 250 €

Les crédits 2019 et 2020 sont des reliquats des années précédentes. La dotation 2021 perçue par l'établissement est de 2 481 256 €.

Sur les 4 824 250 € de crédits CVEC, 3 444 085 € ont été répartis auprès des services et composantes de l'établissement. Comme depuis l'instauration de la CVEC, six services dont les missions relèvent des thématiques CVEC ont disposé d'une dotation annuelle à laquelle se sont ajoutés les reliquats des dotations des années précédentes. Ces services sont :

- Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE), en charge également du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;
- Le Service de Santé Universitaire (SSU) ;
- Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ;
- La Mission Culture ;
- La Mission Egalité-Diversité ;
- La Mission Développement Durable ;
- La Mission Handicap.

En plus de ces dotations annuelles, la première campagne d'appel à projets CVEC, ouverte à l'ensemble des services et composantes de l'établissement, a été lancée du 29 janvier au 26 février 2021.

28 dossiers ont été reçus :

- 14 ont été retenus pour un financement via la CVEC ;
- 10 étaient hors périmètre d'éligibilité CVEC ;
- 4 ont été fléchés sur la dotation des services dépositaires (SSU et SUAPS).

Thématique	Crédits CVEC 2021	Crédits CVEC 2020	Crédits CVEC 2019	Total crédits disponibles en 2021
VIE ETUDIANTE ET DES CAMPUS – DEVU BVE Une politique d'accueil et de vie étudiante efficiente	225 000 €	79 398 €	14 180 €	318 578 €
VIE ETUDIANTE ET DES CAMPUS – FSDIE	125 000 €	509 314 €	18 179 €	652 493 €
SANTE - SSU La santé et le bien-être des étudiantes et des étudiants, un enjeu majeur.	581 000 €	15 640 €	-	596 640 €
SPORT - SUAPS Les activités physiques et sportives, un levier de la vie des campus et de l'épanouissement	300 000 €	295 650 €	2 043 €	597 693 €
CULTURE – Mission Culture Une université tournée vers la culture et les activités sociaux-culturelles	150 000 €	90 000 €	22 078 €	262 078 €
EGALITE – DIVERSITE – Mission Egalité Diversité Une université inclusive	75 000 €	19 647 €	6 817 €	101 464 €
TRANSITION ECOLOGIQUE – Mission Développement Durable Des campus tournés vers la transition écologique et des acteurs de la vie étudiante mobilisés	25 000 €	10 000 €	16 833 €	51 833 €
MISSION HANDICAP	-	10 000 €	42 501 €	52 501 €
APPEL A PROJETS 2021		775 805 €		
SUBVENTION ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LYON		35 000 €		
TOTAL DES CREDITS CVEC OUVERTS EN 2021	1 481 000 €	1 840 454 €	122 631 €	3 444 085 €
Crédits non-ouverts (<i>crédits reportés, reliquat appel à projets 2021 et droits finaux non prévisionnés</i>)	1 000 256 €	379 910 €		1 380 166 €
TOTAL CREDITS CVEC DISPONIBLES	2 481 256 €	2 220 364 €	122 631 €	4 824 250 €

En 2021, 66% du budget CVEC rectifié a été consommé dans le cadre de la programmation des services et des projets CVEC.

Le tableau ci-dessous indique la consommation des crédits CVEC ouverts sur **l'année civile 2021** (crédits 2019, crédits 2020 et crédits 2021 confondus).

SERVICE	CREDITS EN 2021	REALISE EN 2021	% d'exécution
BVE	318 578 €	176 038 €	55 %
FSDIE	652 493 €	290 053 €	44 %
SSU	596 640 €	553 414 €	93 %
SUAPS	597 693 €	469 137 €	78 %
Mission Culture	262 078 €	178 943 €	68 %
Mission égalité diversité	101 464 €	101 391 €	100 %
Mission développement durable	51 833 €	16 751 €	32 %
Mission handicap	52 501 €	9 873 €	19 %
Appels à projets 2021	775 805 €	471 733 €	61 %
Orchestre de chambre de Lyon	35 000 €	20 000 €	57 %
Budget CVEC en 2021	3 444 085 €	2 287 333 €	66 %

Source : Données DSF

Le tableau ci-dessous représente la consommation des crédits CVEC sur la **dotation totale** reçue par l'établissement.

ANNEE DE DOTATION	DOTATION TOTALE	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	TOTAL	% d'exécution global
2019	2 478 384 €	1 028 735 €	1 248 634 €	90 195 €	2 367 564 €	96%
2020	2 525 715 €		305 351 €	1 234 068 €	1 539 419 €	61%
2021	2 481 256 €			963 070 €	963 070 €	39%
Total	7 485 355 €	1 028 735 €	1 553 985 €	2 287 333 €	4 870 053 €	65%

Source : Données DSF

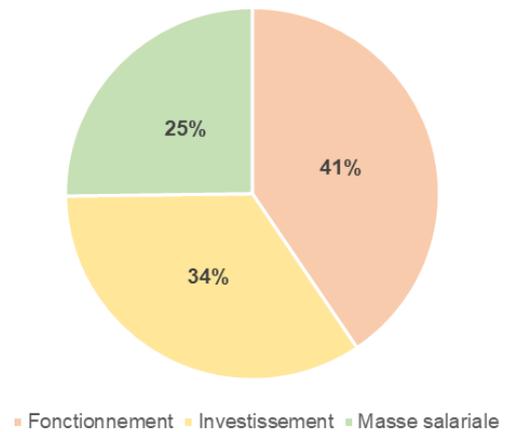
A noter : sur les crédits ouverts en 2021, le taux d'exécution de la CVEC 2019 est de 74 %, celui de la CVEC 2020 est de 67 % et celui de la CVEC 2021 de 65 %.

En termes de répartition, la dotation CVEC a été utilisée à 41% pour des frais de fonctionnement, 34% pour des frais d'investissement (majoritairement dans le cadre de l'appel à projets CVEC) et 25% pour des frais de masse salariale.

On peut souligner que la répartition par poste de dépenses tend à s'équilibrer. En 2020, la part d'investissement ne représentait que 10% des dépenses de la CVEC. Les frais de fonctionnement représentaient quant à eux 57 % et les frais de masse salariale 33 %.

Les projets d'investissements ont donc été favorisés pour l'année 2021 et ce notamment grâce à la première campagne d'appel à projets CVEC.

Répartition par type de dépense



BILAN DES PROJETS FINANCES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS CVEC 2021

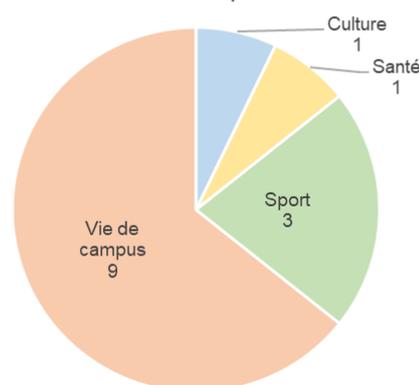
La première campagne d'appel à projets CVEC a été ouverte à l'ensemble des services et composantes du 29 janvier au 26 février 2021.

28 dossiers ont été reçus dans le cadre de cette campagne :

- 14 ont été retenus pour un financement via la CVEC ;
- 10 étaient hors périmètre d'éligibilité CVEC ;
- 4 ont été fléchés sur la dotation des services dépositaires (SSU et SUAPS).

Sur les 14 projets retenus pour un financement CVEC, neuf concernaient la thématique « Vie de Campus », soit 64% du total. La thématique « Sport » est la seconde plus représentée, avec trois projets (22%). Enfin, les deux autres projets concernaient respectivement les thématiques « Culture » et « Santé ».

Répartition des projets par thématique



Les campagnes d'appel à projets sont ouvertes à l'ensemble des services et composantes de l'établissement. Lors de la première campagne, 9 des 14 projets financés par la CVEC étaient portés par des composantes de l'Université. Les 5 autres projets étaient portés par des services. Seuls 2 projets financés étaient portés par des services bénéficiant d'une dotation CVEC annuelle (SUAPS et Mission Culture).

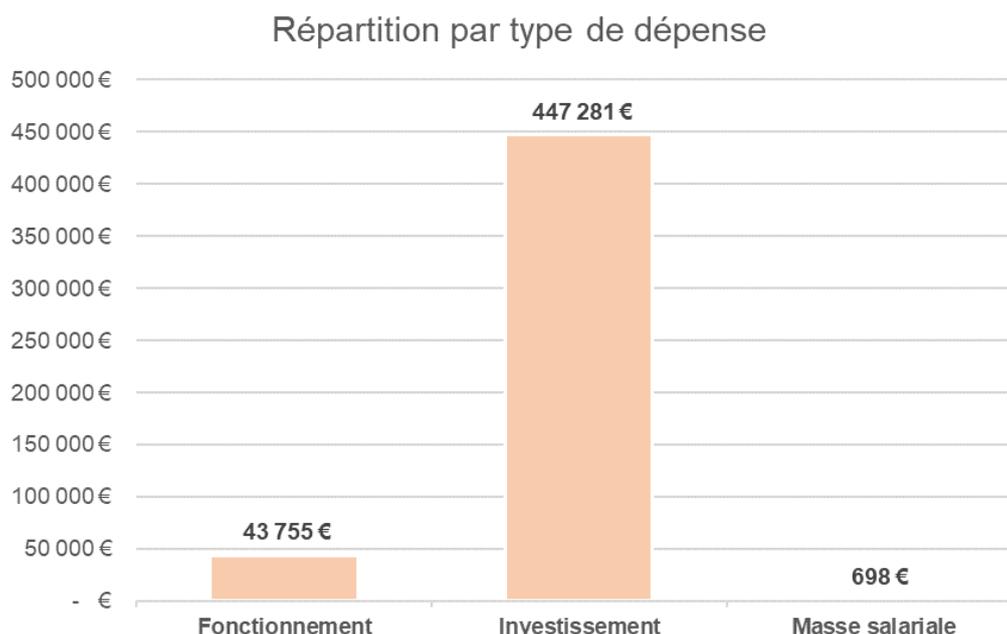
Sur les 14 projets CVEC 2021 :

- **7 ont été entièrement ou partiellement** (pour les projets pluriannuels) **réalisés en 2021** pour un montant total de 109 196 € ;
- **4 ont des procédures d'achat en cours et seront réalisés courant 2022** (délais de livraison, commandes réalisées en fin d'année 2021 ou début 2022). **362 538 €** ont été engagés sur l'exercice budgétaire 2021 pour ces projets en cours de réalisation.
- **3 ont été reportés en 2022 sans aucune procédure d'achat en cours**. Il s'agit de projets d'investissement pour lesquels les démarches administratives nécessaires ont retardé le calendrier initial.

Le budget CVEC prévisionnel pour les projets 2021 était de 771 684 €. Ce montant a fait l'objet d'une augmentation en cours d'année en raison de la hausse des prix des prestataires dans le cadre de 2 projets. La crise sanitaire a en effet eu un impact sur le coût des matières premières et certains prestataires ont augmenté leurs tarifs en cours d'année 2021. Les deux projets concernés par la hausse des tarifs sont le projet d'installation de cabines insonorisées à la bibliothèque universitaire de la Doua et l'installation de bancs dans le bâtiment principal de Rockefeller. En prenant en compte ces augmentations tarifaires, le montant CVEC global accordé pour les projets est de 775 805 €.

Au cours de l'année 2021, **471 733 € ont été engagés** dans le cadre des projets CVEC, soit 61% de taux d'exécution. En plus de ces 14 projets financés dans le cadre de la première campagne d'appel à projets CVEC, la gouvernance a accordé en fin d'année 2021 une subvention à hauteur de 35 000 € à l'orchestre de chambre de Lyon. Une première partie de cette subvention a été versée en fin d'exercice budgétaire, soit 20 000 €. **Le budget total engagé sur les crédits fléchés « projets CVEC » en 2021 est donc de 491 733 €.**

91% des crédits engagés visent à couvrir des frais d'investissement, 9% des frais de fonctionnement et moins de 1% des frais de masse salariale.



La majeure partie des projets financés par la CVEC en 2021 relèvent de frais d'investissement. A noter que les trois projets pour lesquels aucune procédure d'achat n'est actuellement en cours relèvent également d'investissement.

VIE DE CAMPUS	9
Aménagement en mobilier des salles associatives et salle de musique – IUT Doua.....	9
Création et équipement d'un lieu de vie étudiant à – IUT Bourg-en-Bresse.....	9
Aménagement d'un foyer étudiant sur le site de Rockefeller – DGSA Santé.....	10
Installation de bancs dans le bâtiment principal du domaine Rockefeller – DGSA Santé ..	10
Solution acoustique pour le piano en libre-service dans le bâtiment principal Rockefeller – DGSA Santé	10
Construction d'une halle sportive extérieure sur le site de la Doua – SUAPS.....	11
Installation de cabines insonorisées à la BU Sciences Doua – SCD	11
Permanences d'assistance informatique aux BU Doua, Rockefeller et Croix-Rousse – SCD	12
Installation d'un abri à vélos sécurisé sur le site de Croix-Rousse – Mission Développement durable.....	12
Création d'un parcours santé – Faculté Lyon Sud.....	13
SPORT	13
Découvrir l'environnement montagnard naturel autour de Lyon – STAPS.....	13
Ateliers de yoga et renforcement musculaire – IFSI Villefranche sur Saône	14
SANTE	14
Méditation – Sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant – Faculté de médecine Lyon Est	14
CULTURE	15
Festival Chaos Danse – Mission Culture.....	15
Subvention à l'Orchestre de Chambre de Lyon – Gouvernance.....	16

VIE DE CAMPUS

Aménagement en mobilier des salles associatives et salle de musique – IUT Doua **Projet réalisé**

Budget CVEC prévisionnel : 71 280 €

Réalisé : 67 807 €

Le projet déposé par le site de l'IUT à la Doua consistait en l'aménagement du bâtiment Pôle de Vie « Le Studio ». Ce bâtiment est destiné à la restauration et l'accueil associatif des étudiants de l'IUT Lyon 1 et est partagé avec le CROUS. Le financement CVEC accordé dans le cadre de la campagne d'appel à projets 2021 a permis à l'IUT de commander du mobilier pour les usagers des espaces de vie du bâtiment. Quatre zones du bâtiment ont été aménagées en ce sens : l'entrée, les bureaux des associations, la salle des associations et la salle de musique.

La livraison du mobilier ayant pris un peu de retard, l'IUT en a profité pour mettre en place un contrôle d'accès à ces différents espaces. La salle de musique est accessible, depuis janvier 2022, aux étudiants Artistes de Haut Niveau et pour des actions culturelles. Le SSU a également demandé un créneau d'accès au bâtiment. Les salles associatives seront accessibles courant janvier 2022 une fois le contrôle d'accès mis en œuvre. Enfin, le patio est utilisé chaque jour depuis l'installation du mobilier. Il est à noter que d'autres étudiants que ceux de l'IUT Lyon 1 fréquentent les locaux du Studio.

Le projet a été cofinancé à hauteur de 19 235 € sur fonds propres de l'IUT et par la Mission Culture pour l'achat d'un piano mis à disposition dans la salle de musique.

Création et équipement d'un lieu de vie étudiant à – IUT Bourg-en-Bresse **Projet non réalisé**

Budget CVEC prévisionnel : 134 800 €

Le projet porte sur la création et l'équipement d'un lieu de vie à destination des étudiants sur le site de Bourg-en-Bresse. Cet espace de 60m² va être réalisé au moyen de modules disposés sur le campus. L'espace sera dédié d'une part à la pratique musicale (isolation acoustique, équipement en casques, microphore, amplificateur etc.) et d'autre part à la détente des étudiants (lieu de vie aménagé).

A ce stade, les démarches liées au marché public de travaux ont été effectuées ainsi que l'engagement financier nécessaire. Le projet est cofinancé à hauteur de 12 100 € TTC sur les fonds propres de l'IUT. Au vu du montant de la dépense, il est nécessaire de passer un marché avec appel d'offres. Cette étape est en cours de réalisation. Une information a été réalisée auprès des étudiants, des institutionnels et des collectivités locales pour annoncer la mise en œuvre de ce projet.

Aménagement d'un foyer étudiant sur le site de Rockefeller – DGSA Santé

Projet non réalisé

Budget CVEC prévisionnel : 57 376 €

Ce projet consiste en l'aménagement de l'actuelle salle des pots de thèse, située au rez-de-chaussée du bâtiment Rockefeller, pour en faire un foyer étudiant. Une étude de faisabilité du projet a été menée par la DIRPAT. Le projet nécessitera l'achat et l'installation de mobilier dédié ainsi que quelques travaux de rénovation.

La mise en place du projet a été retardé en raison d'un manque de crédits CVEC alloués. Une demande de complément, afin de prendre en charge la partie travaux, a été déposée et acceptée lors de l'appel à projets CVEC 2022 – Phase 1. Le montant total accordé pour ce projet est donc de 86 908 €.

Les procédures sont actuellement en cours, le choix du mobilier a également été fait. La gestion du foyer se faisant en lien avec les associations étudiantes, la rédaction d'un règlement spécifique est prévue.

Installation de bancs dans le bâtiment principal du domaine Rockefeller – DGSA Santé

Projet en cours de réalisation

Budget CVEC prévisionnel : 17 045 €

Réalisé : 20 327 €

Le projet consiste en l'installation de 28 bancs supplémentaires dans le bâtiment Rockefeller afin que les étudiants puissent disposer d'espaces où s'asseoir. Ces 28 bancs viennent en complément de 40 bancs déjà installés dans le bâtiment.

La commande de ce mobilier a été passée en novembre 2021. Le budget nécessaire a été augmenté en raison de l'augmentation des prix fournisseurs liée aux retombées de la crise sanitaire sur les matières premières.

Les délais d'expédition de la commande étant importants (minimum 12 semaines), le projet est toujours en cours de réalisation. Les bancs devraient être reçus dans le courant du premier semestre 2022 et seront installés par la DIRPAT.

Solution acoustique pour le piano en libre-service dans le bâtiment principal

Rockefeller – DGSA Santé

Projet en cours de réalisation

Budget CVEC prévisionnel : 20 000 €

Réalisé : commande passée en 2022 (18 305 €)

Ce projet vise à apporter une solution acoustique pour l'utilisation du piano mis à disposition des étudiants dans le bâtiment principal de Rockefeller. Le piano se trouvant à proximité de bureaux et de la BU, son utilisation n'est pas optimale et perturbe les étudiants et personnels se trouvant dans cet espace.

Une solution acoustique sous forme d'arbre acoustique avec modules « gouttes d'eau » a été retenue. La commande a été passée en janvier 2022 pour une date de livraison estimée à fin

février. Les crédits CVEC ayant été engagés en 2022, ils n'apparaissent pas dans le bilan budgétaire 2021 mais le projet est en cours de réalisation.

Construction d'une halle sportive extérieure sur le site de la Doua – SUAPS Projet en cours de réalisation

Budget CVEC prévisionnel : 292 111 €

Réalisé : 292 211 €

Le projet vise à construire une halle sportive dédiée à la pratique du basket-ball et du volley-ball sur le site de la Doua. Le lieu d'implantation pressenti est devant la halle couverte de tennis. L'infrastructure sera clôturée et sécurisée avec un contrôle d'accès. Tous les étudiants vivant et transitant sur le campus de la Doua pourront accéder à l'installation.

Le pilotage du projet est actuellement géré par la DIRPAT qui va lancer un appel d'offres afin de choisir un maître d'œuvre pour la conduite des travaux. Les crédits CVEC accordés dans le cadre de l'appel à projets 2021 ont été transférés sur le compte financier de la DIRPAT.

Ce projet est cofinancé sur des crédits CVEC du SUAPS (voir programmation services), par le CROUS (110 000 €), la Fédération de Basket-Ball (3 000 €).

La livraison de la halle est estimée à 2023.

Installation de cabines insonorisées à la BU Sciences Doua – SCD Projet réalisé

Budget CVEC prévisionnel : 9 600 €

Réalisé : 13 721 €

Deux cabines insonorisées, permettant aux étudiants de téléphoner sans déranger le reste des étudiants, ont été installées aux 2^{ème} et 4^{ème} étages de la BU Sciences sur le site de La Doua. L'installation des cabines a été réalisée à l'automne 2021 et permet aux étudiants de passer des appels téléphoniques à proximité de leur place de travail et donc de ne pas laisser leurs affaires sans surveillance, tout en ne perturbant pas les étudiants aux alentours.

Le montant initialement programmé pour ce projet a été augmenté en raison d'une augmentation des prix du fournisseur. La mise à disposition de ces cabines a été relayée auprès des étudiants via une campagne sur les réseaux sociaux.



Permanences d'assistance informatique aux BU Doua, Rockefeller et Croix-Rousse – SCD

Projet pluriannuel

Budget CVEC prévisionnel : 17 376 €

Réalisé : 4 532 €

Les permanences ont été mises en place à partir de la mi-septembre 2021 et sont animées par des étudiants vacataires au sein des 3 BU concernées. 10 étudiants ont été recrutés en septembre mais trois n'ont pas souhaité ou pu poursuivre ces permanences à partir du mois d'octobre. Ce sont donc sept étudiants qui animent ces permanences depuis octobre 2021 :

- 3 au sein de la BU Sciences (Doua)
- 3 au sein de la BU Santé (Rockefeller)
- 1 au sein de la BU Education (Croix-Rousse)

Les usagers ont sollicité une assistance informatique sur des sujets variés : connexion au wifi, à Eduroam, problèmes d'impression, perte de mot de passe, installation de la suite Office, récupération de fichiers endommagés etc.

Depuis la mise en place de ce service, 155 demandes ont été faites à la BU Sciences, 38 à la BU Santé et 16 à la BU Education. Les demandes semblent proportionnelles aux effectifs des différents sites et moindres en fonction de l'année d'étude. Les étudiants sur le site de la Croix-Rousse sont au minimum de niveau de Master par exemple.

De plus, les demandes ont été plus importantes à l'automne et tendent à diminuer depuis janvier 2022. Le SCD, qui souhaite reconduire le service à la rentrée 2022, réfléchit à un recalibrage du dispositif, en concentrant par exemple les permanences sur l'automne ou en ciblant certaines bibliothèques.

Le projet étant pluriannuel, il est prévu jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Installation d'un abri à vélos sécurisé sur le site de Croix-Rousse – Mission Développement durable

Projet en cours de réalisation

Budget CVEC prévisionnel : 50 000 €

Réalisé : 50 000 €

Ce projet s'inscrit dans un projet global d'installation de 12 abris à vélos sécurisés sur les sites Lyon 1. Porté par la mission développement durable en lien avec la DIRPAT, il vise à installer des abris à vélos avec accès sécurisé. Dans le cadre de l'appel à projets CVEC 2021, un financement de 50 000 € a été accordé pour financer un de ces abris à vélos. Le site identifié pour cette première installation est celui de Croix-Rousse.

Concernant cet abri, une commande a été réalisée dans le cadre d'un achat d'innovation, autorisée par le décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018. L'abri à vélos sera installé proche de la BU Education et sera soumis à un accès sécurisé. Le montant global de la commande s'élevant à 64 032 €, une partie du financement a été pris en charge par la Mission développement durable via sa dotation CVEC annuelle.

La commande a été passée en septembre 2021 mais les délais de livraison étant conséquents (au moins 6 mois), le projet est toujours en cours de réalisation.

Création d'un parcours santé – Faculté Lyon Sud **Projet non réalisé**

Budget CVEC prévisionnel : 67 359 €

La création du parcours santé sur le site de Lyon Sud n'a pas été réalisée en 2021 du fait des démarches administratives complexes. En effet, l'installation de ce parcours se fait en lien avec les services urbanismes de la mairie de Pierre-Bénite, ce qui ralentit les démarches. De plus, une partie du parc étant boisée, la DIRPAT a notifié que cela complexifie les procédures.

Enfin, ce projet a été mis en suspens en attendant la nomination de la nouvelle directrice administrative de la faculté au vu de la complexité de ce projet. A noter que les démarches auprès de la DIRPAT ont été réalisées par M. GUTOYOT du SUAPS, permettant de faire avancer les démarches.

SPORT

Découvrir l'environnement montagnard naturel autour de Lyon – STAPS **Projet réalisé**

Budget CVEC prévisionnel : 7 310 €

Réalisé : 7 310 €

Dans le cadre de ce projet, 7 sorties découvertes d'activités en plein air ont été réalisées, de septembre à décembre 2021. Cinq de ces sorties se sont déroulées sur une journée, les deux derniers étaient des raids de 2 jours.

Les activités proposées aux étudiants de l'UFR STAPS au cours de ces sorties étaient variées : randonnées, VTT à assistance électrique, kayak, spéléologie, via ferrata, raquettes etc. Des ateliers de premiers secours, de recherche de victime en avalanche, d'installation de bivouacs ou encore de prise de décision en situation de crise ont également été dispensés aux étudiants au cours de ces sorties. Un des objectifs du projet était en effet de former les étudiants à la gestion de leurs émotions et des autres dans des situations à forte charge émotionnelle.

Les inscriptions pour les 7 sorties ont toutes été complètes. Les niveaux de formation ont tous été représentés de la L1 au M2, avec une parité femme/homme atteinte pour quasiment toutes les sorties. En plus des ateliers dispensés au cours des sorties, les échanges entre les étudiants ont été assez riches et des liens entre étudiants perdurent en dehors du cadre de ces activités.

Le budget CVEC a été utilisé pour la location du matériel nécessaire, l'encadrement par des moniteurs diplômés ainsi que les frais de déplacement (location de minibus, essence, péages), l'achat de pack sécurité DVA Pelle Sonde (sécurité avalanche) et des lyophilisés.

Au total, 48 étudiants ont participé à ces sorties. Les retours sont positifs et les nouvelles demandes nombreuses. Pour 2022, l'UFR STAPS a déposé une nouvelle demande de financement du projet via la CVEC. Ce financement a été accordé à hauteur de 13 220 €. Une ouverture à l'ensemble des étudiants de Lyon 1 est envisagée.

Ateliers de yoga et renforcement musculaire – IFSI Villefranche sur Saône Projet pluriannuel

Budget CVEC prévisionnel : 9 841 €

Réalisé : 9 384 € (engagement pour 2021-2022)

Le projet vise à proposer aux étudiants de l'IFSI Villefranche des ateliers de renforcement musculaire et de yoga animés par un coach sportif. Ces séances de sport-santé ont été mises en place dès juin 2021, à raison de 2 à 3 séances par semaine. Le projet s'étend jusqu'à juillet 2022.

Sur l'année 2021, les étudiants ont bénéficié de 40 séances qui ont lieu en extérieur, dans les espaces verts de l'IFSI (quand le temps le permet) ou en intérieur dans une salle de cours. Un article paru le 27 juin 2021 dans Le Progrès, édition Villefranche et Beaujolais, a permis de mettre en avant ce projet financé par la CVEC.

89 étudiants se sont inscrits à ce programme sportif et 49 y ont participé. Un sondage a été diffusé auprès des participants pour estimer les retombées de ces sessions sportives sur les étudiants. Les 33 étudiants ayant répondu au sondage font état des bénéfices de ces séances sportives sur leur santé physique et mentale. Ils sont majoritaires à se trouver moins stressés (70%), à éprouver une meilleure estime de soi (70%), à avoir rencontré des étudiants de leur ou d'une autre promotion (90%), à se sentir en meilleure santé (80%) et à se sentir globalement mieux depuis qu'ils pratiquent une activité physique (90%).

60% des répondants ont également indiqué qu'ils n'auraient pas pratiqué d'activité sportive si cela n'avait pas été proposé à l'IFSI. Enfin, 90% des répondants ont émis le souhait que l'offre sportive soit prolongée.

Le projet étant pluriannuel, 57 séances sont prévues de janvier à juillet 2022. En janvier, 9 séances ont été réalisées. De l'achat de matériel est également prévu. L'IFSI souhaite reconduire ce projet sur l'année universitaire 2022-2023.

SANTE

Méditation – Sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant – Faculté de médecine Lyon Est Projet réalisé

Budget CVEC prévisionnel : 7 862 €

Réalisé : 0 €

Dans le cadre de ce projet, deux types d'espaces de méditation et sophrologie ont été mis en place :

- **Des espaces avant le concours de l'ECN** (6^{ème} année de médecine) pour les étudiants des facultés de Lyon Est et Lyon Sud. Trois groupes (un en méditation, deux en sophrologie Caycédienne) ont été formés pour un total de 14 séances du 1^{er} mars au 10 juin 2021. Les séances étaient de 60 minutes.
- **Des espaces destinés à tous les étudiants en santé** des composantes Médecine Lyon Est et Sud, maïeutique et ISPB, quelque soit l'année de formation.



Pour les espaces ouverts à l'ensemble des étudiants, les étudiants du PASS ont formé un groupe à part du fait de leurs études à fort impact stress.

Les étudiants sont répartis en petits groupes (de 2 à 6 étudiants) pour favoriser les échanges. Chaque séance dure 30 minutes sur une période 6 à 7 semaines (de début novembre à fin décembre 2021). En plus de ces séances tout au long du semestre, les étudiants ont bénéficié de séances supplémentaires les veilles et jours d'examen afin de les aider dans leur préparation à la gestion du stress.

Les retours des étudiants sont très positifs. Pour les étudiants passant le concours de l'ECN, M. le Doyen a adressé ses remerciements lors de la remise des diplômes et les étudiants ont également remercié, par mails, M. le Doyen et le Dr STREICHENBERGER.

Concernant les espaces ouverts à l'ensemble des étudiants en santé, les 57 étudiants ayant bénéficié de ces séances ont eu des retours très positifs.

Pour 2022, la Faculté de Médecine Lyon Est a déposé une nouvelle demande de financement CVEC qui a été acceptée à hauteur de 12 659 €. La Faculté ambitionne de développer davantage la communication autour de ces séances de méditation et de sophrologie. De plus, une commission du « bien-être dans ses études » va être formée au sein de la faculté de médecine Lyon Est. Cette dernière doit se réunir le 22 mars 2022. La campagne de communication sur le projet CVEC a été inscrit à l'ordre du jour.

Le budget alloué à ce projet vise à couvrir les vacations des intervenants. En 2021, aucun crédit CVEC n'a été engagé en raison d'un problème lié à la déclaration des heures dans le logiciel GASEL. Les crédits ont été reportés pour que les intervenants puissent être rémunérés. La DEVU est actuellement en lien avec la faculté de médecine pour régulariser la situation. De fait, il est à noter que ce projet n'apparaît pas dans le bilan budgétaire 2021, les crédits n'ayant pas été engagés sur l'exercice budgétaire 2021.

CULTURE

Festival Chaos Danse – Mission Culture

Projet réalisé

Budget CVEC prévisionnel : 6 442 €

Réalisé : 6 442 €

Dans le cadre de l'appel à projets, un complément de financement pour le Festival Chaos Danse a été accordé à la Mission Culture. Le reste de la programmation du festival a été financé via la dotation annuelle de la mission. Sur la partie « AAP », les crédits CVEC ont permis de financer :

- La diffusion des brochures « Chaos Danse 2022 » ;
- Le spectacle Malacca de la Compagnie Voltaik du 21 octobre 2021 ;
- Une partie du spectacle « Dansons sur le malheur » du 9 novembre 2021.

Le reste de la programmation du Festival s'étant faite sur la dotation CVEC de la Mission Culture, le détail du bilan se trouve dans la partie « programmation services » de ce document.



Subvention à l'Orchestre de Chambre de Lyon – Gouvernance Projet en cours de réalisation

Budget CVEC prévisionnel : 35 000 €

Réalisé : 20 000 €

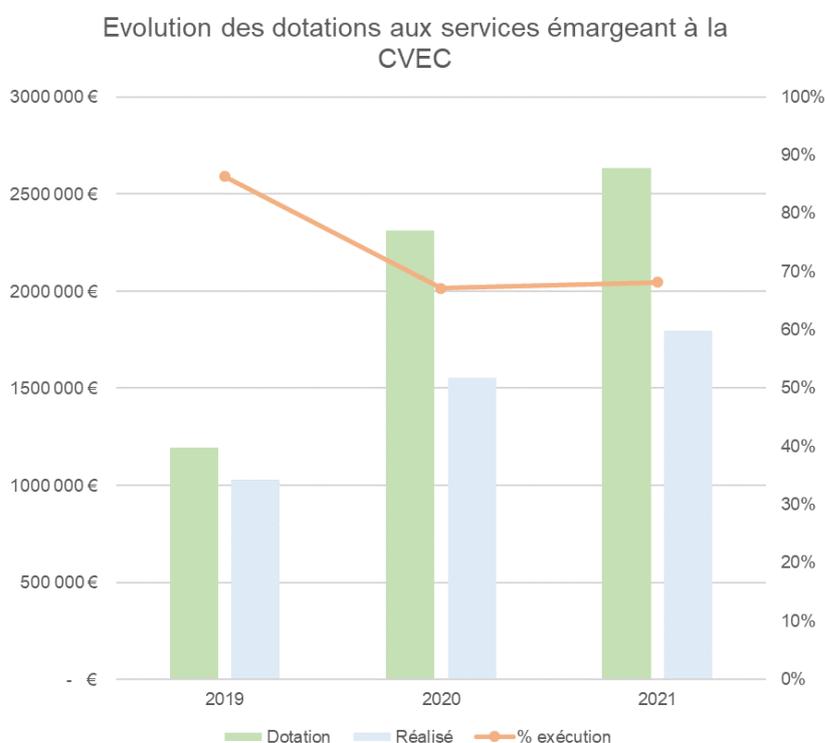
L'établissement a signé, en fin d'année 2021, une convention avec l'Orchestre de Chambre de Lyon ayant pour objet l'achat de places de concerts organisés par l'OCL pour l'année 2021-2022. L'Université a acheté 1 846 places (environ 230 places par spectacle) pour 8 représentations allant de janvier à décembre 2022. Ces places sont destinées aux étudiants ainsi qu'aux personnels. Le montant total de cet achat s'élève à 40 000 €. Un certain nombre de places étant réservés aux personnels de Lyon 1, le CLASUP a pris à sa charge ce coût, soit 5 000 €. Le reste de la subvention est financé par la CVEC, soit 35 000 €. Un premier acompte a été versé à la signature de la convention, soit 20 000 €. Les 15 000 € restants seront versés à l'issue du dernier spectacle, prévu le 15 décembre 2022.

Une information a été publiée sur le portail étudiant pour en informer les étudiants de l'établissement : [L'OCL vous offre des places de concert gratuites - Portail étudiant \(univ-lyon1.fr\)](https://www.univ-lyon1.fr/actualites/2021/12/15/locl-vous-offre-des-places-de-concert-gratuites)

BILAN DES ACTIONS « PROGRAMMATION SERVICES » EN 2021

Depuis la mise en place de la CVEC, six services de l'établissement, dont les missions relèvent des thématiques prioritaires CVEC, disposent d'une dotation annuelle

En 2021, le budget CVEC alloué aux services était de 2 633 280 € (après budget rectificatif). Le taux d'exécution des services est de 68%, soit un taux comparable à celui de 2020 (67%). Le graphique ci-dessous représente l'évolution des dotations accordées aux services émergeant à la CVEC. On peut souligner que les dotations sont en constante augmentation (du fait du report des crédits CVEC à N+1). Les taux d'exécution en 2020 et 2021 restent constants (aux alentours de 70%).



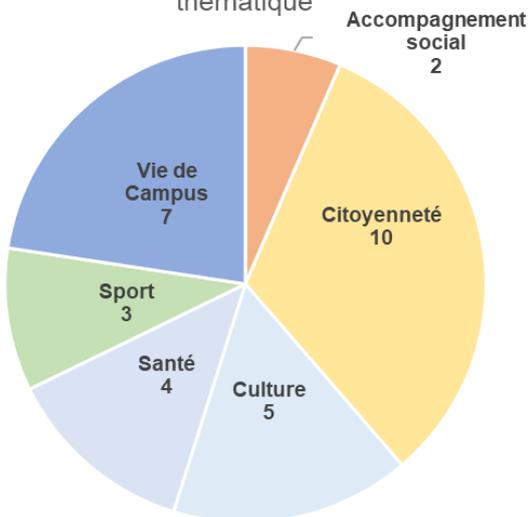
En fin d'exercice budgétaire, le solde des dotations des services est de 837 680 €. Le report de crédits à N+1 n'étant plus applicable pour les services, ce reliquat sera fléché pour les campagnes d'appel à projets. Seul un report exceptionnel a été autorisé pour la Mission Handicap dans le cadre du financement d'un recrutement accepté par le COPIL CVEC du 15 octobre 2021 (17 909 €), la mission handicap n'ayant plus de dotation propre en 2022.



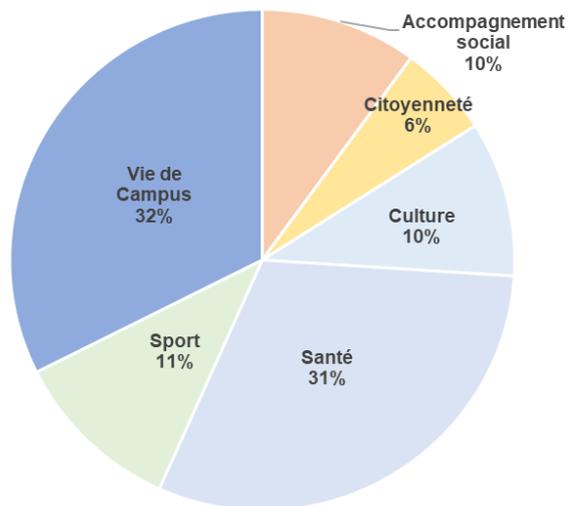
En 2021, ce sont 31 actions qui ont été réalisées par les services sur leurs dotations CVEC. En termes de nombre d'actions, la thématique « Citoyenneté » arrive en première. Vient ensuite la « Vie de Campus », la « Culture », la « Santé », le « Sport » et enfin « Accompagnement social ».

En termes de répartition des crédits selon les thématiques, on remarque que la thématique Vie de Campus reste la plus représentée, suivie par la thématique Santé. Elles représentent à elles-deux plus de 50% de la programmation 2021. Les thématiques Sport, Culture et Accompagnement représentent 31% de la programmation, et la thématique Citoyenneté 6% des crédits engagés en 2021.

Répartition du nombre d'actions par thématique

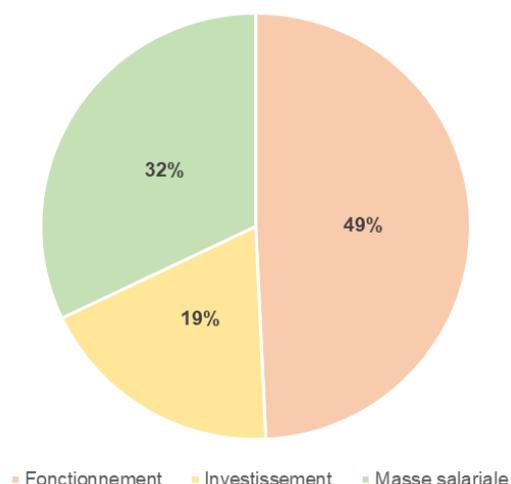


Répartition des crédits par thématique



La programmation CVEC des services a principalement relevé de frais de fonctionnement (49%), de masse salariale (32%) et de frais d'investissement (19%). On peut noter une augmentation des frais d'investissement par rapport à l'année 2020 durant laquelle seuls 10% des dépenses visaient à couvrir de l'investissement. Les frais de fonctionnement sont également passés de 57% à 49%. Enfin, la part de masse salariale est restée stable (33% en 2020).

Répartition par type de dépense



VIE DE CAMPUS	20
Semaine d'intégration – BVE – Mission Egalité-Diversité.....	20
Accompagnement et pilotage – DEVU.....	21
Plateforme numérique « Je participe » – BVE/DEVU.....	21
Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes « Initiatives » – BVE.....	22
Construction d'une halle sportive extérieure sur le site de la Doua – SUAPS	23
Installation d'un abri à vélos sécurisé sur le site Croix-Rousse – Mission Développement durable	24
Achat d'antivols vélos – Mission développement durable.....	24
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL.....	24
Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes « Social » - BVE.....	24
Aide à la prise en charge visant la gratuité pour les étudiants – SUAPS	25
SANTE.....	26
Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS) – SSU	26
Renforcement de l'offre de soin en médecine générale – SSU.....	27
Promotion du consentement – SSU	28
Renforcement de l'offre de soins en santé mentale – SSU	29
CULTURE.....	30
Proposer une offre culturelle riche et innovante – Mission Culture	30
Soutien et accompagnement de la pratique libre et autonome – Mission Culture	31
Organisation de concours culturels – Mission Culture.....	31
Renforcement des créneaux d'initiation à la culture – Mission Culture	32
Festival Chaos Danse – Mission Culture	32
CITOYENNETE	33
Podcast Amphi 25 – Mission Egalité-Diversité.....	33
Distributeurs de protections périodiques gratuits – Mission Egalité-Diversité/Mission Handicap	33
Enquête sur les discriminations dans la population étudiante – Mission Egalité-Diversité	34
Communication – Mission Egalité-Diversité.....	35
Distribution de protections périodiques lavables – Mission Egalité-Diversité.....	35
Exposition « Queer » de Quentin HOUDAS – Mission Egalité-Diversité.....	35
Actions autour du 25 novembre – Mission Egalité-Diversité	36
Semaine contre les tabous gynécologiques – Mission Egalité-Diversité.....	36
8 mars, parentalité à l'Université – Mission Egalité-Diversité	37
Soutien aux initiatives étudiantes – Mission Egalité-Diversité	37
SPORT	38
Maintien et développement des animations sportives – SUAPS.....	38
Aide à la pratique compétitive – SUAPS.....	39
Développement d'activités sportives sur les sites délocalisés – SUAPS	40

A noter : certaines dépenses engagées en 2021 par les services visent à couvrir des actions de la programmation 2022. Ces dépenses n'apparaissent pas dans le détail des actions présentées dans ce document puisqu'elles relèveront du bilan 2022. Un écart entre le réalisé global et le réalisé des actions 2021 peut donc apparaître.

VIE DE CAMPUS

Semaine d'intégration – BVE – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 143 460 €

La semaine d'intégration est organisée autour de temps d'échanges permettant : l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants, de renseigner sur le fonctionnement de l'Université, l'organisation des enseignements, de s'approprier les outils informatiques et les plateformes numériques. A l'occasion de cette semaine d'intégration, les étudiants font connaissance avec leur référent pédagogique. Des moments plus conviviaux sont également organisés : Escape Game, Garden party, soirée de clôture, repas... Un village associatif permet aux étudiants de prendre connaissance des associations étudiantes.

En 2021, la semaine d'intégration a été étendue sur le site de l'INSPé Croix-Rousse qui a organisé une journée d'accueil des Master 1.

Cette année, environ 10 000 étudiants primo-entrants ont participé à l'évènement. Des welcome pack sont distribués à chaque étudiant participant. Ils contenaient, cette année, l'agenda de l'année universitaire, réalisé en lien avec la DIRCOM, une gourde, les flyers des services communs, des masques ainsi que des protections périodiques lavables, en lien avec la Mission Egalité-Diversité.

Compte-tenu de la situation sanitaire à la rentrée universitaire 2021-2022, le programme de la semaine d'intégration a été allégé. La soirée de clôture au Transbordeur a été, pour la deuxième année consécutive, annulée. En revanche, les escape game sur les sites de la Doua et de Lyon Sud ont été maintenus, tout comme les garden-parties sur la Doua, Lyon Sud et Lyon Est.

La semaine d'intégration est entièrement financée sur crédits CVEC, à l'exception de l'agenda universitaire qui est financé par une ligne du BVE. Cette année, le budget CVEC de la semaine d'intégration a permis :

- L'achat des goodies distribués aux primo-entrants (sacs en coton et gourdes) pour un montant de 45 936 €. Les goodies ont été financés par le biais du FSDIE après accord du GTVE.
- Le recrutement d'étudiants vacataires à hauteur de 2 862 €.
- La réalisation de l'escape-game sur les sites de la Doua et Lyon-Sud, à hauteur de 21 834 € ;
- L'achat des kits de protections périodiques lavables, à hauteur de 24 686 € ;
- La restauration sur l'ensemble des journées d'intégration, à hauteur de 30 932 € ;
- Les prestations de sécurité et d'entretien, à hauteur de 4 206 € ;
- L'animation (location de parasols, prix pour les gagnants de l'escape-game) à hauteur de 12 584 €.

Dans le cadre de la journée d'intégration à l'INSPE Croix-Rousse, la Mission Egalité-Diversité, en lien avec la BU Education, a organisé une chasse au trésor sur le thème de Louise Michel. Cette chasse au trésor était animée par une comédienne interprétant Louise Michel. 15 groupes constitués de 4 à 5 étudiants ont participé à cette animation sur la pause méridienne. La Mission Egalité-Diversité a pris en charge le cachet de la comédienne sur sa dotation CVEC, soit 420 €.

Accompagnement et pilotage – DEVU

Réalisé : 49 884 €

En 2021, deux recrutements sur des crédits CVEC ont été réalisés :

- Une chargée de projets, arrivée en février 2021
- Une gestionnaire administrative et financière, arrivée en septembre 2021.

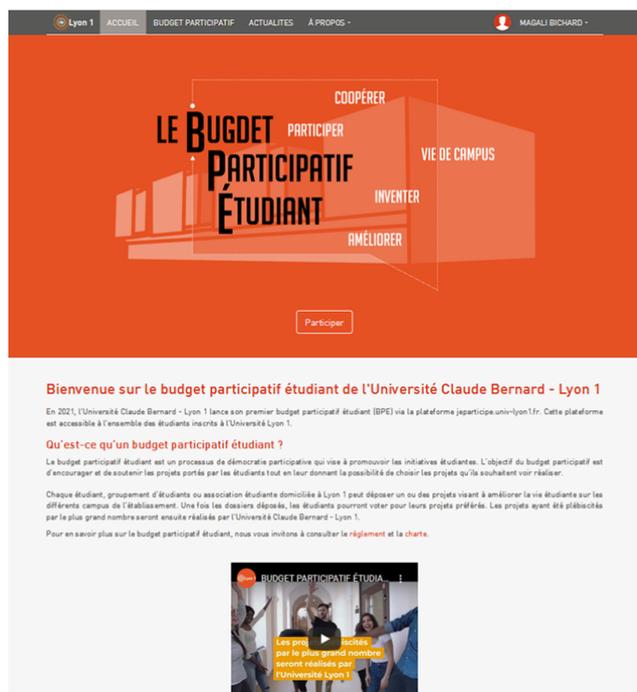
La rémunération de ces deux recrutements est faite sur crédits CVEC. Concernant la gestionnaire administrative et financière, son temps est partagé à mi-temps entre la DEVU et le PGF Doua. Un premier recrutement avait été effectué sur ce poste en septembre 2020 mais l'agent a quitté l'établissement en avril 2021. La nouvelle personne en charge du suivi administratif et financier CVEC est arrivée au sein de l'établissement le 1^{er} septembre 2021.

Le budget CVEC de cette action correspond aux salaires des deux postes pour l'année 2021.

Plateforme numérique « Je participe » – BVE/DEVU

Budget : 29 011 €

Dans le cadre du premier Budget Participatif Etudiant (BPE) lancé en octobre 2021, l'établissement a fait appel au prestataire Cap Collectif afin de disposer d'une plateforme dédiée : <https://jeparticipe.univ-lyon1.fr/>. Ce prestataire, spécialisé dans les systèmes de démocratie participative, a mis à disposition de l'établissement une plateforme personnalisée sur laquelle les étudiants peuvent déposer des idées, voter et suivre l'évolution du processus.



Le budget alloué correspond à :

- La licence d'utilisation de la plateforme pour 12 mois (de septembre à septembre) pour 18 240 € ;
- La formation technique (2 journées) dispensée par le prestataire auprès de trois agents de l'établissement afin de prendre en main la plateforme et ses fonctionnalités pour 5 066 € ;
- Des développements spécifiques demandés par la DSI pour permettre l'homologation Lyon 1 de la plateforme : mise en place du SSO de l'université permettant la connexion via le CAS de l'établissement, utilisation d'un certificat SSL personnalisé et travaux d'infrastructures (modification du délai de timeout et installation d'un antivirus sur serveur), soit 5 705 €.

Les visuels graphiques de la plateforme ont été réalisés par la DIRCOM de l'établissement.

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes « Initiatives » – BVE **Réalisé : 120 377 €**

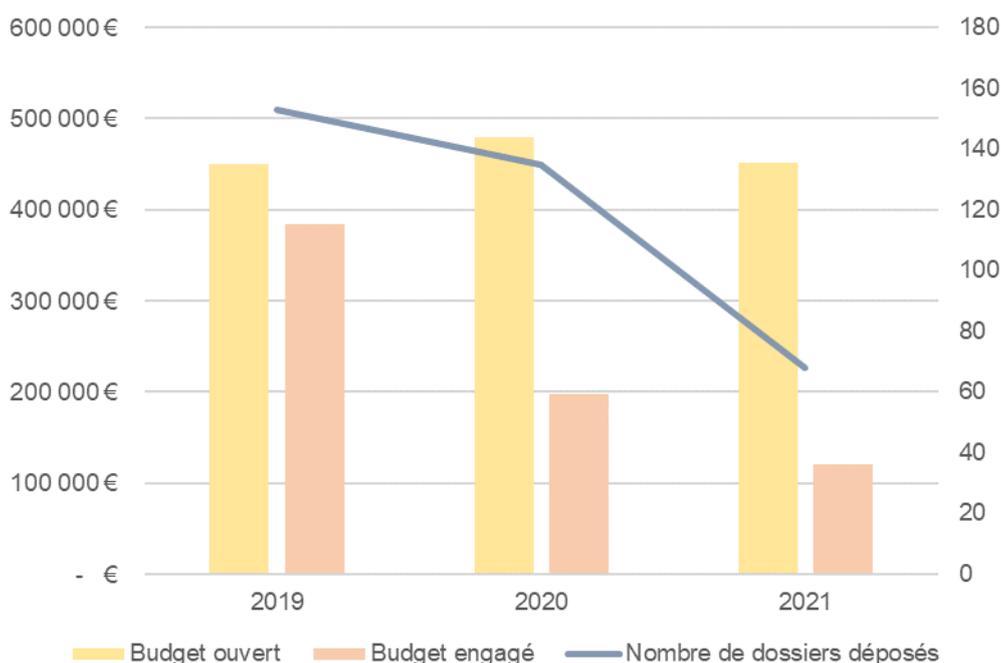
En 2021, 68 dossiers ont été déposés dans le cadre du FSDIE. Le nombre de dossiers déposés en 2021 est inférieur à celui de 2020 (135 dossiers en 2020 contre 68 en 2021).

Sur ces 68 dépôts, le GTVE a accordé le financement à 45 projets, soit 66% de taux de succès. Ce taux reste supérieur à 2020 (35% de taux de succès, notamment en raison d'annulation liées à la situation sanitaire).

Le taux de succès des dossiers déposés au FSDIE en 2021 s'explique par plusieurs facteurs :

- Des évènements ont été annulés en raison de la crise sanitaire ou organisés en distanciel (pas de dépenses engagées)
- Aucun projet humanitaire n'a été déposé en raison de la situation sanitaire. Cette rubrique était très active avant la crise sanitaire mais depuis 2 ans, aucun crédit n'a été engagé pour des projets se déroulant à l'étranger. A noter que tout projet se déroulant à l'étranger doit avoir l'accord du fonctionnaire défense sécurité de l'établissement. Les incertitudes liées à la situation sanitaire n'ont pas permis de mettre en place ce type de projets qui représentaient une part importante des dépenses du FSDIE.
- Certains dossiers ont été refusés car « hors critères » d'éligibilité à un financement.
- Trois projets ont été « hors délais » et ont, de fait, perdus leurs subventions.
- Certains projets ont été reportés sur 2022.

Evolution du FSDIE "Initiatives"



On remarque une très nette diminution du nombre de dossiers déposés au FSDIE en 2021 qui s'explique par le contexte sanitaire.

Le budget ouvert reste quant à lui stable du fait de la réglementation CVEC qui impose qu'au moins 30% de la dotation de l'établissement soit reversée sur le FSDIE (Initiatives et Social confondus). Une partie du budget alloué en 2021 a cependant servi à financer les goodies de la semaine d'intégration (voir action « Semaine d'intégration »).

En 2021 :

- 7 projets ont été financés dans la rubrique « Culture et activités socio-culturelles » ;
- 3 dans la catégorie « Sport » ;
- 8 dans la catégorie « Projet solidaire » ;
- 6 dans la catégorie « Santé » ;
- 5 dans la catégorie « Transition écologique et développement durable » ;
- 14 dans la catégorie « Autres projets ».

Les deux derniers projets correspondent aux achats réalisés dans le cadre de la semaine d'intégration 2021-2022.

A noter que les trois premières tranches « FSDIE 2022 » ont été réalisées de novembre 2021 à janvier 2022. Sur ces premières tranches, le nombre de dossiers déposés est en hausse et les budgets demandés plus conséquents. L'objectif de 2022 est d'atteindre un taux d'exécution de 80%.

Construction d'une halle sportive extérieure sur le site de la Doua – SUAPS

Réalisé : 218 545 €

Le projet vise à construire une halle sportive dédiée à la pratique du basket-ball et du volley-ball sur le site de la Doua. Le lieu d'implantation pressenti est devant la halle couverte de

tennis. L'infrastructure sera clôturée et sécurisée avec un contrôle d'accès. Tous les étudiants vivants et transitant sur le campus de la Doua pourront accéder à l'installation.

Le pilotage du projet est actuellement géré par la DIRPAT qui va lancer un appel d'offre afin de choisir un maître d'œuvre pour la conduite des travaux. Les crédits CVEC de la dotation du SUAPS ont été transférés sur le compte financier de la DIRPAT.

Ce projet est cofinancé sur des crédits CVEC dans le cadre de l'AAP 2021 (voir bilan projets), par le CROUS (110 000 €) et la Fédération de Basket-Ball (3 000 €).

La livraison de la halle est estimée à 2023.

Installation d'un abri à vélos sécurisé sur le site Croix-Rousse – Mission Développement durable

Réalisé : 14 032 €

Ce projet s'inscrit dans un projet global d'installation de 12 abris à vélos sécurisés sur les sites Lyon 1. Porté par la mission développement durable en lien avec la DIRPAT, il vise à installer des abris à vélos avec accès sécurisé. Dans le cadre de l'appel à projets CVEC 2021, un financement de 50 000 € a été accordé pour financer un de ces abris à vélos. Le site identifié pour cette première installation est celui de Croix-Rousse.

Concernant cet abri, une commande a été réalisée dans le cadre d'un achat d'innovation, autorisée par le décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018. L'abri à vélos sera installé proche de la BU Education et sera soumise à un accès sécurisé. Le montant global de la commande s'élevant à 64 032 €, une partie du financement a été pris en charge par la Mission développement durable via sa dotation CVEC annuelle.

La commande a été passée en septembre 2021 mais les délais de livraison étant conséquents (au moins 6 mois), le projet est toujours en cours de réalisation.

Achat d'antivols vélos – Mission développement durable

Réalisé : 2 028 €

Dans le cadre du prêt de vélos auprès des étudiants, la Mission développement durable a fait l'achat de 50 antivols. Les vélos sont disponibles au Bureau de la Vie Etudiante.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes « Social » - BVE

Réalisé : 123 740 €

Une partie des fonds alloués au FSDIE est destinée à soutenir les étudiants en ayant besoin. Il s'agit d'une aide apportée aux étudiants dans le cadre de leurs projets universitaires et professionnels qui seraient une charge financière impossible à assumer pour eux. Cela peut par exemple concerner une aide à la mobilité dans le cadre d'un stage, une réorientation universitaire, un appui pour les étudiants en stage qui ne peuvent cumuler leur emploi étudiant, etc.

Ce dispositif fait l'objet d'une convention avec le CROUS sur les « Aides sociales » pour les étudiants dont la dotation était de 90 000 € en 2021.

En parallèle de cette convention avec le CROUS, l'Université a versé une subvention de 30 000 € à l'épicerie solidaire AGORAé. Cette épicerie solidaire, gérée par GAELIS, est ouverte aux étudiants en ayant besoin et leur permet d'accéder à des paniers de première nécessité.

Enfin, une partie des crédits FSDIE – social ont été versés à l'Association sportive Lyon 1 dans le cadre de l'aide à la pratique sportive. Cette subvention s'élève, pour l'année 2020-2021, à 3 740 €. Elle permet la prise en charge d'une partie des licences sportives des étudiants boursiers.

Aide à la prise en charge visant la gratuité pour les étudiants – SUAPS

Réalisé : 55 578 €

Dans le cadre de la politique visant à permettre l'accès au plus grand nombre d'étudiants à des activités onéreuses (plongée, sport équestre, ski etc.), le SUAPS propose ces activités à moindre coût. Malgré la situation sanitaire, un certain nombre d'actions ont pu être réalisées en 2021 puisqu'elles se déroulent en extérieur, notamment l'équitation et la plongée. Les sorties ski n'ont pu se dérouler qu'au semestre d'automne 2021.

En 2021, 350 étudiants ont participé aux différentes sorties organisées par le SUAPS, un chiffre en baisse par rapport à 2020 (500 étudiants) mais qui reste supérieur à 2019 (204 étudiants concernés).

En tout, 2 stages de plongée et 4 sorties ski ont été organisées. Concernant l'équitation, 140 étudiants ont pu reprendre cette activité sur l'un des six centres équestres mis à disposition, dont un sur le site de Bourg-en-Bresse.

En 2022, le SUAPS souhaite reconduire et élargir cette action, notamment via de nouvelles activités comme le golf.

Le budget dédié à cette action a permis la prise en charge d'une partie des coûts liés aux activités : déplacements pour les sorties plongée et ski, location des infrastructures des centres équestres etc.

SANTÉ

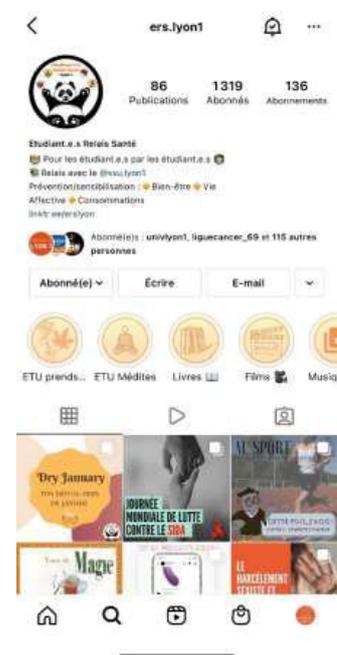
Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS) – SSU

Réalisé : 81 163 €

Lancé en 2020, le dispositif ERS (Etudiants Relais Santé) vise à sensibiliser les étudiants sur trois thématiques de santé spécifiques : la santé sexuelle, la santé mentale et les addictions. Ces actions de prévention sont portées par des étudiants relais santé sous la coordination du Service de Santé Universitaire.

Les ERS sont formés aux différentes thématiques de santé prioritaires : vie affective et sexuelle, santé mentale et addiction ainsi qu'à la promotion et l'éducation pour la santé. Le dispositif se développe autour d'une communication adaptée aux usagers étudiants ainsi que des actions ciblées :

- Hors contexte sanitaire actuel : animations en journée et soirée sur l'ensemble des campus et création d'outils de prévention.
- En temps de crise sanitaire : création de supports de communication multimédia, gestion des réseaux sociaux et diffusion de messages de promotion de la santé en lien avec les professionnels du SSU.



Sur l'année universitaire 2020/2021, seize étudiants avaient été recrutés dans le cadre des ERS. Suite à une évaluation du dispositif menée en fin d'année universitaire, il a été préconisé de passer à douze étudiants. 12 ERS ont donc été recrutés pour l'année 2021/2022.

Dans le cadre de la formation des ERS, les objectifs de réussite ont été atteints soit :

- 100% des ERS ont participé aux formations thématiques ;
- 100% des ERS bénéficient d'une formation continue ;
- 90% des ERS ont augmenté leurs connaissances sur les 4 thématiques prioritaires ;

En termes d'actions de promotion de la santé, trois outils de prévention ont été réalisés par les ERS avant juin 2021. Les informations scientifiques présentes dans ces outils ont été validées par des spécialistes de la thématiques, internes ou externes à l'établissement. Ce sont au moins 1500 étudiants qui ont été touchés par les outils de prévention, objectif visé pour l'année. Au moins 5 actions de promotion de la santé ont été réalisées par mois avec 30 étudiants minimum participant à ces actions. 70% des participants sont satisfaits des actions réalisées par les ERS.

Les actions des ERS ont été mises en place tout au long de l'année civile grâce à deux équipes (recrutements effectués sur l'année universitaire). La nouvelle équipe 2021/2022 a été recrutée de mai à juin 2021 et a été formée en septembre. Leurs actions ont démarré dès octobre 2021, lors des soirées étudiantes et sur les réseaux sociaux.



Ce dispositif implique de nombreux partenaires, qu'ils soient internes ou externes à l'établissement. Pour les partenaires internes, les ERS travaillent en lien avec ICAP, la Mission Égalité-Diversité, les bibliothèques universitaires, la DEVU et les composantes.

Les partenaires extérieurs sont variés :

- Dans le cadre de la formation des ERS, le SSU fait appel à des associations comme Filactions et AvenirSanté ;
- Pour apporter de la complémentarité aux actions des ERS, le SSU travaille en lien avec Nightline, SIMS avec le Vinatier ;
- Pour améliorer la visibilité du dispositif, le CROUS, les RU, l'UDL et d'autres établissements d'enseignement supérieur français sont partenaires.

Pour l'année 2022, le SSU réfléchit à un nouveau calendrier concernant la formation des ERS : il est envisagé de proposer une formation sur deux journées fin août plutôt que plusieurs soirées en septembre. Les retours du dispositif étant satisfaisants, il sera reconduit pour l'année universitaire 2022/2023.

Le budget alloué à cette action concerne :

- Les salaires des étudiants recrutés ;
- Le salaire de la coordinatrice du SSU ;
- Les frais de fonctionnement liés à la mise en place des actions ERS.

Renforcement de l'offre de soin en médecine générale – SSU

Réalisé : 333 596 €

Chacun des trois principaux campus (Doua, Santé Est, Lyon-Sud) bénéficie d'une équipe de référence (médecin, infirmier, psychologue) afin que la prise en charge des étudiants soit optimale et pérenne, que les liens de confiance puissent être mis en avant et maintenus. Pour les étudiants des sites éloignés de Lyon (Roanne, Bourg-en-Bresse), la téléconsultation a été déployée.

En 2021, 1 921 étudiants ont été reçus en consultation de médecine générale pour 3 381 actes réalisés.

L'achat de deux échographes a également été réalisé sur la dotation CVEC du SSU.

Promotion du consentement – SSU

Réalisé : 3 125 €

Dans le cadre de la promotion du consentement à l'Université Lyon 1, le SSU a réalisé deux actions :

- **Campagne « ETU consens ? »** consistant en la réalisation d'un film de réalité virtuelle sur la thématique des violences sexuelles en soirée festive. Cette action s'articule dans le cadre d'un projet interuniversitaire (Clermont-Ferrand et Tours) sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'Université, en lien avec le Centre Ressources pour Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAIVS).



- **Campagne de communication « Consentement »** consistant en une campagne d'affichage sur la promotion du consentement et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'Université. Ces affiches ont été co-réalisées par un étudiant, les ERS, le service communication, la Mission Egalité-Diversité et le SSU.

Le film réalisé a été visionné au moins 150 fois de septembre à décembre 2021 et plusieurs sessions de réalité virtuelle, permettant l'immersion des participants, ont été proposées en septembre, octobre et novembre. Pour la campagne de communication, 470 affiches ont été imprimées et mis en avant sur les différents campus de l'établissement. Les graphismes ont également été publiés sur les réseaux sociaux.



Renforcement de l'offre de soins en santé mentale – SSU

Réalisé : 129 572 €

En 2021, le SSU a continué à renforcer son offre de soins en santé mentale auprès des étudiants. Le dispositif PRIOR-ETU a été reconduit : il permet un parcours en santé mentale, coordonné au sein du SSU, dédié aux étudiants et permettant une prise en charge spécialisée des premiers épisodes de psychoses et des pathologies psychiatriques à haut risque.

En parallèle, le SSU a continué de répondre à la demande croissante des étudiants pour des consultations de psychologie et psychiatrie. En 2021, 208 actes de psychiatrie et 1 701 actes de psychologie ont été réalisés. A noter qu'un format en téléconsultation avait été proposé durant les périodes de confinement, mais les étudiants étant moins satisfaits de ce format, le SSU a décidé de ne plus le proposer.

Le SSU a également mis en place des ateliers et des groupes thérapeutiques dans le cadre de la gestion du stress et de la prévention de l'anxiété et de la dépression :

- **Ateliers de méditation pleine conscience** tous les lundis à Rockefeller, en visioconférence. Une dizaine d'étudiants participent à chaque séance.
- **Ateliers de régulation émotionnelle** avec six séances animées en soirée par une psychologue du SSU. Une dizaine d'étudiants ont participé à ces séances.
- **Cinq ateliers Korsa** pour la gestion du stress, animés par une psychologue du SSU. Une dizaine d'étudiants ont participé à ces séances.

Le SSU a également dispensé une formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) à son personnel en février 2021. Le personnel a ensuite été formé à délivrer cette formation aux étudiants. Deux formations auprès des étudiants ont eu lieu : une en juin 2021 (27 étudiants formés), la seconde en octobre 2021 (15 étudiants formés).

Deux autres projets autour de la santé mentale des étudiants ont été mis en place par le SSU en 2021 :

- **Le projet ciné thérapie** dont l'objectif principal est de renforcer l'estime de soi chez l'étudiant primo-arrivant en situation d'isolement via le médium cinématographique. Le projet a démarré en septembre 2021 pour 8 étudiants participants (pour un objectif de 7 à 10 étudiants). Les séances, animées par une infirmière et un psychologue du SSU, en lien avec un vidéaste, ont lieu un jeudi sur deux. Le projet est toujours en cours.
- **Le projet « Regards étudiants »** dont l'objectif principal est de promouvoir le bien-être des étudiants à l'Université Lyon 1 en leur offrant un espace d'expression à travers la réalisation d'un livre photo-témoignage. Ce projet est co-construit avec la Mission Culture et le SCD. 18 étudiants participent à ce projet (pour un objectif de 30 à 50 étudiants). Les séances sont animées par deux infirmiers du SSU, en lien avec cinq auteurs et un photographe. Les ateliers d'écriture ont eu lieu en novembre 2021. Une exposition des œuvres créées dans le cadre de ce projet est prévue en 2022 dans les BU et à la Galerie Domus. [Regards Étudiants : projet de livre photo témoignage - YouTube](#)

Le SSU souhaite reconduire l'ensemble des actions liées à la santé mentale en élargissant notamment les formations aux PSSM aux personnels Lyon 1 et en développement d'autres ateliers à destination des étudiants.

CULTURE

Proposer une offre culturelle riche et innovante – Mission Culture

Réalisé : 89 953 €

Dans le cadre de ses missions, la Mission Culture propose différents ateliers culturels tout au long de l'année. En 2021, 21 ateliers de pratique artistique ont été renouvelés :

- 5 nouveaux intervenants ont participé aux ateliers ;
- 224 étudiants y ont participé, sur 268 inscrits au total ;
- 20 ateliers ont pu se maintenir en distance pendant la fermeture de janvier à mai 2021 ;
- 5 ateliers théâtre ont été autorisés à revenir en présentiel dès la mi-mars, avec des jauges très réduites (9 participants maximum).

L'atelier danse 2020-2021 sur le site de Bourg-en-Bresse a cependant été annulé faute de participants (3 inscrits). L'atelier marionnettes, toujours sur le site de Bourg-en-Bresse, a été annulé car la Compagnie Arnica n'a pas souhaité conduire les ateliers à distance. La création de deux nouveaux ateliers sur le site de Lyon Sud n'a pas pu être menée par la Mission Culture faute de moyens humains.

Pour l'année universitaire 2021-2022, 22 ateliers ont été renouvelés :

- 13 sur le site de la Doua (théâtre, musique, chant choral, danse, écriture de roman, lecture à voix haute et photographie) ;
- 7 sur le site de Rockefeller (théâtre, découvrir sa voix, écriture de nouvelles, dessin-peinture, bande dessinée et court-métrage) ;
- 2 sur le site de Bourg-en-Bresse (écriture créative et théâtre). L'atelier danse n'ayant pas rencontré de public en 2020-2021 et la compagnie Arnica ayant confirmé ne pas s'engager sur du distanciel en cas de confinement, la Mission Culture a fait le choix de proposer de nouvelles activités sur ce site.

En parallèle de cette offre de pratique artistique, la Mission Culture organise chaque année le Festival Arthémiades. En 2021, ce festival a pu se dérouler à la fois en distanciel et présentiel, le Théâtre Astrée ayant rouvert au public à la mi-mai.

- En distanciel – la chaîne YouTube du Festival a été pérennisée avec la mise en ligne de 28 vidéos réalisées durant les ateliers. Les chaînes YouTube du théâtre et du festival ont comptabilisé 6 036 vues.
- En présentiel – organisation de 8 soirées au Théâtre Astrée pour 558 spectateurs.

La création d'un podcast audio était programmée mais annulée en raison des contraintes techniques et du format qui n'intéressait pas les intervenants. Les ateliers culinaires en partenariat avec le CROUS n'ont pas été mis en place en raison de la situation sanitaire.

Le budget CVEC alloué à ces actions a été réparti comme suit :

- Frais de fonctionnement pour la mise en place des ateliers et du Festival, comprenant également la reprographie, à hauteur de 42 131 € ;
- La rémunération d'une technicienne en CDD à temps plein à partir de février 2021, en appui à la programmation mais également aux projets étudiants dans le cadre des JACES, à hauteur de 20 709 € ;
- Des achats d'investissement pour le Théâtre Astrée, à hauteur de 27 113 €.

La Mission Culture va reconduire sa programmation en 2022. Elle souligne cependant le manque de locaux adaptés à ces ateliers ainsi qu'une saturation des ateliers aux horaires où les étudiants sont disponibles (en soirée et sur la pause méridienne).

Soutien et accompagnement de la pratique libre et autonome – Mission Culture

Budget : 9 121 €

La Mission Culture met à disposition des étudiants pianistes confirmés deux salles de répétition équipées d'un piano pour leur permettre de pratiquer. L'insonorisation de ces deux salles n'a pas pu aboutir en 2021 mais devrait être réalisée en 2022. En février 2022, la DIRPAT a réalisé une étude acoustique préalable qui permettra de définir les travaux nécessaires.

Pour les étudiants pianistes débutants ou désireux de s'initier, des pianos en libre accès sont installés sur différents sites de l'université. En 2021, la Mission Culture a financé l'achat de trois nouveaux pianos en libre accès pour les sites de Gerland, de l'INSPE Bourg-en-Bresse et dans la salle musique du nouveau lieu de vie étudiant à la Doua (projet financé en partie par la CVEC dans le cadre de l'AAP 2021). Ces trois pianos viennent en complément des deux déjà installés (bâtiment Astrée à la Doua et bâtiment Rockefeller).

Dans le cadre de cette action, la Mission Culture accompagne également des projets réalisés par les étudiants dans le cadre des Journées arts & culture dans l'enseignement supérieur (JACES). Cette année, trois projets ont été réalisés :

- Etudes entre 4 murs : [Etudes Entre Quatre Murs \(entre4murs.com\)](http://entre4murs.com)
- Let's Bolly Dance : [Let's Bolly Dance ! - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=...)
- Festival Hors Champ : <https://twitter.com/HorsChampFest>

La Mission Culture soutient ces projets en finançant l'achat de matériel ou en le prêtant, en accompagnant les porteurs de projets sur des conseils techniques et en proposant des vacances aux porteurs de projets.

En 2022, la Mission Culture souhaite reconduire cette action en réalisant l'insonorisation des salles (ou au moins une salle en fonction du financement accordé) et en reconduisant l'appel à projets JACES. Pour l'installation de pianos en libre accès, la dotation 2022 ne permettra pas l'achat de nouveaux pianos mais permettra d'assurer l'accordage de ceux déjà en place.

Organisation de concours culturels – Mission Culture

Réalisé : 3 496 €

En 2021, la Mission Culture a organisé deux concours culturels :

- Le concours d'écriture de nouvelles Jets d'Encre sur le thème « (Re)naissance »
- Le concours d'arts plastiques et visuels Tremplin Arty, en partenariat avec le MAC et l'ENSBA, sur le thème « La nature ».

Pour le concours Jets d'Encre, 89 manuscrits ont été reçus pour 5 prix remis le 26 mai 2021 lors du Festival Arthémiades au Théâtre Astrée. Quatre des cinq prix ont été décernés à des étudiants.

Le concours Tremplin Arty a reçu 13 participations pour 2 lauréates dont les œuvres ont été exposées à la Galerie Domus de septembre à fin octobre 2021. Il s'agit de la première édition



de ce concours qui a été satisfaisant en termes de résultats. Les lauréats sont sélectionnés par un jury constitué de membres du MAC, de l'ENSBA, de Lyon 1 et d'un auteur-photographe professionnel. Les deux lauréates ont bénéficié d'une entrée gratuite au MAC et d'un atelier de pratique amateur à l'ENSBA.

Il est prévu de reconduire ces deux concours en 2022.

Le budget alloué a permis de couvrir les frais de fonctionnement du concours ainsi que les besoins en matériel des lauréates de Tremplin Arty pour l'exposition de leurs œuvres.

Renforcement des créneaux d'initiation à la culture – Mission Culture

Réalisé : 30 000 €

Cette action vise à mettre en place une résidence d'artiste sur un an au sein de l'établissement. La Nième compagnie, compagnie sélectionnée pour cette action, a pour objectif de créer un projet art-sciences visant à partager le processus de création avec les étudiants, en partenariat avec le laboratoire LBBE. Le thème de cette création est « Les insectes ».

Dans un premier temps, la metteuse en scène de la Nième compagnie s'est immergée dans le laboratoire auprès des chercheurs, recueillant de nombreuses informations servant de matière première pour la création d'un défilé en hommage à l'insecte inconnu en mai 2022 puis d'un spectacle en octobre 2022. Afin de mobiliser les étudiants pour participer à ce processus de création artistique, la Mission Culture a recruté quatre étudiants vacataires ce qui a permis de mettre en place quatre ateliers artistiques dès fin janvier 2022 afin de préparer le défilé (théâtre, fanfare, marionnettes et costumes). Le projet est toujours en cours de réalisation.

La résidence de la Nième compagnie se déroulera jusqu'au 30 novembre 2022. Pour l'année universitaire 2022-2023, la Mission Culture a d'ores et déjà pris attache avec la faculté de pharmacie sur le site de Rockefeller.

Festival Chaos Danse – Mission Culture

Réalisé : 43 461 €

Pour l'édition 2021 de Chaos Danse, cinq représentations ont eu lieu d'octobre à décembre 2021. Les objectifs de cette édition étaient de

- Pouvoir présenter des spectacles labellisés Chaos danse en dehors du temps fort historique de mars-avril
- Pouvoir accueillir des compagnies non locales ;
- Avoir au moins un spectacle « tête de gondole » ;
- Avoir une communication spécifique sur le festival ;
- Etablir une programmation en commun avec les membres du comité de pilotage et renforcer la collaboration avec le service culturel de l'INSA ;
- Respecter le cahier des charges fixé par le comité de pilotage (sur des aspects de mise en évidence des handicaps, d'écologie, de démocratie participative etc.)

Tous les objectifs ont été remplis. Cette édition a cependant nécessité une forte logistique, notamment pour l'accueil des compagnies internationales, pour l'hébergement. Cet aspect a été géré en grande partie grâce aux chambres de l'INSA.

Concernant la logistique liée aux représentations, l'achat de matériel pour le Théâtre Astrée a été réalisé par la Mission Culture, notamment le renouvellement des tapis de danse, de lès et de pendrillons.

Le Festival Chaos Danse est mis en place grâce à de nombreux partenaires : la Ville de Villeurbanne, une subvention de la DRAC-région, l'INSA et les chorégraphes associés à la programmation.

La programmation du Festival est prévue sur l'année 2021-2022. Une édition 2022-2023 est également prévue dès octobre 2022.

Le budget alloué à cette action a permis de couvrir les frais liés aux représentations des compagnies participant au Festival ainsi qu'à de l'achat de matériel pour le Théâtre Astrée. Un complément budgétaire a été alloué sur crédits CVEC dans le cadre de l'AAP CVEC 2021.

CITOYENNETE

Podcast Amphi 25 – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 16 731 €

Le podcast Amphi 25 : parlons discriminations, se conçoit comme un espace d'échange bienveillant où l'on s'interroge sur les questions d'injustices, d'inégalités et de discrimination, et où circule librement la parole des étudiants qui en sont victimes ou témoins. Chaque épisode se concentre sur une situation inégalitaire et s'organise autour d'un témoignage d'étudiant et d'une table ronde avec des invités (issus de la recherche ou du secteur associatif). Le podcast est disponible sur toutes les plateformes d'écoute habituelles.

Le premier épisode est sorti le 21 mars 2021. En termes de périodicité, la Mission Egalité-Diversité a diffusé un épisode toutes les deux semaines jusqu'au 17 août 2021.

En juin 2021, la Mission Egalité-Diversité a réalisé une enquête de satisfaction sur la première saison du podcast. Tous les commentaires et remarques constructives ont été prises en compte pour la réalisation de la saison 2.

Le nombre d'écoutes de cette première saison s'élève à 4 200 en streaming et 500 sur YouTube. Les retours issus de l'enquête de satisfaction sont qualitatifs, ainsi que certains retours sur les réseaux sociaux. Pour la seconde saison, la Mission Egalité-Diversité souhaite élargir l'audience et augmenter le nombre d'écoutes.

Le budget alloué à cette action concerne

- La formation des personnels de la mission à hauteur de 2 160 € ;
- L'accompagnement par une entreprise de production audiovisuelle, à hauteur de 14 460 € ;
- L'abonnement pour la diffusion du podcast, à hauteur de 111 €.

Distributeurs de protections périodiques gratuits – Mission Egalité-Diversité/Mission Handicap

Réalisé : 23 046 €

La Mission Egalité-Diversité a coordonné l'installation de 18 distributeurs de protections périodiques (serviettes et tampons jetables) gratuites sur les sites de :

- La Doua (Astrée, IUT, Polytech et STAPS)
- Croix-Rousse
- Bourg-en-Bresse (IUT, INSPE et maïeutique)
- Rockefeller
- Laënnec
- ISFA
- Roanne (Polytech)
- IUT Gratte-Ciel
- Saint-Etienne (INSPE)

Trois phases d'installation ont été déployées : la première en mars 2021, la deuxième en octobre et la dernière en décembre. Les distributeurs sont installés dans des lieux de passage, à proximité des toilettes. Ils ont également été installés en respectant les normes d'accessibilité, en lien avec la mission handicap.

La Mission Egalité-Diversité travaille en lien avec le Service de l'Achat sur la production d'un marché de protections périodiques, notamment pour la réalimentation des distributeurs.

7 des distributeurs ont été pris en charge par la mission handicap sur sa dotation CVEC, soit 9 873 €. Le budget concerne l'achat des recharges pour réalimenter les distributeurs.

Enquête sur les discriminations dans la population étudiante – Mission Egalité-Diversité **Réalisé : 8 784 €**

En collaboration avec l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), la Mission Egalité-Diversité a réalisé, à partir de 2020, une enquête sur les discriminations au sein de la population étudiante de Lyon 1. Cette enquête vise à identifier s'il existe des discriminations entre étudiants, entre étudiants et personnels administratifs et entre étudiants et enseignants.

L'enquête a été réalisée en 2020 et les résultats publiés en 2021. Deux recrutements successifs de vacataires ont été menés afin de réaliser cette enquête.

L'enquête quantitative a permis de récolter 3111 réponses. Les critères de discriminations les plus cités, toutes situations confondues, sont l'âge, le genre, les origines, l'apparence et le handicap. Les répondants étaient majoritairement des femmes. 90,5 % des répondants sont nés en France.

Les situations inégalitaires les plus citées sont celles impliquant d'autres étudiants (66%), impliquant un enseignant sur de la communication comme des paroles inappropriées (54%), un membre du personnel administratif (27%) ou un enseignant concernant un traitement défavorable (31%).

Les répondants se déclarant homosexuels sont fortement surreprésentés parmi les étudiants ayant rapporté une situation de discrimination : 17% des étudiants homosexuels ont cité une fois le critère du genre alors qu'ils représentent 1% de la population.

Les causes principales de non-signalement de ces situations sont l'impression que les faits ne sont pas assez graves pour être signalés et l'impression que cela n'aura pas d'utilité ou d'impact. Viennent ensuite l'idée que cela ne concerne pas l'université, peur de ne pas être

pris au sérieux, ne pas savoir à qui s'adresser, ne pas vouloir en parler et enfin la peur des représailles pouvant mettre en péril la scolarité.

Le budget CVEC a permis de couvrir la vacation de la personne en charge de traiter et publier les résultats de l'enquête. Ces résultats ont été présentés à la gouvernance.

Communication – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 2 148 €

Dans le cadre de sa mission, la Mission Egalité-Diversité dédie une partie de son budget à la reprographie : impression de plaquettes de présentation, de signalisation et d'affiches de sensibilisation. Ces supports sont ensuite affichés et/ou distribués sur les différents campus de l'Université. Des goodies sont également achetés afin de créer de l'engagement et comme outil de communication. Ils sont notamment présents sur les stands de sensibilisation organisés par la Mission Egalité-Diversité tout au long de l'année.

La Mission Egalité-Diversité prévoit de reconduire l'action une fois les stocks écoulés.

Distribution de protections périodiques lavables – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 41 145 €

La Mission Egalité-Diversité, en lien avec la mission développement durable et le Bureau de la Vie Etudiante, s'est engagée dans une démarche de lutte contre la précarité menstruelle. Déjà réalisée en 2020, la distribution de protections périodiques lavables a été de nouveau mise en place en 2021. Au total, ce sont 4 000 packs de 6 serviettes lavables et 1 500 coupes menstruelles qui ont été distribuées par toutes les scolarités de Lyon 1.

En 2021, le mode de distribution a été modifié afin de toucher davantage d'étudiants sur tous les sites de Lyon 1 en passant par les scolarités. Les services de scolarité étaient chargés de distribuer les packs aux primo-arrivants à la rentrée 2021. Les packs ont été livrés la dernière semaine d'août puis récupérés par les scolarités dans les jours suivants. La distribution a eu lieu à la rentrée.

La Mission Egalité-Diversité souhaite poursuivre cette action en 2022. Elle travaille actuellement avec le Service de l'Achat pour l'ouverture d'un marché (protections lavables et protections pour distributeurs).

Le budget a permis de couvrir l'achat des 4 000 packs distribués.

Exposition « Queer » de Quentin HOUDAS – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 1 571 €

En partenariat avec le Crous et l'INSA, la Mission Egalité-Diversité a exposé pendant 15 jours les photographies de Quentin Houdas « Queer – Sexualités alternatives et transidentités ». Vingt portraits représentent, de manière non-exhaustive, la diversité des genres. Les personnes photographiées témoignent de la multiplicité de la communauté LGBTQ+ et de la singularité de celles et ceux qui la composent.

Les photographies étaient exposées dans le hall du restaurant Crous Jussieu, sur le campus de la Doua et sur le campus de Rockefeller lors de la semaine d'intégration en septembre 2021. Les photos ont été exposées dans des endroits de passage permettant de toucher le

maximum d'étudiants. Les retours positifs ont été très nombreux et la Mission Egalité-Diversité souhaiterait exposer de nouveau ces œuvres dans davantage de bâtiments. Les photos, imprimées sur bâches, ont été mises à disposition par l'INSA.

De nombreuses composantes ont proposé à la Mission Egalité-Diversité d'installer cette exposition dans leur bâtiment. Il est également prévu de l'exposer pour la semaine du 17 mai, journée internationale de lutte contre les LGBT-phobies.

Le budget utilisé a permis de couvrir les frais de location de l'œuvre.

Actions autour du 25 novembre – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 6 490 €

Autour de la journée du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Mission Egalité-Diversité a travaillé sur la thématique du cyberharcèlement. En partenariat avec la compagnie Amadeus Rocket, la Mission Egalité-Diversité a organisé une journée de tourné-monté le samedi 20 novembre. Un groupe d'étudiants avait carte blanche pour réaliser un court-métrage sur cette thématique. Ce court-métrage a été scénarisé, tourné et monté dans la journée, sur le site de Rockefeller. Il a ensuite été diffusé au cours d'une projection-débat le jeudi 25 novembre à Rockefeller, avec la participation du CIDFF. Le court métrage peut être visionné sur la chaîne YouTube de la Mission Egalité-Diversité : [Nocification, un film étudiant contre le cyberharcèlement - YouTube](#)

9 étudiants ont participé à cette journée sur les 20 inscrits. L'objectif de la Mission Egalité-Diversité était de mobiliser les étudiants en Santé mais tous les participants venaient du campus de la Doua. La Mission Egalité-Diversité souligne que le désengagement est récurrent. Cependant, le court-métrage réalisé est durable et pourra être réutilisé pour d'autres actions. Le film participe également au concours Buzzons contre le sexisme.

Toujours autour du 25 novembre, la Mission Egalité-Diversité a également créé un jeu « dont vous êtes l'héroïne » avec l'association Fréquences Ecoles. Il permet d'incarner une jeune doctorante cyberharcélée après la publication de son premier article en ligne. L'animation de ce jeu s'est déroulée le 25 novembre en fin de journée. Tout comme l'action tourné-monté, le désengagement étudiant a été important (5 participants sur 35 inscrits) mais le jeu pourra être réutilisé dans le cadre d'autres actions.

Semaine contre les tabous gynécologiques – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 175 €

Du 29 mars au 2 avril 2021, la Mission Egalité-Diversité s'est associée à l'association le CLIT pour proposer une semaine de conférences et de rencontres associatives pour les étudiants en Santé. Cette semaine leur a permis de réfléchir aux violences gynécologiques et obstétricales ainsi que de les sensibiliser aux normes qui pèsent plus particulièrement sur le corps des femmes, pouvant mener à des discriminations ou des traitements irrespectueux. Cet événement, initialement prévu au printemps 2020, a vu le jour sous une série de conférences en ligne, ouvertes à tous. Chaque conférence abordait une thématique : douleurs gynécologiques, mutilations sexuelles, menstruations, respect du corps et interruptions volontaires de grossesse.

En moyenne, 50 étudiants ont participé à chaque web conférence, la majorité étant des étudiants de Santé. Chaque intervention a été enregistrée et repartagée aux inscrits. La

Mission Egalité-Diversité prévoit de reconduire l'action en 2022, toujours avec le CLIT mais également avec le SSU.

Le budget utilisé a servi à rémunérer une intervenante.

8 mars, parentalité à l'Université – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 3 210 €

La Mission Egalité-Diversité a organisé une journée de webconférences interactives autour de la question de la parentalité à l'Université à l'occasion du 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes. Cette journée a été pensée à l'intersection de la théorie et de la pratique, afin de prendre conscience de ce qui existe déjà au sein de l'établissement Lyon 1 tout en réfléchissant ce qui pourrait être mis en œuvre afin d'améliorer la condition des parents, qu'ils soient étudiants ou agents.

Plusieurs expertes de ces questions ont été invitées pour discuter de la parentalité dans les carrières des enseignants, des personnels administratifs mais également de la population étudiante. La Mission Egalité-Diversité a également produit un guide de la parentalité étudiante recensant toutes les informations nécessaires pour accompagner la grossesse d'une étudiante ainsi que les étudiants déjà parents.

Chaque intervention était suivie par une facilitatrice graphique ce qui a permis la production de résumés graphiques de chaque échange, disponibles sur le site de la Mission Egalité-Diversité. Les services RH et le CLASUP sont également intervenus afin de faire un focus sur la situation des doctorants parents. Le guide de la parentalité étudiante a circulé dans les scolarités et chez les professionnels du SSU.

Le budget a permis de couvrir le travail de la facilitatrice graphique ainsi que deux intervenantes. Toutes les ressources produites dans le cadre de cette action sont disponibles sur le site de la Mission : <https://egalite-diversite.univ-lyon1.fr/2021/03/08/parentalite-a-luniversite-les-ressources/>

Soutien aux initiatives étudiantes – Mission Egalité-Diversité

Réalisé : 2 900 €

La Mission Egalité-Diversité propose un soutien financier et logistique aux associations étudiantes souhaitant mener des projets en faveur de l'égalité et/ou de la diversité. Ce dispositif s'articule en complément du FSDIE et non en remplacement. Chaque projet doit faire l'objet d'un cofinancement. En contrepartie du financement et de l'accompagnement par la Mission Egalité-Diversité, les bureaux des associations étudiantes doivent participer aux formations proposées par la Mission Egalité-Diversité.

L'objectif de cet appel à projets est d'inciter l'engagement des associations étudiantes pour des actions de promotion de l'égalité. Pour cette première campagne, la Mission Egalité-Diversité a financé deux projets portés par deux associations étudiantes basées à Rockefeller. Les deux bureaux associatifs ont participé à la formation « Egalité/mixité professionnelle dans les associations étudiantes, pourquoi et comment ? ».

Les deux projets ayant bénéficié d'un soutien financier sont : l'achat de culottes menstruelles et une prestation de formation par Stop Violence Gynéco.

SPORT

Maintien et développement des animations sportives – SUAPS

Réalisé : 121 162 €

Dans le cadre de ses missions, le SUAPS propose des pratiques sportives autonomes, des activités les soirs et week-ends et organise des manifestations internationales sur le campus. En 2021, ce sont 29 créneaux de pratique autonomes dont 4 créneaux le week-end qui ont été proposés aux étudiants. Ces pratiques concernent 9 sports :

- Basket (également le week-end)
- Musculation (également le week-end)
- Tir à l'arc (également le week-end)
- Volley-ball (également le week-end)
- Badminton
- Basket-shooting
- Escalade
- Prépa Physique Combat
- Tennis

En plus de ces créneaux de pratique autonome, des animations sur le campus autour de la course d'orientation ont été proposés aux étudiants cette année. Le SUAPS a également organisé 4 tournois les vendredis soirs, de 18h à 22h sur le campus de la Doua (badminton, basket et volley) pour 121 participants au semestre d'automne. Un tournoi de basket 3x3 a également été organisé.

Le SUAPS a également aménagé un nouveau lieu d'accueil pour les étudiants afin de faciliter la prise d'information et d'inscriptions à l'offre du SUAPS (sorties ski, plongée, tournois, pratiques autonomes etc.). L'aménagement de la salle de musculation, démarré en 2020, a été finalisé et permet d'apporter une plus-value dans la qualité d'accueil des étudiants.

Des ateliers « danse de salon » ont été proposés aux étudiants, venant renforcer l'offre sportive du SUAPS.

Compte-tenu de la situation sanitaire, certaines activités n'ont pas pu se développer autant que souhaité, notamment les manifestations internationales.

En complément de son projet de service, le SUAPS propose aux étudiants plusieurs activités :

- Sorties randonnée, trail, ou ski de randonnée
- Stages d'engagement associatif
- Activités physiques et sportives de pleine nature
- Mise en place d'un projet autour de nouvelles activités : golf, VTT, vol libre, kite, etc.
- Participation des étudiants à des courses locales et internationales

La situation sanitaire n'a pas permis au SUAPS de développer l'ensemble des projets souhaités en 2021. Cependant, deux stages sur l'engagement associatif ont pu être réalisés en juin et janvier, des ateliers artistiques ont été mis en place sur le secteur Santé, des VTT ont été mis à disposition des étudiants lors de la veille sanitaire au printemps 2021 et des sorties (montagne, escalade et Snowkite) ont pu être mises en place. Le SUAPS dispose également d'un abonnement Olympique Lyonnais permettant l'accès à des billets.



Le budget utilisé dans le cadre de l'offre sportive proposée par le SUAPS aux étudiants a permis de couvrir :

- Les différentes assurances pour les sorties nature et la pratique compétitive ;
- L'encadrement des pratiques autonomes par des étudiants vacataires ;
- L'aménagement en mobilier du nouveau pôle d'accueil des étudiants ;
- L'aménagement de la salle de musculation sur la Doua ;
- La mise en place d'une course d'orientation sur la Doua ;
- L'équipement nécessaire pour le développement des activités ;
- La prise en charge des stages sur l'engagement associatif ;
- Les frais de formation et rémunération d'une alternante en appui au suivi administratif des actions CVEC ;
- La mise à disposition de VTT lors de la veille sanitaire au printemps 2021 ;
- Les frais liés aux sorties en pleine nature.

Aide à la pratique compétitive – SUAPS

Réalisé : 64 943 €

Les pratiques de compétitions et certaines animations importantes (Fête des spots, Tournoi international de rugby féminin Ovalyonne Seven's, Raid Réunion etc.) sont confiés et délégués par convention à l'Association sportive Lyon 1 (AS Lyon 1).

A ce titre, l'AS reçoit une subvention de fonctionnement permettant :

- Une aide en vue de la prise en charge des licences FF Sport U à hauteur de 49 943 € ;
- Une aide de 15 000 € en vue de la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des étudiants dans le cadre des rencontres universitaires le nécessitant.

L'Association sportive s'engage à utiliser cette somme pour mettre en application la politique sportive en faveur des étudiants définie par le Conseil du SUAPS de Lyon 1 et doit justifier de son utilisation en publiant un bilan annuel lors de l'assemblée générale.

Cette subvention doit permettre aux étudiants de payer une licence pour la pratique sportive à faible coût : 20 euros pour les étudiants non-boursiers (environ 1500) et la gratuité pour les étudiants boursiers (environ 500). L'enveloppe complémentaire de 15 000 € permet que les déplacements des étudiants représentants l'Université Lyon 1 soient pris en charge totalement.

Développement d'activités sportives sur les sites délocalisés – SUAPS

Réalisé : 8 908 €

En 2021, le SUAPS a concentré son action sur le site de Bourg-en-Bresse en plus des actions proposées sur le secteur Santé et présentées dans l'action « Maintien et développement des animations sportives ».

Sur le site de Bourg-en-Bresse, 25 créneaux d'activités physiques et sportives sont proposés aux étudiants de l'IUT, de l'IFSI et de l'INSPE, soit environ 390 étudiants. Les étudiants disposent de créneaux d'activités variées, comme le tennis, le judo, la self-défense, le karaté ou encore la boxe française.



Activités Sportives et Culturelles - 2021/2022
Inscriptions en ligne **lundi 13 septembre**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Badminton 19h30 à 20h30 Gymnase des Vennes François Chédouin Judo 18h30 à 20h Clair Pavier Julien Charrel Self défense 20h à 21h30 Clair Pavier Julien Charrel Foot Féminin 19h30 à 21h Gymnase Carriat Eric Baudouin Escalade 18h30 à 20h15 20h15 à 22h30 Gymnase Saint Roch Dimitri Bachet Tennis 18h30 à 20h 11h Rugby Touch 19h à 20h30 Stade des Vennes Karaté 19h à 21h Gymnase Gabriel Voinin Thierry Fontaine Foot Mixte 18h30 à 20h45 Gymnase Carriat Fred Drouot Volley Competition* 20h à 21h30 Gymnase Carriat Véronique Chaix	Handball 20h30 à 22h Gymnase Carriat	Zumba 12h45 à 13h45 Gymnase Inspé Thierry Nobecourt Natation 12h45 à 13h45 Piscine Carriat Laurent Royer Musculation 12h45 à 14h45 Salle Henri Villard Bruno Salié Basket* 12h45 à 14h15 Gymnase des Sandlères Karen Demont Tennis 14h à 16h30 Tennis Club de Bourg Alexis Pierrix Equitation* SEB 14h30 à 16h Enseignants de la SEB Volley 14h15 à 16h15 Gymnase des Sandlères Véronique Chaix Fitness 14h30 à 15h30 Gymnase Inspé Patricia Couzon	Abdos Festiers 19h45 à 19h45 Gymnase Inspé Patricia Couzon Course à pied 19h à 19h30 Parc de Souvent Lionel Bouthier Badminton 19h45 à 19h45 Gymnase des Sandlères Olivier Jacquemont Yoga 19h30 à 21h Gymnase Inspé Stéphane Vincent Culture 14h à 16h Salle Berlioz Enseignant CRD Atelier d'écriture ??? Gymnase Inspé ??? Chorale 19h à 19h30 Salle 111 Inspé Anne Perret Théâtre 19h à 17h Salle 210 et 111 Inspé Compagnie ADARA

Sur le site, le SUAPS travaille en lien avec la municipalité de Bourg-en-Bresse et les associations : les activités sont proposées sur l'année en fonction des disponibilités d'installations proposées par la mairie.

En 2022, le SUAPS souhaite continuer à développer les activités sur le site de Bourg-en-Bresse mais se heurte à deux problématiques :

- Il n'y a pas d'installation dédiée au sport universitaire. Le SUAPS doit donc passer par les écoles ou les associations et est dans l'obligation de louer les infrastructures.
- Le SUAPS ne dispose pas d'un collègue titulaire sur site, ce qui rend plus compliquée l'organisation de l'offre sportive.

Le budget utilisé dans le cadre de cette action a permis de couvrir les frais de développement des différentes activités sportives proposées aux étudiants du site.

Le SUAPS avait également programmé, sur sa dotation CVEC 2021, une rencontre franco-chinoise à Zhuhai à hauteur de 50 000 €. Cette action n'a pas été réalisée en raison des contraintes sanitaires et l'impossibilité de se rendre en Chine à la période escomptée. L'action n'est, pour le moment, pas prévue pour être reconduite en 2022. En cas d'amélioration significative de la situation sanitaire, une demande sera effectuée par le SUAPS lors du budget rectificatif.

Dépôt des projets	du 20/10/2021 au 28/11/2021
Etude de faisabilité	du 29/11/2021 au 10/02/2022
Votes	du 10/02/2022 au 28/02/2022

Nombre de dossiers déposés	49
Nombre de dossiers soumis au vote	11
Nombre d'étudiants votants	1343
Nombre de votes d'étudiants	2516
Nombre de votants personnels Lyon 1	27 non comptabilisés
Nombre de votes de personnels Lyon 1	48 non comptabilisés

PROJETS SOUMIS AU VOTE DES ETUDIANTS				Estimation budgétaire			RESULTAT	COMMENTAIRE
SITE	PORTEUR	THEMATIQUE	PROJET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CVEC		
Doua	AS Lyon 1	Vie de Campus	Ameublement du Club des sports		7 800 €	7 800 €	586	20 votes personnels Lyon 1 enlevés
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Fontaines à eau		28 000 €	28 000 €	476	5 votes personnels Lyon 1 enlevés
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Assises extérieures		20 000 €	20 000 €	294	3 votes personnels Lyon 1 enlevés
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Citoyenneté	Mettre en place un espace gratuiterie	5 000 €		5 000 €	180	5 votes personnels Lyon 1 enlevés
Doua	Etudiant à titre individuel	Sport	Jeux olympiques intercampus	6 500 €		6 500 €	177	
Doua	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Installation cendriers pour le recyclage mégôts de cigarettes	8 240 €	3 600 €	11 840 €	168	3 votes personnels Lyon 1 enlevés
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Accès à des casiers		15 000 €	15 000 €	166	3 votes personnels Lyon 1 enlevés
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Nouveaux parkings à vélo		6 000 €	6 000 €	165	3 votes personnels Lyon 1 enlevés
Lyon Sud	AMEUSO	Développement durable	Mise en place de cendriers à sondages	2 703 €	1 894 €	4 597 €	127	3 votes personnels Lyon 1 enlevés
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Casiers		15 000 €	15 000 €	110	1 vote personnels Lyon 1 enlevé
Croix Rousse	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Installation de fontaines à eau sur les campus		10 000 €	10 000 €	67	2 votes personnels Lyon 1 enlevés
			11	22 443,20 €	107 293,60 €	129 736,80 €	2516	

SITE	PORTEUR	THEMATIQUE	PROJET	REPONSE PUBLIEE SUR LA PLATEFORME
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Salle de pause	Actuellement, le taux d'occupation des salles du site de la Doua ne permet pas de mettre à disposition une salle de manière permanente destinée à l'usage demandé.
Doua	Etudiant à titre individuel	Culture	Radio La Doua	Conformément à l'article 3.1 du règlement, le projet n'est pas recevable car il dépasse l'enveloppe de 35 000 € allouée par projet. Cependant, la demande a été prise en considération et une étude plus approfondie va être menée par les services. La viabilité de ce projet dépend de l'implication d'une ou plusieurs associations étudiantes.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Plus de machines à café	Les distributeurs font l'objet d'un marché public en cours au niveau établissement. La demande va cependant être remontée au Service de l'Achat en charge des marchés publics.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Distributeur de produit plus sains	Les distributeurs font l'objet d'un marché public en cours au niveau établissement. La demande va cependant être remontée au Service de l'Achat en charge des marchés publics.
Doua	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Plus de poubelle de recyclage (verre/cannette)	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il est identique à un projet voté par la gouvernance. La mise en place du tri sélectif est déjà portée par les services de l'établissement.
Doua	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Tri sélectif	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il est identique à un projet voté par la gouvernance. La mise en place du tri sélectif est déjà portée par les services de l'établissement.
Doua	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Projet : Green	Conformément à l'article 3.1 du règlement, le projet n'est pas recevable car il dépasse l'enveloppe de 35 000 € allouée par projet.
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Mise en place de micro-ondes sur le campus Rockefeller	La mise en place de micro-ondes dans les espaces informels n'est, en l'état, pas réalisable pour des questions de sécurité. Cependant, la demande a été prise en considération et une étude plus approfondie va être réalisée par les services de l'établissement.
Croix Rousse	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Proposition pour manger un plat chaud	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet n'est pas recevable car il est identique à un projet déjà mené. Depuis janvier 2022, l'INSPE met à disposition des places supplémentaires dans des espaces équipés en micro-ondes pour la pause méridienne.
Doua	Etudiant à titre individuel	Sport	Section de danse Afro et multiculturelle	Le projet n'a pas pu être étudié. Les sollicitations pour demande de précisions sont restées sans réponse.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Un parking	Le projet relève de la politique de la Métropole mais également de la politique de l'établissement en matière de promotion des mobilités douces. De plus, le projet dépasse l'enveloppe de 35 000 € et est donc non-recevable, conformément à l'article 3.1 du règlement.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Parking	Le projet relève de la politique de la Métropole mais également de la politique de l'établissement en matière de promotion des mobilités douces. De plus, le projet dépasse l'enveloppe de 35 000 € et est donc non-recevable, conformément à l'article 3.1 du règlement.
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Installation de tables de pique-nique	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il est identique à un projet d'aménagement des espaces informels intérieurs sur le site de Santé Santé Lyon Est (Rockefeller), en cours de réalisation.
Croix Rousse	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Service de restauration	La restauration relève des compétences du CROUS et non de l'établissement. A noter, depuis janvier 2022, l'INSPE met à disposition des places supplémentaires dans des espaces équipés en micro-ondes pour la pause méridienne.
Croix Rousse	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Restauration à l'INSPE	La restauration relève des compétences du CROUS et non de l'établissement. A noter, depuis janvier 2022, l'INSPE met à disposition des places supplémentaires dans des espaces équipés en micro-ondes pour la pause méridienne.
Doua	Association Nous toutes (en cours de création)	Accompagnement social	Création d'une association de protection des femmes étudiantes	La création d'une association ne rentre pas dans les missions de l'établissement. Sur le sujet des violences sexistes et sexuelles, la Mission égalité-diversité propose et soutient de nombreuses initiatives : https://egalite-diversite.univ-lyon1.fr/
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Restaurant universitaire	La restauration relève des compétences du CROUS et non de l'établissement.
Doua	Etudiant à titre individuel	Sport	Parc de street- workout	Conformément à l'article 3.1 du règlement, le projet n'est pas recevable car il n'est pas réalisable dans les 12 mois. Toutefois la demande a été prise en considération et une étude plus approfondie va être réalisée par les services de l'établissement.

Doua	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Installation de borne de recyclage de masques usagés	L'établissement considère que la mise en place de bornes de recyclage de masques dans l'optique éventuelle d'une fin de l'obligation du port du masque n'est pas pertinente. Cependant, en cas de reprise de l'épidémie, le projet pourra être reconsidéré en début d'année universitaire 2022-2023.
Multi-sites	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Augmentation du salaire horaire minimal des employés et sous-traitants	La rémunération des personnels ne relève pas de la vie étudiante.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Etudier avec la nature	Ce projet a fait l'objet d'une fusion
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Culture	Salle de musique	Actuellement, le taux d'occupation des salles du site de Rockefeller ne permet pas de mettre à disposition une salle de manière permanente destinée à l'usage demandé.
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Développement durable	Compost et jardin partagé	Conformément à l'article 3.2 du règlement, ce projet est non-recevable car identique à un projet déjà en cours de réalisation. Un projet de compost et jardin partagé est porté par l'association Feelin'Vibes sur le site de Santé Santé Lyon Est (Rockefeller).
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Salle de repos	Actuellement, le taux d'occupation des salles du site de la Doua ne permet pas de mettre à disposition une salle de manière permanente destinée à l'usage demandé.
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Mettre en place le tri sélectif	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il est identique à un projet voté par la gouvernance. La mise en place du tri sélectif est déjà portée par les services de l'établissement.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Mise en place de micro-ondes et de tri sélectif	La mise en place de micro-ondes dans les espaces informels n'est, en l'état, pas réalisable pour des questions de sécurité. Cependant, la demande a été prise en considération et une étude plus approfondie va être réalisée par les services de l'établissement.
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Toilettes des filles	Conformément aux recommandations sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19, l'usage des sèche-mains n'est pas préconisé. L'établissement en a donc suspendu l'utilisation temporairement.
Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Point d'eau pour les gourdes	Ce projet a fait l'objet d'une fusion
Multi-sites	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Info ly	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il relève des obligations de l'établissement. La proposition va cependant être remontée auprès des services compétents.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	L'Eat-udiant	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il relève de la formation. La CVEC ne peut financer des projets mis en place dans le cadre d'UE.
Doua	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Salon de repos	Actuellement, le taux d'occupation des salles du site de la Doua ne permet pas de mettre à disposition une salle de manière permanente destinée à l'usage demandé.
Multi-sites	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Glinty : une application, toute votre vie de campus	La création d'une entreprise ne relève pas des compétences de l'établissement.
Santé Lyon Est	GAKEL	Vie de Campus	Association de Clubs des Etudiants Lyonnais Inter-Filières	La création d'une association ne rentre pas dans les missions de l'établissement.
Doua	AS Lyon 1	Vie de Campus	Aménagement des espaces extérieurs	<u>Ce projet a été scindé en deux (aménagement intérieur et aménagement extérieur)</u> Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet n'est pas recevable car il est identique à un projet voté par la gouvernance. La mise en place du tri sélectif est portée par les services de l'établissement. L'installation de tables sur le campus de la Doua n'est, en l'état, pas réalisable pour des questions de sécurité. Une réflexion est cependant menée pour mettre à disposition des espaces de détente en extérieur. Concernant la demande de terrain de pétanque, des pistes sont déjà à disposition des étudiants au niveau du Stade Jacques Sapin et de l'INSA. A noter qu'une étude est conduite pour une remise en état de ces pistes.
Multi-sites	Etudiant à titre individuel	Accompagnement social	Un job étudiant facile d'accès pour tous	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il génère un conflit d'intérêt.
Multi-sites	AMEUSO	Hors périmètre	Forum de l'orientation	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable car il relève de la formation.
Doua	Etudiant à titre individuel	Santé	Poubelles individuelles dans les toilettes des hommes	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet n'est pas recevable car il relève des obligations de l'établissement. Cependant, la demande va être remontée aux services compétents.

Santé Lyon Est	Etudiant à titre individuel	Vie de Campus	Utiliser les salles de thèses comme salle déjeuner	Les salles de thèses n'étant pas destinées à l'usage demandé, le projet n'est pas recevable. A noter que deux projets d'aménagement sont en cours de réalisation sur le site de Rockefeller : aménagement des espaces informels intérieurs et création d'un foyer étudiant dans l'actuelle salle des pots de thèses.
Lyon Sud	Tutorat Santé Lyon Sud	Vie de Campus	Aménagement du local du tutorat santé Lyon Sud	Conformément à l'article 3.2 du règlement, le projet est non-recevable puisqu'il relève des obligations de l'établissement. La mise à disposition de matériel de rangement va faire l'objet d'un échange avec la faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux.
39				

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022**CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2022
CAPACITES D'ACCUEIL DU DEUST PREPARATEUR/TECHNICIEN EN PHARMACIE EN
APPRENTISSAGE POUR LES CFA DE NANTUA ET DE L'INSTITUT DES METIERS DE SAINT-
ETIENNE****Exposé des motifs :**

Les capacités d'accueil du DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie en apprentissage pour les CFA de Nantua et de l'Institut des Métiers de Saint-Etienne pour la rentrée universitaire 2022 sont arrêtées comme suit :

Formation	IMSE Saint-Etienne	CFA Nantua
DEUST PREPARATEUR/TECHNICIEN EN PHARMACIE EN APPRENTISSAGE	60	26

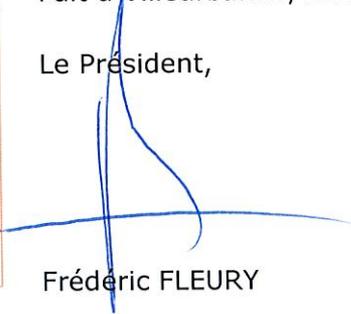
Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du CFVU en date du 22 Mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2022, la modification des capacités d'accueil Parcoursup DEUST Préparateur en Pharmacie pour les CFA de Nantua et de l'Institut des Métiers de Saint-Etienne pour l'année universitaire 2022-2023.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1


Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022**FETE DES SPORTS 2022****Exposé des motifs :**

Dans le cadre de la mise en place de la prochaine Fête des Sports 2022 sur le Site de la Doua (Terrains de l'UFR Staps), les agents sont invités à participer à cette manifestation sportive regroupant plusieurs Etablissements sur un même site. Les personnels pourront, moyennant paiement d'une inscription, bénéficier d'un goodies, et d'une bouteille d'eau. Une vente de boissons pourra également être mise en place.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** l'application de tarifs différenciés suivants :

Inscription (personnels UCBL + autres Ets partenaires) : 6 €

Goodies vendu seul : 6 €

Boissons : 1 €

En-cas (ou goûter) sucré/salé : 1 €

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

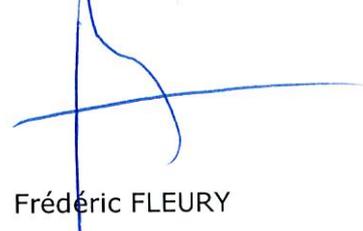
Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

SIÈGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022**DEMANDE D'UNE LEVÉE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE****Exposé des motifs :**

Sont considérées comme prescrites, toutes les créances qui n'ont pas été payées dans un délai de quatre ans à partir du premier jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis. Toutefois, les autorités administratives compétentes peuvent lever la prescription en raison de circonstances particulières.

La trésorerie de Bourg-en-Bresse a adressé une relance concernant la facture émise n°2015 216 43006 L du 06/10/2015 d'un montant de 996.98 € TTC.

Cette facture est basée sur la consommation d'eau du site IUT Lyon 1 site de Bourg-en-Bresse pour la période du 17/03/2015 au 21/09/2015.

L'IUT Lyon 1 demande au Conseil d'Administration de voter la levée de la prescription quadriennale relative à cette facture de la Trésorerie de Bourg-en-Bresse afin qu'elle puisse être payée.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante du 28 février 2022 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 22 mars 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la levée de la prescription quadriennale relative à la facture n°2015 216 43006 de la Trésorerie de Bourg-en-Bresse.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

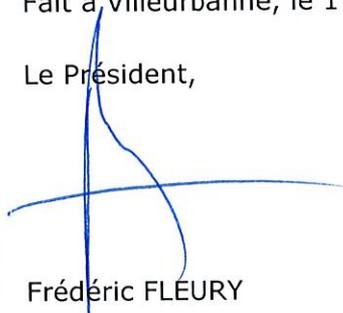
Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022**TARIFS DE LA CELLULE CONGRES**

Le conseil d'administration de l'UCBL dans sa séance du 29 mars 2022

Exposé des motifs :

- Vu le Code de l'Education ;
- Vu les statuts de l'Université ;
- Vu l'avis du conseil de la composante / service en date du ... ;
- Vu l'avis favorable du CAc / CFVU / CR / CT en date du ... ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs de la Cellule Congrès suivants :

➤ CNO 2022

Congrès intitulé « **15ème édition des Cours Nationaux d'Oncologie – CNO 2022** » organisé les 22 et 23 septembre 2022 par Mme Alice DURAND et Mr Romain VARNIER

Sponsoring :

Stand nu 4m ²	2 000 € HT
Stand nu 8 m ²	4000 € HT
Logo sur site web et sur le programme	750 € HT

➤ SOLGEL 2022

Congrès intitulé « **SOLGEL 2022** » organisé du 24 au 29 juillet 2022 par Mr Stéphane PAROLA.

Inscriptions au workshop du dimanche :

- Industriel : 100 €
- Académique : 90 €
- Etudiants : 60 €

➤ **ETRS 2022**

Congrès intitulé «**European Tissues Repair society annual meeting – ETRS 2022**» organise du 15 au 17 septembre 2022 par Mme ROUSSELLE Patricia.

Inscriptions :

	Tarifs jusqu'au 12 juillet
Académique non-membre (full meeting)	500,00 €
Académique membre/Cosmet'In Lyon (full meeting)	450,00 €
Académique non membre (Friday September, 18)	200,00 €
Académique membre ETRS / Cosmet'In Lyon (Friday September, 18)	150,00 €
Student non-membre (full meeting)	400,00 €
Student membre/Cosmet'In Lyon (full meeting)	350,00 €
Student non membre (Friday September, 18)	150,00 €
Student membre ETRS / Cosmet'In Lyon (Friday September, 18)	100,00 €
Industriel membre ETRS / Cosmet'In Lyon (full meeting)	700,00 €
Industriel non membre Lyon (full meeting)	800,00 €
Industriel membre ETRS / Cosmet'In Lyon (only Friday September, 18)	250,00 €
Industriel non membre Lyon (Friday September, 18)	300,00 €

	Tarifs à partir du 13 juillet
Académique tarif unique (Full meeting)	550,00 €
Student tarif unique (Full meeting)	500,00 €
Académique tarif unique (Friday, September 18)	250,00 €
Student tarif unique (Friday September, 18)	200,00 €

Options payantes	
Dîner de gala	120,00 €
Tarif accompagnant	150,00 €

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

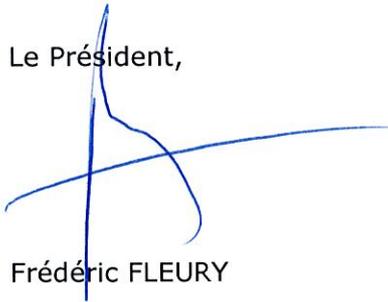
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER



Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Pièces jointes :

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 mars 2022**Rémunération des enseignants contractuels relevant des dispositions de l'article L954-3 du code de l'éducation****Exposé des motifs :**

Pour valoriser la fonction de direction de département exercée par les enseignants contractuels, au sein des composantes ou instituts de l'université, il est proposé de modifier la politique salariale fixée par la délibération du conseil d'administration n°2016-238.

Vu le Code de l'Éducation ; article L954-3

Vu la délibération n°2016-238 du CA du 25 octobre 2016 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la modification suivante :

La phase « Le niveau de rémunération est fixé en référence au 3^{ème} échelon de la grille des MCF (indice brut 677) ou au 1^{er} échelon de PR (indice brut 801) au prorata du temps de travail » est remplacée par la phrase « Le niveau de rémunération est fixé, au prorata du temps de travail en référence à l'indice brut 677 ou l'indice brut 801 et à titre dérogatoire, à l'indice brut 863 lorsque l'enseignant contractuel exerce la fonction de directeur de département.

La délibération prend effet le 1^{er} septembre 2022.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

Les frais dus correspondent à la formation de Monsieur C.D au "Diplôme d'accès aux études universitaires", année universitaire 2020-2021.

Monsieur C.D n'a pas répondu aux diverses relances qui ont été effectuées. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 19/01/2022 ;

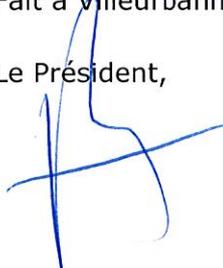
Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par La Directrice Opérationnelle de FOCAL en date du 03/03/2022 ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 890 euros.**

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

**Les frais dus correspondent à un trop perçu sur paie de Monsieur D.A
La somme due s'élève à 51,21 €.**

Les frais dus correspondent à un trop perçu sur paie de Monsieur D.A suite à un congé sans rémunération pour maladie avant acquisition des droits à congés rémunérés pendant cette période. Mr D. est hors rôles de paie depuis novembre 2021.

Le montant de la créance est inférieur au seuil de déclenchement du recouvrement par voie forcée de 150 €.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

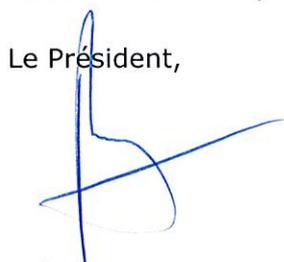
Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par Le Directeur Général des Services en date du 08/02/2022 ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 51,21 euros.**

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

**Les frais dus correspondent à un trop perçu sur paie de Madame D.S.M A.
La somme due s'élève à 1730,73 €.**

Les frais dus correspondent à un trop perçu sur paie de Madame D.S.M A. suite à un congé maladie sans traitement du 18/02/2019 au 01/04/2019 et à un jour de carence du 06/06/2019. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 19/01/2022 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par Le Directeur Général des Services en date du 08/02/2022 ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 1730,73 euros.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

Les frais dus correspondent à la formation de Monsieur F. A-S au "Diplôme d'accès aux études universitaires scientifiques" du 28/09/2020 au 02/07/2021.

Monsieur F. A-S n'a pas répondu aux diverses relances qui ont été effectuées. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 08/02/2022 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par La Directrice Opérationnelle de FOCAL en date du 03/03/2022 ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 710 euros.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

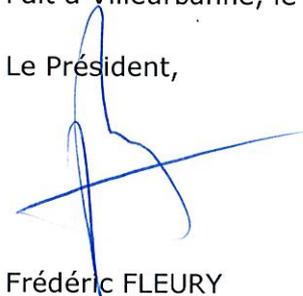
Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

Les frais dus correspondent à la formation de Madame J.I au "D.I.U Santé Société Migration" du 10/10/2019 au 15/05/2020.

Madame J.I n'a pas répondu aux diverses relances qui ont été effectuées. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 21/01/2022 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par La Directrice Opérationnelle de FOCAL en date du 03/03/2022 ;

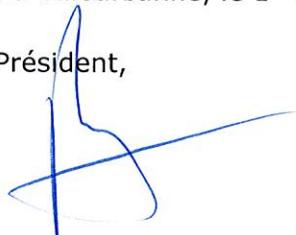
Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 1200 euros.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

Les frais dus correspondent au Droits Universitaires de Monsieur J.J de l'année 2019/2020. Son chèque à été rejeté pour motif "défaut de provisions".

Monsieur J.J n'a pas répondu aux diverses relances qui ont été effectuées. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 07/03/2022 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par Le Directeur des Services Financiers en date du 09/03/2022 ;

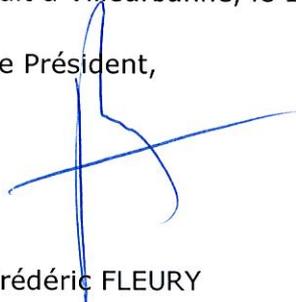
Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 243 euros.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

Les frais dus correspondent à la formation de Madame K.A au "Diplôme d'accès aux études universitaires scientifiques", du 09/03/2020 au 30/06/2020.

Madame K.A n'a pas répondu aux diverses relances qui ont été effectuées. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 19/01/2022 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par La Directrice Opérationnelle de FOCAL en date du 03/03/2022 ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 360 euros.**

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

Les frais dus correspondent à la formation de Monsieur K.B à une "VAE - MASTER ISM - Affaires Techniques et Réglementaires des dispositifs médicaux" année universitaire 2019/2020.

Monsieur K.B n'a pas répondu aux diverses relances qui ont été effectuées. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 17/01/2022 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par La Directrice Opérationnelle de FOCAL en date du 03/03/2022 ;

Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 200 euros.**

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

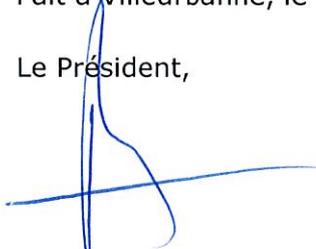
Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,



Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

Les frais dus correspondent à la formation de Madame L. M-P au "D.U Kinésithérapie du sport", année universitaire 2019-2020.

Madame L. M-P n'a pas répondu aux diverses relances qui ont été effectuées. Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 21/01/2022 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par La Directrice Opérationnelle de FOCAL en date du 03/03/2022 ;

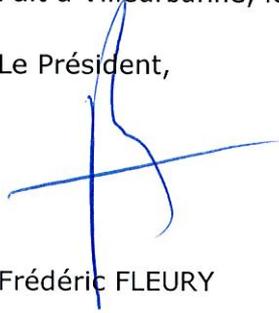
Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 828,76 euros.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

PROPOSITION D'ADMISSION EN NON VALEUR

Exposé des motifs :

**Les frais dus correspondent à un trop perçu sur paie de Monsieur S.W
La somme due s'élève à 238,17 €.**

Les frais dus correspondent à un trop perçu sur paie de Monsieur S.W suite à une absence injustifiée.
Les créances ont été confiées pour recouvrement à l'huissier qui a établi un certificat d'irrecouvrabilité.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu le Certificat d'irrecouvrabilité établi par l'huissier en date du 27/10/2021 ;

Vu le Certificat administratif pour une admission en non-valeur établi par Le Directeur Général des Services en date du 08/02/2022 ;

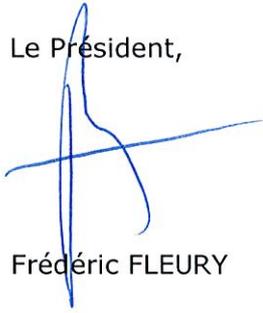
Vu l'avis favorable de Mr l'agent comptable ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration propose au Président l'admission en non-valeur pour un montant de 238,17 euros.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} avril 2022

Le Président,


Frédéric FLEURY